

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**INTÉGRATION SOCIOCULTURELLE DANS LE
DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS: CAS DES ENJEUX
SOCIOCULTURELS DE L'IMMIGRATION À RIMOUSKI**

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

comme exigence partielle du programme de maîtrise en
développement régional

PAR

ACHILLES BARTHÉLÉMY ARSÈNE KASONGA LUKUSA

NOVEMBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

*« L'araignée ne s'accroche
que là où il y a un appui » Proverbe
Shi (R.D. Congo - Kinshasa)*

REMERCIEMENTS

Je tiens à présenter mes sentiments de reconnaissance aux personnes qui ont rendu possible ce mémoire tout en admettant que, condensée en quelques paragraphes, toute la gratitude que j'éprouve à leur endroit ne s'avère pas facile à exprimer.

Je voudrais remercier en premier lieu mon directeur, monsieur Serge Coté, pour la confiance, le soutien inconditionnel, le profond respect et l'intérêt dont il a fait montre à l'endroit de ma démarche intellectuelle. Je le remercie du fond de mon cœur pour le bon encadrement dont j'ai pu profiter au cours de cette expérience enrichissante.

Ma reconnaissance va aussi aux étudiantes et étudiants de la maîtrise en développement régional ainsi qu'à mes amis avec lesquels j'ai partagé mes angoisses créatrices sans pour autant oublier l'apport inestimable des professeurs qui m'ont fourni un bon encadrement pendant ma première année de formation.

Je remercie également les vingt-cinq répondants néo-québécois qui m'ont accordé un moment de leur précieux temps en participant aux entrevues. Je leur serai toujours redevable pour cette contribution.

Ma gratitude va à l'endroit d'Ayeva Tchabagnan, Abdoul Echraf, Emmanuel Mbaïro, Jean-Daniel Ngatcha, Manaz Fozi, et Isabelle Lavoie pour leur encadrement et conseils traduits à travers les discussions et la critique constructive pendant nos multiples rencontres. J'ai beaucoup apprécié leurs commentaires-guides qui ont su enrichir le présent travail. Je n'oublierais pas le soutien inconditionnel de la part d'Annabelle Hins, Élisabeth Haghebaert pour la lecture du texte qui a permis son amélioration.

Merci à mon épouse Patricia Babenda Kazadi, mes parents, mes sœurs et frères pour leur soutien inconditionnel tout au long de cette formation.

DÉDICACE

Je dédie ce modeste travail à mon cher oncle Bruno Kataba MUMPELA (†1995), à ma chère sœur Adèle Mbuyi LUKUSA (†2006) aussi à mon camarade et colocataire Yahyah OMBADI (†2008), à mon cher oncle Rheinard Gertze KALA (†2008), ainsi qu'à mon cher oncle Jean-Pierre Kabeya Tshikala Kabishi (†2010) respectivement arrachés à notre affection respectivement au moment où j'étais en pleine période d'examen de fin d'études secondaires à Kisangani (R.D.Congo), en pleine période d'examens de fin de session à Rimouski (Québec) et en pleine rédaction de ce mémoire à Rimouski. Derrière ces épreuves tragiques marquées par leur perte, je retrouve toujours des magnifiques moments vécus avec eux et c'est grâce à la contribution de chacun d'entre eux que j'ai su tirer d'importantes leçons de la vie qui me permettent de progresser avec persévérance, avec plus de certitude et de fierté dans ma vie.

RÉSUMÉ

À Rimouski comme dans les villes régionales du Québec, les efforts de la politique de régionalisation de l'immigration se conjuguent mal avec les conséquences imprévisibles de la stratégie de développement adoptée dans les années 70. Actuellement ces villes souffrent des départs massifs de leur population la plus active ainsi que du départ annoncé des baby-boomers à la retraite pour la décennie à venir.

La précarité du statut socioéconomique des immigrants de la ville a été longtemps ignorée ou sous-estimée par les pouvoirs publics au point de risquer de mettre en échec les politiques de l'immigration provinciale entamée par le gouvernement du Québec ainsi que les efforts de survie du Québec francophone ou implicitement, de l'interculturalisme québécois dans les régions non métropolitaines du Québec. Nous cherchons ici à comprendre les défis que vivent les immigrants des minorités visibles de la ville de Rimouski, plus particulièrement, les défis liés à leur adaptation sociale et culturelle.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, notre étude s'est proposée d'explorer la situation afin de mieux comprendre les indicateurs des mesures qui existent dans les discours théoriques et les politiques d'intégration. À l'issue de cet exercice nous avons découvert la nouvelle perspective dite interactionniste pour l'analyse de ces réalités urbaines.

Nous avons découvert que les nouveaux arrivants affichaient un taux élevé de préférence et de participation aux activités socioculturelles et familiales et cette tendance trouvait des explications à partir du construit culturel ou identitaire de notre population de recherche. Une bonne découverte pour nous car cette perspective se rallie à l'approche ainsi qu'aux objectifs de l'interculturalisme québécois tel que définis par le rapport des commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor. Nous avons également découvert que ce type d'activités ou d'événements communautaires favorisaient le maintien des différents réseaux sociaux développés par les immigrants pendant leur établissement et que la synergie de l'ensemble concourait à l'attachement de ces derniers à la ville.

Le type d'accompagnement structurel constituait la plate-forme la plus populaire d'accueil et d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants, l'exemple le plus pertinent étant le rôle de l'organisme-mère « Accueil et intégration Bas Saint-Laurent ». Le défi se situe, par contre, dans la précarité de l'organisme en termes de ressources, un constat perçu par les participants. De plus, nous avons constaté le danger lié à l'exclusion ou à l'isolement social de la part des immigrantes issues du réseau parrain. Les familles immigrantes et les immigrantes constituent les enfants pauvres du développement social dans la ville de par les précarités qu'elles vivent.

Dans la dernière partie de notre mémoire, nous énonçons le besoin lié à une meilleure connaissance de la situation des immigrants. Nous y réexaminons aussi, dans le domaine de la gestion, ainsi que du développement local (palier municipal), les différentes possibilités qui permettraient aux immigrants de participer pleinement au marché de l'emploi local, et d'avoir une meilleure image dans la sphère des activités publiques à Rimouski.

Nous estimons que répondre aux défis que nous avons modestement mis à découvert valorisera également la présence et la participation des femmes immigrantes dans la ville ainsi que l'amélioration de la situation socioéconomique des salariés à faible salaire; un résultat qui renversera par conséquent le mouvement de départ massif de la population locale de Rimouski vers d'autres villes tout en affirmant son intégration socioculturelle ou son sentiment d'appartenance à la ville.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS-----	III
DÉDICACE-----	IV
RÉSUMÉ-----	V
TABLE DES MATIÈRES -----	VI
LISTE DES TABLEAUX -----	IX
LISTE DES FIGURES -----	X
LISTE DES ABRÉVIATIONS-----	XI
INTRODUCTION-----	1
PREMIÈRE PARTIE-----	3
PRÉSENTATION DU MILIEU D'ÉTUDE, SPÉCIFICATIONS DE L'OBJET DE L'ÉTUDE -----	3
CHAPITRE 1-----	4
LA VILLE DE RIMOUSKI ET SON MILIEU SOCIOCULTUREL-----	4
1.1 DESCRIPTION DE LA VILLE DE RIMOUSKI -----	4
1.2 LE MILIEU SOCIOCULTUREL DE RIMOUSKI ET SA DIVERSITÉ CULTURELLE -----	5
CHAPITRE 2-----	7
PERTINENCE DU THÈME DE LA RECHERCHE-----	7
CHAPITRE 3-----	12
SPÉCIFICATIONS DE L'OBJET DE L'ÉTUDE -----	12
3.1 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE -----	12
3.2 ÉTAT DE LA SITUATION-----	14
3.3 ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE-----	14
DEUXIÈME PARTIE -----	17
CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE ET RECENSION DES ÉCRITS-----	17
CHAPITRE 4-----	18
CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE -----	18
4.1 LES DIMENSIONS DU TERME IMMIGRATION -----	18
4.2 COMPRENDRE LE PROCESSUS D'INTÉGRATION SOCIOCULTURELLE -----	20
4.2.1 <i>Le concept d'intégration socioculturelle: discussion de ses aspects sociaux et culturels</i> -----	22
4.2.1.1 L'appréciation de la considération des aspects social et culturel dans l'expérience d'établissement de l'immigrant -----	22
4.2.1.2 La pertinence des politiques d'intégration -----	24
4.2.1.3 Le rapport entre le statut socioéconomique, l'intégration socioculturelle et l'intégration résidentielle-----	25
4.2.1.4 La discrimination et le processus d'intégration socioculturelle -----	28
4.2.2 <i>Le réseau social</i> -----	33
4.3 LA NOTION DE CULTURE -----	35
4.3.1 <i>Le construit culturel : la culture et l'intégration comme point de départ</i> -----	38
4.4 LA FILIATION THÉORIQUE DE LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT -----	40

CHAPITRE 5 -----	45
RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES -----	45
5.1 L'IMMIGRATION AU CANADA -----	45
5.1.1 <i>L'immigration et sa catégorisation</i> -----	46
5.1.2 <i>L'immigration: débats et perspectives</i> -----	47
5.1.2.1 À la poursuite d'une cohérence sociale -----	47
5.1.2.2 Une politique multiculturelle plus qu'indispensable -----	49
5.1.2.3 Immigrer en vue d'une participation socioéconomique active en son milieu -----	51
5.2 L'INTÉGRATION COMME PROCESSUS SOCIOCULTUREL -----	52
5.2.1 <i>Une société modélise sa stratégie d'acculturation à partir des outils culturels</i> -----	54
5.2.2 <i>Intégration socioculturelle: l'identification des facteurs de base</i> -----	56
5.2.3 <i>Résumé sur les modèles d'intégration</i> -----	61
TROISIÈME PARTIE -----	63
QUESTIONS DE RECHERCHE, HYPOTHÈSES ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE -----	63
CHAPITRE 6 -----	65
FORMULATION DES HYPOTHÈSES, QUESTIONS DE RECHERCHE ET JUSTIFICATION DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES -----	65
6.1 QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES-----	65
6.2 MÉTHODOLOGIE -----	76
6.2.1 <i>Type de recherche envisagée</i> -----	76
6.2.2 <i>Techniques méthodologiques</i> -----	78
6.2.2.1 L'échantillonnage -----	79
6.2.2.2 L'instrument de recherche-----	81
6.2.2.3 La collecte des données -----	82
6.2.3 <i>L'analyse des données et discussion</i> -----	84
6.3 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE-----	86
QUATRIÈME PARTIE -----	88
PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES TIRÉES DES ENTRETIENS -----	88
CHAPITRE 7 -----	90
PRÉSENTATION DES DONNÉES, ANALYSE DES DONNÉES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS -----	90
7.1 RÉSULTATS RELATIFS AU PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE RECHERCHE -----	90
7.1.1 <i>Présentation des caractéristiques sociodémographiques</i> -----	90
7.1.2 <i>Interprétation des résultats sur les caractéristiques sociodémographiques.</i> -----	99
7.2 RÉSULTATS RELATIFS AUX RÉSEAUX SOCIAUX ET À LEUR UTILISATION-----	103
7.2.1 <i>Présentation des données sur les réseaux sociaux</i> -----	103
7.2.1.1 Soutien social et intégration-----	103
7.2.1.1.1 <i>Types d'accompagnement</i> -----	103
7.2.1.1.2 <i>La nature et la contribution de ces types d'accompagnement à l'établissement des nouveaux venus</i> -----	106
7.2.1.2 La participation communautaire-----	114
7.2.1.2.1 <i>L'espace de communication ainsi que la nature des activités se déroulant dans ces espaces au cours de ces accompagnements</i> -----	114
7.2.1.2.2 <i>La gestion et le rapprochement interculturel: préférence dans le type d'activité et nature des lieux d'interaction</i> -----	116
7.2.1.2.3 <i>L'utilisation et le maintien des réseaux sociaux</i> -----	121
7.2.2 <i>Interprétation des analyses relatives aux réseaux sociaux et à leur maintien</i> -----	123
7.2.2.1 Types d'accompagnement -----	123
7.2.2.2 Nature et contribution de ces types d'accompagnement -----	127
7.2.2.3 L'espace de communication et la nature des activités -----	131
7.2.2.4 Le défi de la gestion interrelationnelle-----	133

7.2.2.5 L'utilisation et le maintien des réseaux sociaux-----	135
7.3 RÉSULTATS CONCERNANT LA SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE ET LES MESURES D'ADAPTATION AUX SPHÈRES DE VIE ET AUX ACTIVITÉS QUOTIDIENNES -----	137
7.3.1 <i>Présentation des données relatives à la situation socioéconomique dans différentes sphères d'activités</i> -----	138
7.3.1.1 Données relatives au statut socioéconomique de nos répondants -----	138
7.3.1.2 Données relatives au déroulement de l'intégration socioéconomique des répondants-----	146
7.3.1.3 Données relatives à l'intégration résidentielle -----	153
7.3.2 <i>Interprétation des résultats relatifs à l'intégration socioéconomique et résidentielle</i> -----	163
7.4 RÉSULTATS RELATIFS À L'ACCÈS AUX RESSOURCES-----	164
7.4.1 <i>Présentation des données concernant l'accès aux ressources</i> -----	165
7.4.2 <i>Interprétation des résultats concernant l'accès aux ressources</i> -----	172
7.5 RÉSULTATS RELATIFS À L'INTÉGRATION CULTURELLE DES SUJETS IMMIGRANTS -----	174
7.5.1 <i>Présentation des données concernant l'intégration socioculturelle et l'adaptation sociale</i> ---	177
7.5.1.1 Les apports culturels du pays d'origine des interviewés-----	177
7.5.1.2 Évaluation de la situation actuelle comparée aux attentes passées-----	182
7.5.1.3 Différentes expressions du sentiment d'appartenance au nouveau milieu.-----	186
7.5.2 <i>Interprétation des résultats concernant l'intégration socioculturelle et l'adaptation sociale</i> -	188
7.6 RÉSULTATS RELATIFS À L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS À RIMOUSKI -----	190
7.6.1 <i>Présentation des données concernant l'intégration linguistique</i> -----	191
7.6.2 <i>Interprétation des résultats relatifs à l'intégration linguistique</i> -----	195
CONCLUSION -----	198
8.1 RÉSUMÉ ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE-----	198
8.1.1 <i>Rappel de l'objectif de la recherche</i> -----	198
8.1.2 <i>Résumé du portrait démographique et retour sur les variables étudiées</i> -----	200
8.1.3 <i>Résumé de la partie de l'analyse portant sur les réseaux sociaux (intégration sociale et communautaire) et retour sur les variables et dimensions étudiées</i> -----	202
8.1.4 <i>Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'intégration socioéconomique et retour sur les variables et les dimensions étudiées</i> -----	205
8.1.5 <i>Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'accès aux ressources du milieu</i> -----	210
8.1.6 <i>Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'intégration culturelle</i> -----	214
8.1.7 <i>Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'intégration linguistique</i> -----	216
8.1.8 <i>Vérification des hypothèses de recherche</i> -----	217
8.2 LIMITES INHÉRENTES À LA RECHERCHE ET RECOMMANDATIONS -----	219
BIBLIOGRAPHIE -----	223
ANNEXE -----	238
SITES INTERNET VISITÉS -----	241

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: NOMBRE TOTAL D'IMMIGRANTS SELON LES RECENSEMENTS DU PROVINCIAL -----	80
TABLEAU 2: STATUT ACTUEL DES RÉPONDANTS SELON LE SEXE -----	92
TABLEAU 3: SITUATION FAMILIALE DES RÉPONDANTS SELON LEUR ÉTAT CIVIL -----	93
TABLEAU 4: TYPES DE RÉSEAUX SELON LE STATUT DES RÉPONDANTS À L'ARRIVÉE -----	109
TABLEAU 5: TYPE DE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE SELON LE STATUT À L'ARRIVÉE -----	118
TABLEAU 6: RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON L'ÂGE ET L'OCCUPATION DANS LE PAYS D'ORIGINE -----	141
TABLEAU 7: RÉPARTITION DES RÉPONDANTS SELON LE SEXE ET L'OCCUPATION ACTUELLE-----	144
TABLEAU 8: NIVEAU DE SATISFACTION RELATIVE AU REVENU SELON LE TYPE D'EMPLOI OCCUPÉ ----	147
TABLEAU 9: OPINION DES RÉPONDANTS SUR L'EXPÉRIENCE DE L'INTÉGRATION SELON LEUR OCCUPATION -----	149
TABLEAU 10: DURÉE DE RÉSIDENCE À RIMOUSKI SELON LES RAISONS D'IMMIGRATION-----	155
TABLEAU 11: LES OUTILS DE RECHERCHE POUR L'ANALYSE DE L'INTÉGRATION RÉSIDENTIELLE ----	162
TABLEAU 12: DOMAINES D'INTÉRÊTS OU DÉFIS RENCONTRÉS DANS L'ACCÈS AUX RESSOURCES, PAR ORDRE D'IMPORTANCE, AVEC LES FACTEURS CONDITIONNANT L'ACCÈS AUX RESSOURCES-----	170
TABLEAU 13 : LES APPORTS CULTURELS DU PAYS D'ORIGINE. -----	179
TABLEAU 14: ÉVALUATION DE LA SITUATION ACTUELLE COMPARÉE AUX ATTENTES PASSÉES. -----	184
TABLEAU 15: MESURES DE L'INTÉGRATION CULTURELLE -----	185

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL ET MIGRATOIRE DU QUÉBEC ENTRE 1970-2006-----	9
FIGURE 2: STATUT DES RÉPONDANTS À L'ARRIVÉE SELON LE SEXE-----	91
FIGURE 3 : DURÉE DE SÉJOUR AU CANADA DES RÉPONDANTS SELON LEUR CATÉGORIE D'ÂGE -----	92
FIGURE 4: RAISON POUR LAQUELLE LES RÉPONDANTS ONT IMMIGRÉ AU CANADA SELON LA DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA-----	95
FIGURE 5: RAISONS D'IMMIGRATION DES RÉPONDANTS RÉPARTIES SELON LEUR GROUPE D'ÂGE-----	96
FIGURE 6 : NIVEAU DE SCOLARITÉ DES IMMIGRANTS AVANT LEUR ENTRÉE AU CANADA SELON LEUR GROUPE D'ÂGE -----	97
FIGURE 7: RAISONS D'IMMIGRATION DES RÉPONDANTS AU CANADA SELON LEUR CHOIX DE LA VILLE DE RIMOUSKI-----	98
FIGURE 8: TYPE D'ACCOMPAGNEMENT OU FONCTIONNEMENT SOCIAL SELON L'ÂGE DES RÉPONDANTS -----	106
FIGURE 9: TYPE DE RÉSEAU SOCIAL SOLLICITÉ SELON LE SEXE DES RÉPONDANTS-----	113
FIGURE 10: TYPE D'EMPLOI OCCUPÉ À RIMOUSKI SELON LE SEXE DES RÉPONDANTS -----	146
FIGURE 11: LE NOMBRE D'IMMIGRANTS SELON LA DURÉE DE RÉSIDENCE DANS LA VILLE DE RIMOUSKI -----	154
FIGURE 12: NOMBRE D'HABITATIONS OCCUPÉES DEPUIS L'ARRIVÉE SELON LA DURÉE DE RÉSIDENCE DANS LA VILLE -----	158
FIGURE 13: SITUATION DE L'ACCÈS AU LOGEMENT ANALYSÉE SELON LE NOMBRE D'HABITATIONS OCCUPÉES-----	160
FIGURE 14: LANGUE D'USAGE À LA MAISON SELON LA SITUATION FAMILIALE -----	194
FIGURE 15: LANGUE UTILISÉE À LA MAISON PAR LES IMMIGRANTS SELON LEUR ANCIENNETÉ -----	195

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BSL	Bas-Saint-Laurent
AIBSL	Accueil et Intégration Bas-Saint-Laurent
CAIJ	Institut Canadien d'Information Juridique
CEETUM	Centre d'Études Ethniques des Universités Montréalaises
CFRN	Centre de Formation de Rimouski-Neigette
CIQ	Conseil Interprofessionnel du Québec
CPQ	Conseil du Patronat du Québec
CODESRIA	Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
CSN	Confédération des Syndicats Nationaux
ELIC	Enquête Longitudinale auprès des Immigrants du Canada
GRES	Groupe de Recherche Ethnicité et Société
GRIDEQ	Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur le Développement Régional de l'Est du Québec
GRIEVA	Groupe de Recherche-Intervention en Évaluation
HLM	Habitat à Loyer Modéré
HRM	Rapport Higgins-Martin-Raynauld
IRPP	Institut de Recherche en Politique Publique
ISQ	Institut de la Statistique du Québec
MRC	Municipalité Régionale de Comté
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles
OIT	Organisme International du Travail
OSE	Orchestre symphonique de l'Estuaire
PUL	Presses de l'Université Laval
SAGE	SAGE Publications est une maison d'éditions internationale et indépendante des revues et de livres fondée par Sarah Miller (SA) et George (GE) McCun en 1965
PUF	Presses Universitaires de France

UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
RCI	Radio Canada International

INTRODUCTION

Le présent travail de recherche propose une réflexion sur le phénomène d'immigration en région touchant la capitale du Bas-Saint-Laurent: *Rimouski*. Il explore plus précisément les aspects socioculturels se rapportant à l'intégration des immigrants étrangers dans la ville choisie, c'est-à-dire les différents processus liés à leur établissement, à l'adaptation interrelationnelle avec les membres de la société d'accueil, et à l'ajustement social et culturel dans différentes activités qui font le quotidien des habitants de Rimouski.

S'il est vrai que nous focalisons notre étude sur la connaissance des aspects socioculturels de l'intégration, les dimensions économiques du thème de recherche ne sont pas pour autant négligées, car ces dernières conditionnent la réussite du processus d'intégration des immigrants dans les réalités sociales et culturelles de vie des habitants des villes régionales du Québec et y contribuent. Nous voulons souligner l'apport des immigrants au développement local de la ville de Rimouski et établir le lien avec les politiques de régionalisation de l'immigration au Québec.

Notre travail se divise en sept chapitres répartis dans les quatre parties du mémoire:

- La première partie qui présente le milieu d'étude et qui spécifie l'objet de la recherche comporte trois chapitres : le premier porte sur le milieu rimouskois et sa diversité culturelle ; le deuxième concerne la pertinence du thème de la recherche ; le

troisième propose une mise en contexte du sujet étudié ainsi qu'une présentation de la problématique de la recherche.

- Nous empruntons une approche interdisciplinaire dans la deuxième partie du mémoire consacrée au cadre théorique de la recherche. Cette partie comprend deux chapitres où nous faisons appel à la sociologie, à la géographie humaine, à la démographie, à la statistique, à l'anthropologie, etc. Ces disciplines ont contribué à l'élaboration des concepts de base retenus pour ce travail. Ils sont présentés au quatrième chapitre et sont les suivants : l'immigration, l'intégration et les termes affiliés à ce concept ainsi que la mise en relief du concept de développement. Le cinquième chapitre, quant à lui, expose une partie des travaux pionniers recensés et intéressants en matière de développement social et de développement régional tout en articulant leurs rapports à la situation des immigrants, particulièrement de ceux faisant partie des minorités visibles qui vivent dans les villes des régions périphériques du Québec.
- Le cadre méthodologique constitue la troisième partie et le sixième chapitre du mémoire où les choix méthodologiques et les considérations éthiques de la recherche sont présentés après les précisions sur les questions de recherche et les hypothèses.
- La dernière partie, la plus importante du mémoire, couvre le septième chapitre qui se consacre à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies auprès de notre population de recherche.
- La conclusion du mémoire fait état des limites rencontrées au cours de l'enquête et émet des recommandations dans le but d'encourager la poursuite des études sur l'immigration dans les villes québécoises non métropolitaines.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DU MILIEU D'ÉTUDE, SPÉCIFICATIONS DE L'OBJET DE L'ÉTUDE

Dans cette partie du mémoire, nous traçons dans un premier temps un bref aperçu du milieu rimouskois en tenant compte de ses caractéristiques géographiques, administratives et démographiques. En deuxième lieu, nous essayons de prouver la pertinence de notre thème de recherche. Ensuite, vient la présentation des spécificités de l'objet de notre étude où il est question de détailler nos objectifs de recherche, l'état de situation à partir duquel se développe la problématique de la recherche, enfin les voies d'analyse privilégiées.

CHAPITRE 1

LA VILLE DE RIMOUSKI ET SON MILIEU SOCIOCULTUREL

1.1 Description de la ville de Rimouski

Rimouski, qui serait issu des langues mik'maq ou malécite et qui se traduirait «*terre des orignaux*» ou «*retraite des chiens*», est une paisible municipalité urbaine située dans le Bas-Saint-Laurent dans la province de Québec. Elle jouit d'une position stratégique par sa localisation sur la rive droite de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent.

Rimouski doit son développement aux avantages tirés de divers facteurs historiques tels que le fait qu'elle soit le siège d'un évêché, le chef-lieu d'un district judiciaire, une capitale régionale, etc. Ces décisions ont permis la construction et le développement de plusieurs maisons d'enseignement, l'arrivée des professionnels et l'établissement de nombreux bureaux régionaux des ministères ou des sociétés du gouvernement du Québec. Conséquemment, elle a été désignée comme métropole régionale à cause de la forte concentration du commerce, des services personnels et professionnels, des institutions d'enseignement et de santé. Elle abrite de nombreux sièges sociaux d'organismes et des centres administratifs majeurs qui constituent le fondement même de la vitalité économique et sociale de la nouvelle ville.

En 2007, la Municipalité régionale de Comté (MRC Rimouski-Neigette), d'une superficie de 2 762 km², comptait une population de 53 667 habitants faisant d'elle la MRC la plus peuplée de la région du Bas-Saint-Laurent. Une proportion de 80% de la population de cette MRC vivait dans l'agglomération de Rimouski considérée comme la capitale administrative de la région. La population locale représente près de quarante-deux mille (42 000) habitants permanents et la ville compte plusieurs milliers d'élèves et d'étudiants¹ qui viennent chaque année y recevoir un enseignement de qualité. La ville s'est aussi imposée au fil des années comme technopole maritime, capitale de la recherche appliquée en sciences de la mer et ville portuaire ainsi que comme milieu formant des jeunes entrepreneurs dynamiques.

1.2 Le milieu socioculturel de Rimouski et sa diversité culturelle

Le profil sociodémographique des communautés publié par Statistique Canada (2006) fournit des indices d'une certaine diversité culturelle à Rimouski. Bien que les chiffres témoignent d'un degré de diversité moindre que dans l'ensemble du Québec, ils indiquent néanmoins que la tendance est bien inscrite dans les données qui caractérisent la ville. Ainsi, la proportion des habitants vivant à Rimouski dont la langue maternelle est le français représente 97,7 %, alors qu'elle est de 79,9 % pour l'ensemble du Québec. Pour ce qui est des personnes de minorités visibles de 15 ans et plus détenant un diplôme secondaire obtenu à l'étranger, elle est de 1,2 % comparativement à 4,6 % pour la

¹ Sans compter les institutions éducatives privées et l'Institut Maritime du Québec, l'UQAR et le Cégep de Rimouski atteignent un total de plus de 10 000 étudiants selon les statistiques de ces maisons d'enseignement.

province. En se référant à l'ensemble de la minorité visible qui représente 8,8 % au Québec, la ville de Rimouski avec ses 1,5 % a tout de même une représentation assez significative.

Rimouski est le foyer social et culturel de toute une région dont le dynamisme culturel est très vivant et en perpétuelle croissance. Jean Larrivée (2006: 3-18) montre qu'effectivement depuis toujours, la ville constitue un espace d'échange entre des personnes d'origines différentes en plus d'appartenir à la plus grande zone francophone de l'Amérique du Nord. Quant aux arts, la ville loge et anime de grands organismes, notamment l'Orchestre symphonique de l'Estuaire (OSE), le Conservatoire de musique du Québec, le Musée régional et le Musée de la mer, en plus de plusieurs galeries d'art, et des espaces de récréation touristique.

Toutes ces richesses culturelles ajoutées à son caractère maritime font de Rimouski l'un des bijoux du tourisme bas-laurentien et québécois. L'industrie touristique profite ainsi de tout ce potentiel. À titre d'exemple, nous mentionnerons le Musée de la mer de Pointe-au-Père et le Parc national du Bic qui constituent à eux seuls des produits d'appel touristique pour l'ensemble de la région.

CHAPITRE 2

PERTINENCE DU THÈME DE LA RECHERCHE

L'histoire nous apprend que le peuplement initial de l'espace géographique où se situe l'actuelle capitale régionale est dû à la présence d'autochtones d'origine amérindienne pour s'enrichir progressivement avec le passage des explorateurs et l'arrivée des premiers occupants d'origine européenne et, dans un passé proche, s'est diversifié davantage avec l'accueil des segments de population d'origine asiatique, africaine et des Caraïbes grâce aux politiques canadiennes d'immigration. L'avènement de l'immigration internationale contemporaine ne facilite pas les choses, car après un peuplement autrefois lent et difficile, dans le souci de son progrès, la ville se bat actuellement pour retenir ses jeunes et sa population immigrante sur son territoire et contrer les mouvements d'exode vers les plus grandes métropoles (Gosselin, 2006: 48; Larrivée, 2006: 18).

L'immigration constitue l'un des outils importants dont s'est doté le gouvernement du Québec pour relever ses défis de développement. Le plan d'immigration du Québec pour l'année 2008 illustre bien cette importance. Ce plan prévoit que le Québec sélectionnera entre 36 500 et 38 000 immigrants en 2008. Le quota prévu a atteint en 2007 le total de 36 300 personnes sélectionnées alors qu'en 2005 le total d'admissions prévues était de 43 321 (MICC² 2008).

² MICC: ministère québécois de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

L'immigration est actuellement la principale source de croissance de la population active au Québec et elle en sera encore plus dans les années à venir. C'est pour répondre à ses responsabilités que le gouvernement du Québec a fait de l'intégration professionnelle des immigrants l'une de ses priorités. Mais au-delà de vouloir en faire un outil pour assurer la pérennité de sa machine économique, Jacques Robert (2005: 71) avance que la province reconnaît que l'immigration peut aussi l'aider à relever quelques-uns de ses autres défis, notamment le redressement démographique, et l'ouverture sur le monde. Toutefois, cette «solution» soulève quelques problèmes.

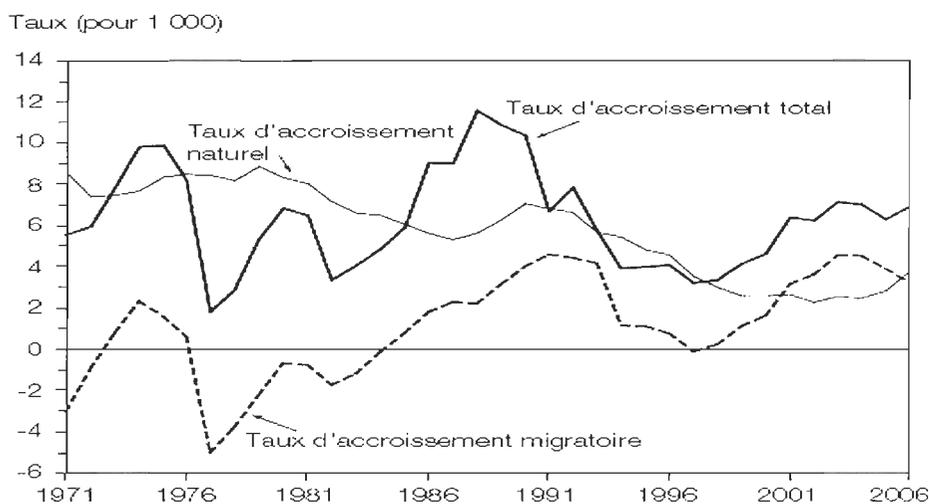
Certes en référence à notre étude, mentionnons aussi la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères dans un délai convenable. Cet effort facilitera en retour le rapprochement interculturel avec les Québécois puisqu'il conditionne indirectement l'intégration sociale, économique, et culturelle des immigrants à la société québécoise.

Pourtant, l'insertion professionnelle des nouveaux venus n'est pas aussi rapide et réussie qu'on le souhaiterait. C'est de cette constatation que relève la pertinence d'étudier les questions d'ordre socioculturel propres à la population immigrante localisée dans les régions périphériques du Québec. Une révision des considérations sociales et culturelles émanant des expériences du parcours d'établissement et d'adaptation de cette population dans une ville secondaire telle que Rimouski permettrait d'aborder la question sous un autre angle. À cet égard, Pierre Vincent (1994: 267-268) fait le constat que l'immigration pose un immense défi dans les territoires québécois. En particulier, la politique de régionalisation de l'immigration soutenue par le gouvernement du Québec peut

favoriser le progrès des villes des régions périphériques ou ressources en leur permettant d’asseoir leur politique de développement sur la prise en compte des apports des communautés culturelles étrangères.

Le Quotidien du 30 juin 2006 argumente par ailleurs que si l’immigration est censée participer au redressement démographique, l’apport des immigrants à ce titre n’est pas à négliger. Chantal Girard (2007: 27) avance que l’indice synthétique de fécondité avait atteint 1,62 enfant par femme en 2006, 1,52 en 2005 et 1,48 en 2004. Au Québec, le nombre moyen d’enfants par femme est passé sous le seuil de remplacement des générations (soit 2,1 enfants par femme) en 1970 et a poursuivi sa décroissance jusqu’en 1987 soit à 1,36. Il a ensuite augmenté et s’est maintenu au-dessus de 1,6 enfant par femme de 1990 à 1996, avant de retomber à 1,45 en 2000. La remontée récente ramène l’indice au même niveau qu’il y a une décennie.

Figure 1: Taux d’accroissement naturel et migratoire du Québec entre 1970-2006



Source: Chantal Girard, Institut de Statistique du Québec 2007, p.27 et p.15

Le maintien de cet indice au-dessus du seuil de remplacement des générations, l'accroissement naturel (naissances moins décès) et l'immigration font ainsi partie des préoccupations nationales, car cet ensemble contribue à la croissance de la population qui en retour influence l'économie nationale. En effet, la croissance démographique compte beaucoup pour les industries nationales qui ont besoin de main-d'œuvre et qui doivent faire face au vieillissement de la population qui prend vite de l'ampleur dans les différents secteurs de production. Voilà pourquoi selon les arguments du Conseil du Patronat du Québec (2007: 5, 6, 10), il dépend du dynamisme des villes régionales du Québec comme Rimouski que leurs acteurs participent à la réalisation de la politique de régionalisation de l'immigration. Il importe également que ces villes innovent dans leurs efforts de rétention des nouveaux habitants en privilégiant par exemple des immigrants économiques capables de générer de l'emploi.

L'importance de l'intégration socioculturelle des immigrants ne se limite pas au contrat moral (ou adhésion volontaire) passé entre la société d'accueil et l'individu. Elle ne repose pas non plus exclusivement sur la volonté politique des autorités, ou sur la mise en œuvre des démarches d'accueil et d'accompagnement. Il y a aussi la question de la facilitation du rapprochement interculturel qui forme un enjeu très important dans l'établissement des personnes immigrantes. Cela signifie aussi l'aptitude des nouveaux venus à découvrir la culture (us et coutumes) et à socialiser avec les membres du milieu hôte.

Par exemple, une bonne partie des immigrants proviennent de l'Asie et de l'Afrique, qui sont des milieux communautaires où le statut social des individus se définit à partir de l'importance de la famille élargie. Dans les pays du Nord au contraire, c'est la famille restreinte qui prédomine. Cette situation pourra être perçue comme un frein au taux de natalité chez les immigrants asiatiques et africains pour qui, un adage dit que, l'éducation des enfants passe par tout le village. Pour les immigrants, le rapprochement interculturel pourrait aller dans ce sens: permettre un réaménagement des rôles liés à l'absence de certains membres de la famille en recourant à l'utilisation de figures de substituts (membres de la famille étendue ou personnes extérieures à la famille) pour jouer ce rôle perçu comme essentiel au développement de leur progéniture (Rousseau, C.: 2004: 1096).

D'autre part, la propension à se déplacer vers les grandes métropoles est très forte, d'où, la grande préoccupation du gouvernement provincial et même fédéral à agir dans le sens d'une répartition équitable de la population dans l'espace. Dans cette répartition, l'équité est recherchée d'un côté entre les provinces et de l'autre entre les régions. Ce dernier volet traduit sans doute toute la pertinence de notre recherche.

CHAPITRE 3

SPÉCIFICATIONS DE L'OBJET DE L'ÉTUDE

3.1 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Notre recherche a comme objectif général:

- d'analyser la prise en compte des facteurs culturels dans la mise en œuvre des politiques d'immigration dans le Québec régional, et particulièrement dans la MRC de Rimouski-Neigette.

Afin d'être en mesure d'atteindre l'objectif général, ce travail cible les objectifs spécifiques suivants:

- établir l'influence des us et coutumes dans les mécanismes de l'intégration sociale et culturelle des immigrants de la minorité visible de Rimouski ;
- apprécier le rôle et la contribution des acteurs importants au cours du processus d'établissement et d'adaptation des nouveaux arrivants ;
- apprécier le degré de considération des aspects culturels au cours du processus d'intégration des immigrants en région périphérique ;
- identifier les secteurs d'activités et les domaines de la vie publique considérés par les immigrants et les autres acteurs de développement comme étant des goulots d'étranglement à l'intégration culturelle des nouveaux arrivants.

Dans la suite des travaux de Victor Piché et Liane Bélanger (1995: 12), notre travail de recherche a permis de collecter des informations actualisées permettant d'enrichir ou de bonifier la liste des principales mesures de l'intégration au Québec et, particulièrement dans la ville de Rimouski.

Pour ce faire, ce travail vise donc à étudier les points ci-après:

- connaître les habitudes culturelles (us et coutumes) des immigrants ;
- découvrir jusqu'où les nouveaux habitants de Rimouski sont socialement et culturellement prêts à s'engager avec la population rimouskoise ;
- identifier les préoccupations socioculturelles exprimées par les immigrants ;
- déterminer comment se déroule le rapprochement interculturel au sein de chaque catégorie d'immigrants dans la ville.

La description de l'ensemble des faits marquant les parcours d'établissement et l'expérience de vie au quotidien des nouveaux habitants se place au cœur de cette étude. Cette approche prend appui sur la démarche de consolidation des relations interpersonnelles, et sur le maintien de la culture (us et coutumes) dans l'espace public. Selon notre analyse, dans cette intégration socioculturelle, la dimension culturelle sert aussi de cadre d'accompagnement et d'encadrement de l'immigrant. La culture de l'immigrant permet à l'individu de mieux s'affirmer et de développer des affinités avec les composantes de son milieu d'accueil. La culture du milieu est considérée comme un outil de cohésion, d'adaptation, d'expression et de développement socioéconomique des habitants de la région.

3.2 ÉTAT DE LA SITUATION

Le déséquilibre démographique entre les régions a toujours constitué une question d'actualité au Québec. Les discussions autour du rapport HMR ou Higgins, Martin, Raynauld (CSN Saguenay – Lac-Saint-Jean. 2001: 10 – 11), soupçonné de vouloir vider les régions de leur population³, en témoignent. Les disparités socioéconomiques se sont caractérisées par un exode des populations des régions vers les grands centres comme Montréal et la ville de Québec. Ce phénomène existant depuis des décennies n'incite pas les immigrants à s'établir en région. Depuis quelques années, les autorités souhaitent neutraliser cette tendance et tiennent à promouvoir le peuplement ou l'établissement des Québécois dans les villes régionales grâce aux politiques comme celle que le ministère québécois responsable de l'immigration a amorcée: la régionalisation de l'immigration.

3.3 ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

Il s'agit ici de se donner un cadre d'analyse par rapport à la thématique choisie. Le défi de l'intégration socioculturelle dans les régions est au centre de notre recherche. C'est pourquoi notre démarche s'articule autour de trois grands concepts: l'immigration, l'intégration, et le développement. Différents aspects de l'intégration sont évoqués: aspect culturel, aspect social et aspect économique.

³ Rapport HMR, p. 153, 145.

L'intégration des immigrants en région et plus précisément les enjeux socioculturels de cette intégration définiront le Québec de demain. Cela s'illustre très bien à travers les débats entourant l'importance de la promotion de l'interculturalisme. L'espace public formé par les hôtes et les arrivants se définit ainsi comme le cadre dans lequel on peut évaluer la volonté d'adaptation des immigrants, le transfert des connaissances entre les hôtes et les immigrants et le degré de tolérance des deux parties. Ces facteurs savamment réunis sont supposés déterminer le défi d'intégration socioculturelle à relever par les territoires des régions du Québec.

Le projet de régionaliser l'immigration au Québec risque d'être ralenti par certains obstacles, tels que ceux mentionnés par Michèle Vatz Laaroussi (2008: 80). Selon notre appréciation, son cadre s'applique bien à la situation de Rimouski: «L'accueil et l'intégration de ces immigrants dans des zones qui sont plus fortement et plus traditionnellement homogènes du point de vue culturel, ethnique et religieux posent alors une problématique spécifique. Plus encore, la question de la participation sociale et politique des communautés immigrantes dans ces régions va se poser de manière à la fois spécifique et pressante».

Les statuts d'immigrant et de réfugié, tout en permettant aux nouveaux venus l'accès en terre canadienne, compromettent un bon départ dans leur nouvelle vie et nuisent à l'atteinte d'une pleine autonomie. Malgré leur optimisme, il y a apparemment un frein à l'intégration socioculturelle pour les immigrants dans la vie de chaque jour faute d'une intégration socioprofessionnelle satisfaisante: par exemple, la non-reconnaissance des

diplômes étrangers (et de l'expérience de travail acquise à l'étranger) imposée aux nouveaux venus constitue un handicap majeur à leur rétention en général. Les intervenants actifs dans le secteur de l'orientation et de l'intégration des immigrants dans leur nouvel environnement avancent qu'il existe d'autres problèmes en plus de celui-là, à savoir, l'adaptation culturelle, l'apprentissage de la langue aussi bien le temps que prend tout ce processus pour s'intégrer. (Tucci, I. 2009 : 208-216)

DEUXIÈME PARTIE

CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE ET RECENSION DES ÉCRITS

Cette partie du mémoire comprend le quatrième chapitre où nous énonçons les concepts de base retenus pour cette étude, à savoir: l'immigration, l'intégration notamment sous leur aspect socioculturel, et le développement. Le cinquième chapitre présente une synthèse des écrits antérieurs recensés et jugés essentiels à la question de l'intégration des immigrants dans les villes régionales ou non métropolitaines du Québec. Notre étude est encore au stade exploratoire et c'est ce fait qui nous incite à présenter cette synthèse pour les futurs chercheurs dont les intérêts convergent avec les nôtres. La discussion ne se limite pas seulement à la présentation de ces concepts; elle va jusqu'à questionner la pertinence et l'orientation de la politique québécoise de l'immigration dans ces villes. Cela est d'abord nécessaire pour bien comprendre les immigrants dans leur rôle d'acteurs sociaux, ensuite pour juger de leurs capacités en tant que membres productifs dans leur nouvelle société. Cet exercice met également en perspective l'avenir de la diversité culturelle dans le développement local de ces villes qui sont pour le moment encore homogènes.

CHAPITRE 4

CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

4.1 Les dimensions du terme immigration

Décrite comme un phénomène collectif et consubstantiel de la destinée humaine, la migration, est une constante de la civilisation, dans le sens où elle a constamment modifié la composition des peuplements humains sur la planète. Elle doit être comprise et analysée avec minutie. L'importance de ce phénomène peut être illustrée à partir de trois situations:

- l'immigration peut faire partie d'une logique individuelle dans l'espace social quand elle est exploitée comme une stratégie visant à améliorer le sort du sujet ainsi que celui de ses proches;
- elle peut être considérée comme facteur économique parce qu'elle contribue à la prospérité économique des entités concernées;
- des deux situations susmentionnées découle alors un potentiel de développement reposant sur le dynamisme des échanges et sur le développement de réseaux (sociaux, économiques) au bénéfice de tous et chacun.

L'immigration est une «migration» vue du côté du pays de destination. D'après le Petit Robert (2006), c'est *le processus à partir duquel s'effectue une entrée dans un pays de*

CHAPITRE 4

CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

4.1 Les dimensions du terme immigration

Décrite comme un phénomène collectif et consubstantiel de la destinée humaine, la migration, est une constante de la civilisation, dans le sens où elle a constamment modifié la composition des peuplements humains sur la planète. Elle doit être comprise et analysée avec minutie. L'importance de ce phénomène peut être illustrée à partir de trois situations:

- l'immigration peut faire partie d'une logique individuelle dans l'espace social quand elle est exploitée comme une stratégie visant à améliorer le sort du sujet ainsi que celui de ses proches;
- elle peut être considérée comme facteur économique parce qu'elle contribue à la prospérité économique des entités concernées;
- des deux situations susmentionnées découle alors un potentiel de développement reposant sur le dynamisme des échanges et sur le développement de réseaux (sociaux, économiques) au bénéfice de tous et chacun.

L'immigration est une «migration» vue du côté du pays de destination. D'après le Petit Robert (2006), c'est *le processus à partir duquel s'effectue une entrée dans un pays de*

personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y trouver un emploi. Dans le cadre de ce travail de recherche, nous entendons par non autochtones, les résidents de la province du Québec en général, et de la MRC de Rimouski-Neigette en particulier ayant rempli toutes les formalités d'immigration nécessaires pour s'établir de manière temporaire ou permanente au pays. Cette compréhension contraste avec le sens du terme «autochtone» qui selon Marie-Christine Weidmann Koop (2003: 121) signifie «né du sol lui-même»; il est employé au Québec pour désigner les Inuits et les Amérindiens parce que leurs ancêtres sont les premiers habitants connus du territoire. Le terme *local* désigne le citoyen québécois établi et qui vit à Rimouski.

Selon Denise Helly (1992: 23-25), la frontière externe, territoriale, définit le fait physique et le droit juridique de l'immigrant. Cette chercheuse fait mention de deux paramètres aidant à l'identification de la nature des représentations relatives à l'immigration au Québec ou dans tout autre pays. Le premier *concerne les fondements de l'identité collective, le second englobe les modalités d'intervention des institutions publiques et privées auprès des populations immigrées.* La frontière interne, identitaire, collective, décidant d'une part, de l'appartenance ou non des immigrés et de leurs descendants à la société dite d'accueil, d'autre part de leur traitement par l'État. Ces frontières représentent respectivement, dans le cas du Canada, la juridiction fédérale pour ce qui est de la frontière externe et la juridiction provinciale pour ce qui est de la frontière interne.

L'ensemble de ces indications montre en définitive que le sens du terme *intégration socioculturelle* va plus loin que le terme immigration en allant puiser dans les détails de

l'ensemble des gestes qu'accomplit quotidiennement l'immigré dès l'arrivée, ensuite pendant les différents processus de son établissement avec la collaboration des acteurs du dit milieu. Ces nouveaux venus proviennent de *l'immigration permanente* (résidents permanents, travailleurs autonomes, etc.) et de *l'immigration temporaire* (les visiteurs avec visa de séjour, étudiants, réfugiés, etc.) Mentionnons ici que la population estudiantine et les demandeurs d'asile politique changent souvent d'intention de résidence avec l'acquisition d'un permis de résidence permanente canadienne. En fait, Marie Chevrier (1993: 137, 153) décrit ces deux dernières catégories comme des cas d'intégration à succès, car ces personnes arrivent à développer au fil du temps de fortes affinités avec les constituants du milieu de séjour.

4.2 Comprendre le processus d'intégration socioculturelle

En effet, ce terme «intégration» est un concept polysémique qui fait référence à un processus et à un état d'être. Il évoque une réalité variable qui fait appel à des paramètres relativement clairs comme nous le dit Sylvie Fortin. (2000: 1). Ses origines remontent à l'œuvre du sociologue Émile Durkheim (1858-1917). Pour celui-ci, le concept fait allusion à une propriété de la société elle-même, qui lui permet d'exister comme une unité cohérente malgré les différences entre individus qui y vivent: il n'y a pas d'abandon complet de l'identité des groupes coexistants.

Fortin (2000: 2-3) commente le fait que, d'après Durkheim, le lien fondamental entre les différentes formes de cohésion sociale et l'intégration des individus se révèle par la

capacité potentielle d'une société à agir comme pôle intégrateur; son degré d'intégration dépend du type de solidarité qui y prévaut. En référence à Piché et Bélanger (1995: 10), nous ajouterons que, dans ce processus d'intégration, les migrants et les hôtes s'influencent mutuellement et finissent par se transformer de façon homogène avec le temps.

Différents contextes sont donc utilisés pour montrer la variance dans l'application du concept «intégration». Dans notre étude, nous mentionnerons Paecht (2004: 22-23) pour qui *l'intégration sociale et économique* consiste à considérer qu'à partir du moment où l'on travaille, on bénéficie des mêmes droits sociaux que les locaux, alors que *l'intégration culturelle* passe par l'acquisition de la langue et la possibilité de s'approprier la culture (ou des habitudes) du pays dans lequel on essaie de s'implanter.

Collectivement, les notions précitées nous amènent à dire que cette intégration socioculturelle réfère à l'ensemble des connaissances, des comportements, des systèmes collectifs et des structures (sociales, religieuses, etc.) que pourrait apprendre l'individu (dans notre cas l'immigrant) concerné, en plus de ses expériences antérieurement acquises; et qui est transmis socialement par les acteurs locaux.

Cette compréhension va de pair avec la contribution de Piché et Bélanger (1995), de qui on tire l'idée de l'harmonisation – relative aux identités des parties concernées – facilitée par le «polissage» du temps. Ainsi, on identifie dans ce processus deux acteurs

principaux qui y contribuent: le réel effort de la part de l'immigrant, ainsi que le rôle de facilitateur de la part de l'autorité locale et/ou des hôtes. (Paecht, 2004: 22-23)

4.2.1 Le concept d'intégration socioculturelle: discussion de ses aspects sociaux et culturels

La section précédente a illustré l'intégration comme un processus par lequel l'incorporation a lieu dans un ensemble plus vaste. Dans la présente section, nous allons nous concentrer sur le concept d'intégration socioculturelle. Il est question ici de montrer la façon dont se mettent en place les mécanismes visant à amorcer dès l'étranger la démarche d'intégration et à assurer l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants dans les territoires québécois.

4.2.1.1 L'appréciation de la considération des aspects social et culturel dans l'expérience d'établissement de l'immigrant

La diversité ethnique au Québec a rendu plus visible et plus intéressante *la question de l'établissement social et culturel des nouveaux arrivants*. Une raison expliquant cette prise de conscience relève du questionnement sur les résultats de l'influence réciproque des cultures des habitants de la province.

Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière (1991: 110-131) rappellent que *cette diversité des composantes de l'identité québécoise et des préoccupations qu'elle soulève n'est pas un phénomène récent*. Les fondements d'une culture de convergence au Québec remontent à la rencontre historique des cultures amérindiennes et française. Ensuite, tout au long de son parcours historique à partir *des emprunts ou contributions lors des contacts avec les éléments culturels d'autres peuples* en provenance de l'Europe, de l'Amérique ou d'autres continents, et aussi lors des contacts avec des groupes ethniques variés. Ces auteurs concluent que *cette culture de convergence propose un engagement collectif pour devenir le fondement d'un projet d'harmonisation sociale qui incite à la recherche des assises d'une mémoire commune*.

L'expérience d'établissement demande un effort personnel de la part de l'arrivant qui, en retour, sur une base de réciprocité, est amené à s'adapter à son nouveau milieu de vie tout en ayant la responsabilité de respecter les valeurs fondamentales de la société d'accueil. Toutefois cela n'empêche pas certains immigrants de s'établir et de vivre pendant des années dans le milieu d'accueil sans pour autant s'y adapter. Cela évoque la notion d'exclusion sociale, plus particulièrement le processus de rupture du lien social communément nommé la marginalité, où le sujet se fixe activement ses propres normes qui ne sont pas en harmonie avec la nouvelle société. Cette attitude active de retrait social, dans certains cas, aboutit à la création d'une sous-culture (Robert, J. 2005: 72).

4.2.1.2 La pertinence des politiques d'intégration

C'est le même avis que partage Mario Buzzanga (1975: 50-53) lorsqu'il dit que la personne qui vit *dans une société en transformation peut échapper à la catégorisation définitive à condition d'être fort patiente*. Il faut laisser faire le temps malgré le sentiment d'incertitude que peut inspirer le milieu dans lequel cette personne se trouve. À la différence d'une société stationnaire où l'individu finit par devenir ce que les autres disent qu'il est, une société en transformation oublie facilement les défauts comme les qualités, la pauvreté comme la richesse. Ces états y sont vite effacés par le temps tandis qu'une société stationnaire voit sa structure sociale et culturelle rester longtemps permanente. Ce dernier cas de figure (société stationnaire) semble caractériser un grand nombre de sociétés de provenance des immigrants dits de minorité visible du Québec (les populations de souche africaine, arabe et asiatique).

Dans son étude, Marie Chevrier (1993: 136, 157, 158) ajoute que l'on reproche à Rimouski divers «défauts» et faits tels que l'hiver, le manque d'un réseau de transport adéquat, la difficulté d'obtention d'un emploi, l'éloignement des grands centres. Malgré la persistance des problèmes évoqués, nous mentionnerons qu'avec le temps il existe un réel progrès dans certains domaines grâce à un nombre de mesures incluses dans les actions approuvées par le Comité interministériel à l'intégration. Nous mentionnerons à titre d'exemple l'octroi des permis de travail aux étudiants internationaux dans un court délai à Rimouski.

Scientifiquement parlant, notre approche dans ce travail de recherche soutient l'idée de la définition d'une politique d'intégration socioculturelle propre à la ville, mais conforme au modèle d'intégration québécois; celui-ci étant fondé sur une approche citoyenne inclusive dont la démarche va de l'accueil des nouveaux arrivés jusqu'à l'effort favorisant la pleine participation citoyenne (ou responsable) de tous les résidents issus de l'immigration.

Cette intégration suscite une participation active conciliable avec le maintien des spécificités tant culturelles, sociales, économiques que morales tout en tenant pour acquis que l'ensemble s'enrichit de cette variété et de cette complexité. Cette affirmation fait ressortir une dualité du terme intégration: il s'agit de l'appartenance à la communauté politique d'une part, qui abolit toutes les singularités des personnes (la population accueillante et la population immigrante). Il est question, d'autre part, du maintien de «spécificités» qui concourent à l'enrichissement du patrimoine socioculturel de la communauté d'accueil provenant des nouveaux arrivants en plus de certaines valeurs culturelles des immigrants.

4.2.1.3 Le rapport entre le statut socioéconomique, l'intégration socioculturelle et l'intégration résidentielle

Il est possible de faire un lien entre l'intégration et le statut socioéconomique des immigrants. Ces derniers souhaitent assurer leur bien-être et leur qualité de vie. Les différents travaux des chercheurs qui se sont penchés sur l'intégration socioéconomique des immigrants soulignent leur souci de réussir leur établissement dans leur nouveau

milieu de vie. Le statut socioéconomique, quant à lui, englobe un ensemble d'indices (ou traits sociaux mesurables) pouvant déterminer, après analyse, le niveau de pauvreté ou de richesse d'une population habitant un secteur géographique donné. Il est facile de supposer que le statut socioéconomique peut conditionner plus ou moins fortement l'intégration socioéconomique des individus.

Micheline Mayer-Renaud (1988 : 49, 57-58) ajoute que la condition ou le statut socioéconomique d'un ménage joue beaucoup dans l'orientation de ses choix, par exemple, en matière de localisation résidentielle ou du type de logement qu'il peut se payer, aussi bien qu'en ce qui concerne l'accès à la santé et à l'éducation de ses membres. Alberte Ledoyen (2002 : 9-19) a effectivement démontré dans ses études sur l'accès au logement que cette condition influencerait considérablement l'intégration résidentielle des immigrants lorsque plusieurs facteurs parfois difficiles à mesurer sont mis en perspective. Il s'agit des facteurs suivants : la période d'adaptation ; l'état du marché locatif qui influence l'attitude des propriétaires dans leur choix de la clientèle « immigrée »; les préférences ethniques qui influencent la distribution et l'organisation territoriale des immigrants qui, elles, sont en retour influencées par certaines valeurs et normes culturelles chères à ces derniers; enfin, une variété de formes de discrimination⁴ incluses dans cette logique d'accès au logement.

Par intégration résidentielle, on entend un accès à un lieu d'habitation considéré satisfaisant, peu importe qu'il s'agisse d'un logement loué ou d'un espace de vie dont on

⁴ Labelle, M. *et al.* 2007. «Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités [...]». CRIEC-UQAM : Montréal. pp. 82

est propriétaire. La ségrégation résidentielle, quant à elle, fait allusion à une analyse de la place d'un groupe particulier de la population dans la division sociale de l'espace lorsque la fonction de résidence est prise en considération (c'est-à-dire, les caractéristiques attribuables ou liées à cette organisation résidentielle⁵).

La pleine participation à la société suppose par ailleurs l'accès à un certain nombre de services sociaux. Cela explique le recours par les autorités locales à des indices pouvant les aider, dans un souci de bonne gestion et d'efficacité administrative, à évaluer la situation des diverses composantes de leur population lors de la conduite d'opérations de planification ou lors de la mise en marche de projets de développement local, par exemple. Marc Ferland, et al. (1995), Florence Sordes-Ader et Pierre Tap. (2004), J. Douglas Willms (2003) et Nicole Laurin-Frenette (1978 : 182, 188-189) font partie des auteurs qui préconisent l'utilisation des données relatives au statut socioéconomique des individus comme indicateur social capable d'aider les autorités locales à prédire les précarités sociales existant dans la population.

Cette démarche non seulement est utile pour contrer les facteurs responsables de la pauvreté, mais elle permet aussi aux décideurs d'offrir des services publics équitables pour l'ensemble des membres de leur communauté.

Une étude de l'intégration des individus dans la société qui tienne compte de leurs caractéristiques est aussi pertinente dans ce sens qu'elle encourage les chercheurs à

⁵ Puissant, S. 2006. « Les ségrégations [...] ». L'Harmattan : Paris; Boumaza, N. 2003. Les relations interethniques dans l'habitat et dans [...]. Colloque : L'habitat et la ville [...]. L'Harmattan : Paris.

mieux comprendre les différents facteurs et éléments qui définissent le statut socioéconomique. Assurer le bien-être d'un groupe donné d'individus, les immigrants par exemple, régler leurs rapports avec le reste de la communauté et leur ménager une place dans les réseaux sociaux demeurent des enjeux actuels.

4.2.1.4 La discrimination et le processus d'intégration socioculturelle

La Charte des droits et libertés de la personne du Québec promeut la mise en œuvre du droit à l'égalité pour en assurer la réalisation matérielle. C'est dans ce cadre que tout un dispositif réglementaire a été instauré depuis une trentaine d'années pour lutter contre la discrimination, notamment la discrimination dans l'emploi. Au fil du temps, le contenu de la notion de discrimination a évolué. Sa conception est passée d'un sens à priori neutre (synonyme du mot distinction) pour prendre une connotation péjorative désignant l'action de distinguer de façon injuste ou illégitime, comme «le fait de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal»⁶. (Déom, E. *et al.* 2006: 19)

Plusieurs outils relatifs aux droits humains utilisés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) définissent le principe de l'égalité et précisent le sens du terme discrimination. La Charte des Nations Unies⁷ interdit formellement toutes les formes de discriminations exercées sur base de la race, du sexe, de la langue et de la religion. La Déclaration des droits de l'homme adoptée en 1948 élargit la liste en incluant les critères tels que la

⁶ Robert, P. 2006. Dictionnaire Le petit Robert. Le Robert : Paris. p. 762

⁷ La Charte des Nations Unies : <http://www.un.org/fr/documents/charter/>

couleur, le sexe, le choix politique et toute autre opinion, la nationalité et l'appartenance sociale ou tout autre statut social. (Willmore, L. 1997 : 1-2)

Le but de notre étude n'est pas de dresser une liste des manquements aux préceptes onusiens ou des avancements accomplis afin de réduire les disparités aux plans social et économique causées par la race en tant que telle. La discrimination basée sur la race persiste et peu contribuer à une certaine immobilité pour les minorités visibles ou ethniques⁸, telles que notre population de recherche. Nous distinguons deux types de discrimination que nous explicitons brièvement dans les sections suivantes. Cela peut éclairer les raisons pour lesquelles certains immigrants n'arrivent pas facilement à s'intégrer dans leur milieu d'accueil.

4.2.1.4.1 La discrimination raciale

La discrimination raciale ou le racisme est un ensemble de théories et croyances selon lesquelles il existe une hiérarchie des races qui conclut à la nécessité de préserver le statut de la race dite supérieure, notamment en la gardant à l'abri de tout croisement et en affirmant à son droit à dominer les autres groupes humains⁹.

Le racisme a été étudié par les tenants des sciences sociales sous différents angles : au départ, comme une théorie qui permet de comprendre les mécanismes conduisant des individus appartenant à la société majoritaire et dominante à exclure et stigmatiser les

⁸ Voir en particulier Melissa Favreault (2008), Douglas S. Massey et Nancy A. Denton (1993), et Alberte Ledoyen (2002).

⁹ Robert, P. 2006. Dictionnaire Le petit Robert. Le Robert : Paris. p. 2149

individus appartenant à un groupe minoritaire. Ensuite, comme un phénomène qui surgit quand « autrui » devient une menace pour l'identité ; finalement, comme un processus par lequel se combinent deux logiques, l'une (universaliste) qui s'appuie sur un processus d'infériorisation et l'autre (différentialiste) qui se développe au nom de la singularité et du particularisme des races et des cultures. (Mankou, B. A. 2007 : 21, 24-25)

L'hégémonie ou la supériorité d'une race ou d'une culture par rapport à une autre, l'infériorisation et la négation des autres différents de soi, la peur de la différence, la haine, etc. forment des idéologies destructrices véhiculées par le racisme. La ségrégation raciale sud-africaine, autrement appelée l'*apartheid*, est l'un des exemples de discrimination instituée officiellement en Afrique du Sud entre 1948 et 1993¹⁰. Elle prétendait se justifier par le fait que chaque groupe racial aurait mieux prospéré dans le cadre d'un développement séparé. Cette pratique, en réalité, favorisait la suprématie politique et économique de la minorité blanche pendant que les autres communautés culturelles vivaient dans la pauvreté et étaient persécutées sous différentes formes.

Cette gestion des communautés culturelles à travers une politique de développement séparé est une forme plutôt extrême de racisme qui n'a pas eu cours au Québec. Cependant, le racisme a pu s'y manifester et s'y manifeste toujours sous des formes plus douces. Il y a une certaine antinomie entre le racisme et l'intégration socioculturelle qui se résume par la reconnaissance des communautés d'origine étrangère par les représentants de la société d'accueil, à travers leur participation dans tous les domaines de

¹⁰ Legrain, M. et Garnier, Y. 2002. «Le petit Larousse illustré» Larousse : Paris. p.73; Beinart, W. et Dubow, S. 1995. Segregation and Apartheid in Twentieth-Century [...]. p. 61

la vie. En bref, la ségrégation raciale est une réalité complexe et multiforme dont les manifestations n'encouragent pas une intégration sociale et un rapprochement culturel des citoyens partageant un espace commun de vie.

4.2.1.4.2 La ségrégation professionnelle

La ségrégation professionnelle est un phénomène social pouvant influencer les efforts du nouveau venu pendant les démarches menant à son accès à l'emploi, à sa carrière dans une profession et, implicitement, à son établissement. Il est certain qu'une bonne compréhension de l'intégration socioculturelle exige que le chercheur réalise des observations à plusieurs niveaux : la participation de l'immigrant à la vie de groupe (famille, réseau social, etc.), les valeurs communément partagées avec la société d'accueil, les rôles groupés par catégories fonctionnelles (rôles familiaux, rôles de travailleur, rôles de citoyen) à partir desquels l'immigrant peut être considéré comme un acteur productif dans sa société (Zay, N. 1981 : 291).

La sphère professionnelle n'est qu'une des dimensions de la réalité de l'immigrant, mais cela en est une dont l'importance est particulièrement cruciale. Comme toutes les actions discriminatoires, la ségrégation professionnelle, à travers des mécanismes d'exclusion qui lui sont propres, dresse des barrières sociales empêchant les individus de pénétrer les cercles sociaux et d'obtenir les privilèges auxquels leur formation ou leur bagage socioculturel leur permettait d'aspirer. Notre attention se porte sur ces pratiques car, selon

nous, il est plausible de croire qu'elles pourraient encourager aussi bien une ségrégation professionnelle¹¹ qu'une intégration résidentielle difficile pour les immigrants.

Un rapport portant sur la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail avance que la ségrégation professionnelle est souvent considérée comme un indice de l'inégalité sociale qui peut régner dans une société et soutient qu'une telle ségrégation est ancrée dans la stratification sociale¹² en vigueur et dans ses composantes, soit le pouvoir, les qualifications et les gains. Tous ces aspects sont liés et utilisés comme des indicateurs d'avantage ou de désavantage social. En effet, dans le cas de notre étude, nous tenons compte du statut social de l'immigrant, du type d'emploi et de son accès à l'emploi. Ces indices, en partant, font ressortir les dimensions sociales, économiques et politiques pouvant influencer de manière considérable la vie des nouveaux arrivants au Canada, en général, et dans leur ville d'accueil, en particulier (OIT. 2003 : 46).

Si l'on veut réduire les disparités existant sur le marché du travail entre les groupes sociaux, il est capital d'engager des politiques visant délibérément à garantir une équité dans l'accès à l'emploi et une égalité dans les chances pour l'acquisition et le maintien d'un bon niveau d'études et de compétence. De telles politiques contribuent efficacement à faire disparaître les emplois improductifs, instables, mal rémunérés et dégradants dans

¹¹ Les travaux d'Annie Cornet et Philippe Warland (2006), et de Marie-Josée Legault (2002) sont mentionnés ici à titre d'exemples.

¹² Stratification sociale : Pour Talcott Parsons (1973 : 14-15) c'est le classement différentiel des individus qui composent un système social donné et leur qualification de supérieurs ou inférieurs les uns par rapport aux autres selon des valeurs importantes pour la société. Pour Max Weber (1864-1920), elle s'explique par une distribution inégale du pouvoir.

lesquels sont souvent cantonnés les groupes victimes de discrimination. Il est important de souligner que le fait que les citoyens soient plus productifs et plus responsables peut favoriser l'intégration et d'adaptation dans la société d'accueil et, ainsi, avoir des avantages marqués tant à l'échelle de la société qu'au niveau individuel. (OIT. 2003 : 77)

4.2.2 Le réseau social

Dans l'existence d'une communauté, la participation sociale est essentielle, car indispensable à l'intégration sociale de la personne immigrante au sein de son nouveau milieu de vie. Cette participation joue un rôle dans le développement d'attitudes favorisant le soutien mutuel des membres de la communauté. L'individu s'intègre dans une communauté en participant aux divers réseaux sociaux qui la composent et en pratiquant à l'intérieur de ces réseaux les activités qui rejoignent ses intérêts et ceux des autres membres.

« Chacun de nous a un rôle à jouer sans avoir une vision globale de la partition ». C'est par cette métaphore musicale que Christian Marcon et Nicolas Moinet (2007 : 13) parviennent à illustrer ce qu'est un réseau social. Françoise Gadet (2003 : 95) dit que les réseaux sociaux sont des configurations relationnelles qui permettent d'analyser des structures sociales à différents niveaux (parenté, groupe d'amis, relations de travail, bande, voisinage, loisirs, associations, organisations, etc.). Selon cette auteure, d'une part, un réseau se caractérise par sa densité, sa cohésion, son ampleur, son intensité, son

histoire et, d'autre part, sa nature est définie par la fréquence des interactions entre les membres, l'intensité des liens, le degré de réciprocité et le contenu des relations (amitié, conseil, coopération).

Certains auteurs, dont Pierre Mercklé (2004 : 3-4) et Pierre-Yves Cusset (2007 : 29-30), attribuent l'origine de l'idée de la notion de réseau social au philosophe et sociologue allemand Georg Simmel (1858-1918). Pour ce dernier, la sociologie est « la science des formes de l'action réciproque » ; autrement dit, « elle est la science des structures des relations sociales » et, selon ce point de vue, « il y a la société là où il y a action réciproque de plusieurs individus »¹³.

L'expression « réseau social » provient de l'anthropologue britannique John A. Barnes qui mentionne pour la première fois en 1954 les mots « *social network* », dans un de ses articles¹⁴. Il y rend compte de l'organisation sociale d'une communauté norvégienne en analysant le fonctionnement des rapports sociaux (« *class system* ») ainsi que l'ensemble des relations qu'entretiennent ses membres entre eux (« *social action* »).

Pour ce faire, Barnes distingue trois « champs » sociaux : Le premier, à base territoriale, est la source de relations entre voisins qui se caractérisent par une hiérarchie et par une grande stabilité. Le second, produit par le système industriel, est essentiellement organisé autour de la pêche. Ce système social correspond à l'organisation politique constituée de petites unités autonomes mais interdépendantes, et connectées entre elles de façon

¹³ Simmel, G. 1999. Sociologie. Études sur les formes de la socialisation, Paris, PUF, 1999 [1908], p. 43.

¹⁴ Barnes, J. A. 1954. «Class and Committees in a Norwegian Island Parish », *Human Relations*, 7, p. 39-58

fonctionnelle plutôt qu'hierarchique. Le troisième, sans frontières bien définies, rassemble les relations informelles entre individus formellement égaux, qu'il s'agisse de connaissances, d'amis, de voisins ou de parents. Ce dernier système social, constituant typiquement le système de classe, traverse les deux autres champs (territorial et industriel) (Cusset, P.-Y. 2007 : 42-43 et Mercklé, P. 2004 : 11). En bref, Barnes cherchait à illustrer la portée considérable des réseaux qui débordent des relations d'interconnaissance et qui s'étendent au-delà du champ territorial et du champ industriel, jusqu'au monde entier.

Alain Degenne et Michel Forsé (1994 : 38-39) insistent sur le fait que souvent « l'image d'un réseau était susceptible d'avoir des effets sur les relations, voire les stratégies de ses acteurs. » Finalement, les réseaux sociaux constituent un ensemble d'entités sociales (individus, organisations sociales, etc.) reliées entre elles par des liens créés lors des interactions sociales, autrement dit lors de la participation des individus aux actions sociales. « Un réseau permet de s'entourer d'alliés avec qui partager des trucs, des connaissances, des expériences, même des préoccupations et des situations difficiles [...] pour aller plus loin, plus vite! », conclut Lise Cardinal (1998 : 25-26).

4.3 La notion de culture

La culture n'est pas monolithique : les personnes existent à différents titres au sein d'une culture. Une définition du terme tenant compte de la spécificité des peuples du monde

entier et de leur richesse dans la diversité a été offerte par l'UNESCO¹⁵ lors de la conférence mondiale sur les politiques culturelles organisée à Mexico en 1982. Elle entend par culture *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.* Elle est en fait symbolique de nature et prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Notons que notre étude se concentrant sur les us et coutumes ne fait pas référence à l'aspect artistique du terme, même si celui-ci a indubitablement un rôle à jouer.

Notons que dans cette étude le terme *culture* fait plutôt référence aux *us et coutumes*. Nous entendons par us et coutumes ces genres d'habitudes qui se perpétuent depuis le passé et qui s'enrichissent de nouveautés, mais qui ne deviennent pas pour autant des coutumes établies parce qu'elles peuvent disparaître après un certain temps. Leur pertinence dans notre étude se situe dans leur capacité à réduire les conflits entre individus et à faciliter les relations sociales. Selon Michel de Certeau (1990: xi) et Naffet Keïta (2002: 3-4), ces us et coutumes sont des «manières de faire» et des usages traditionnels qui jouent un rôle déterminant dans les «pratiques quotidiennes de la vie des sociétés» parce qu'ils explicitent les modèles d'action sociale qui composent une «culture» et exhument les modèles d'action sociale caractéristiques du peuple concerné.

Dans le contexte québécois, selon Hector Grenon (1974: 9, 76-77, 154), les us et coutumes, tels qu'illustrés par exemple par l'institution ancienne appelée «les

¹⁵ UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

fréquentations», sont des manifestations communautaires mettant en évidence la qualité des relations entre individus, cela à travers différents types d'action sociale non seulement axés sur des occasions de réjouissance, mais également des «occasions de corvées générales beaucoup moins joyeuses». Hector Grenon en parlant des us et coutumes fait implicitement allusion à une conscience sociale vivante présente parmi les Québécois. Enfin la connaissance des us et coutumes permet aux personnes de déterminer le comportement qu'il faut prendre et adopter afin de bien maîtriser les différentes règles de savoir-vivre et trouver l'harmonie avec leur milieu de vie.

Hélène Latérière et Marie-Josée Ouellet (2001: 61 - 62) dans l'ouvrage *Choix Publics et Prospective Territoriale Horizon 2025 – La Gaspésie : futurs anticipés* ajoutent qu'il y a souvent confusion pour certains entre la culture comme production artistique et la culture au sens large malgré la complémentarité et la non-dissociabilité de ces deux aspects du concept. *C'est la fonction sociale de la culture, c'est-à-dire son côté rassembleur et le rôle essentiel qu'elle joue dans la survie des sociétés régionales du Québec* qui doivent être reconnus en premier lieu dans le cadre de ce travail parce que l'étude examinera les habitudes de fréquentation des immigrants avec la population locale.

La culture est aussi considérée comme un élément stratégique en perpétuel renouvellement et un cycle d'apprentissage. Dans sa Déclaration Universelle, l'UNESCO (2001) ajoute que *la diversité culturelle s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité*. Elle est aussi *une source d'échanges, d'innovation et de créativité* pour le genre humain, aussi

nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et à venir.

Par ailleurs, il importe de souligner, en référence à l'idée de diversité culturelle, que par son positionnement géographique, on reconnaît le Canada comme un carrefour culturel entre l'Europe, l'Asie et les nouveaux mondes. Conséquemment *la province de Québec se situe au cœur de cette plateforme* comme une petite enclave francophone dans le monde anglophone nord-américain, se maintenant *grâce à la politique interculturelle et volontariste qu'amorce son gouvernement*. Jean-Pierre Rogel (1989: 93-106), d'autre part, avance que le modèle d'intégration adopté par le Québec vise à long terme l'atteinte d'un résultat où les arrivants et les hôtes participent ensemble à la construction de l'avenir d'un Québec francophone.

La politique culturelle de l'immigration s'oriente vers l'affirmation de l'identité culturelle québécoise à travers la valorisation du français comme instrument d'expression et d'accès aux ressources de la province et comme voie de dialogue interculturel entre ses habitants.

4.3.1 Le construit culturel : la culture et l'intégration comme point de départ

Selon certains auteurs, la culture se construit au fil d'un processus d'apprentissage et sur la base de références déjà acquises. En se fondant sur le concept de construit culturel, on

peut avancer que la connaissance est produite et s'épanouit dans des contextes particuliers, comme celui que représente une communauté culturelle donnée. Les idées ainsi produites à partir de contextes concrets ont des répercussions réelles. Elles se présentent comme un résultat complexe mis au point au fil du temps dans la communauté. (Treichler, P. A. 1999 : 150-152, 156)

Dans une perspective interculturelle, nous dirons que l'intégration est un construit culturel spécifique à chaque société. Si le phénomène de l'intégration est universel, son contenu et son étendue dépendent des logiques propres à chaque société et à chaque communauté. Toutes les communautés se différencient de leurs voisines et, ce faisant, se construisent une vision particulière d'elles-mêmes et de leur environnement, vision qui influence les interactions de leurs membres avec les membres d'autres communautés. Les interactions entre les immigrants et les membres de la communauté hôte permettent de développer des us et coutumes inédits qui tiennent compte de la situation.

Considérant l'importance de l'interculturalisme et le rôle central des liens relationnels, qui sont si essentiels au fonctionnement quotidien des individus et des sociétés, et considérant aussi qu'ils sont des construits culturels que l'on ne peut extraire du contexte social et culturel qui leur donne sens, nous dirons que l'intégration socioculturelle n'est pas un simple sous-domaine de la culture. Cette réflexion se retrouve dans les arguments de Jane Mills *et al* (2006 : 2, 4, 7-8) inspirés du paradigme du constructivisme social qui, en définitive, met l'accent tant sur la relation subjective entre les acteurs sociaux que sur la construction mutuelle du sens que cette relation peut avoir. Cette façon de voir

l'intégration comme résultant de la dynamique culturelle confère à la culture un rôle structurant dans la société. La culture peut donc, au même titre que la politique et l'économie, influencer le devenir des immigrants de minorité visible à Rimouski.

La vie des nouveaux immigrants et leur adaptation dans les différentes sphères d'activité se construit donc à partir d'un échange culturel et d'un partage de valeurs avec les membres de la communauté déjà en place. Cet échange se réalise dans un contexte social et culturel particulier et contribue à lui donner un sens.

4.4 La filiation théorique de la notion de développement

Définir le concept de développement revient à élaborer une longue série explicative du terme, comportant parfois en lui des significations fortement diversifiées qui se heurtent à des versions quelque peu divergentes. La filiation théorique de la notion de développement remonte au début des années 50. Elle a fait l'objet d'innombrables réflexions, études, précisions et critiques suscitant de nombreux apports théoriques. Les nombreuses définitions qu'on en a proposées évoquent tantôt un aspect qualitatif (si l'on tient compte de son apport sur le psychisme des individus), tantôt la cause de la croissance économique et tantôt l'amélioration du bien-être de l'ensemble de la population.

Selon Suzanne Tremblay (1999: 7), le terme est associé à la théorie de l'évolution naturelle. Elle mentionne Gilbert Rist (1996) d'après qui le concept est assimilé au

processus qui induit le changement dans l'environnement naturel. Ce changement évolue progressivement du naturel vers le social. Cette transposition fait que l'évolution et le changement social deviennent des processus de développement.

Il va donc de soi qu'en élargissant le sens du terme, Amartya Sen (2003 : 15 - 19) a réussi à établir un lien entre le terme «développement» et la qualité de la vie des humains par le recours au thème de la «liberté». Selon la thèse avancée par l'auteur dans son ouvrage, le développement peut être appréhendé comme un processus d'expansion des libertés réelles (ou humaines) dont jouissent les individus, à l'unique condition de faire de la liberté son objectif global. Cela parce que le développement exige la suppression des principaux facteurs qui s'opposent aux dites libertés : nous citerons entre autres la pauvreté, l'intolérance, l'inaccessibilité de certains services publics. Bref, le déni permanent de libertés élémentaires qui fréquemment trouve sa source dans la pauvreté économique.

Le développement n'est pas un «état». Ceux qui ont proposé l'utilisation de cette notion se sont considérés eux-mêmes comme «développés», c'est-à-dire, comme appartenant à des sociétés ayant atteint l'âge mûr, – ils devaient alors étendre les bénéfices de la maturité à toute la planète. Il faudrait plutôt considérer le développement comme un «processus» au cours duquel chaque pays, par exemple, se trouve à différents stades de la démarche continue qui caractérise toute l'évolution humaine. Pour José Arocena (1986: 174), le développement est une perpétuelle capacité d'évoluer dans un sens toujours chargé de positivité.

Si cette définition contribue à comprendre en quoi consiste le développement, elle omet néanmoins une dimension qui nous apparaît importante dans le cadre du présent travail, à savoir que la nature même du développement est étroitement liée à la motivation, à la position, à la situation et à la condition des acteurs de développement; bref au vécu quotidien des acteurs.

Nous souhaitons rappeler ici le propos d'Armatya Sen (2003 : 16 - 17) selon lequel l'avancement dans le développement (social) dépend avant tout de la possibilité pour les gens d'exercer leur libre initiative, soit leur fonction d'agent, dépendamment des possibilités économiques, des libertés politiques, de l'environnement social ... et des autres conditions qui favorisent l'accès aux ressources de base ou qui poussent à l'action.

Notre étude cherche à cerner l'expérience de la participation active et volontaire des immigrants dans la communauté rimouskoise, à vérifier tant l'appartenance de tous à un minimum de valeurs communes que l'acceptation individuelle et collective d'un cadre global de référence. Autrement dit, nous cherchons à évaluer l'apport du phénomène d'intégration socioculturelle chez nos sujets d'étude (à partir de leur vécu quotidien) et les conséquences positives que cette expérience pourrait engendrer dans l'évolution de la société d'accueil.

Selon Bernard Vachon (2001: 6-7), le développement local doit être original parce qu'il permet de mobiliser et de stimuler les éléments dynamiques, les ressources de la

collectivité en vue de susciter de nouveaux projets, ainsi que de déclencher et d'accompagner les processus individuels et collectifs de changement et de développement plutôt que de promouvoir des sources de tensions (racisme, exclusion sociale, etc.) au sein de la population des collectivités.

Quant à la nature du terme «développement local», Augustin Ependa (2003: 5) dégage deux options: la première renvoie à l'analyse systémique. Ici l'action de développement local apparaît comme le lieu de concertation – de ce qui vient de la base et de ce qui vient des paliers supérieurs – où l'accent est mis sur le rôle des institutions, surtout les partenariats entre les secteurs privés et publics. La deuxième option relève d'une certaine conception de la solidarité.

Dans le même ordre d'idées, Bernard Vachon (2001: 9, 24) ajoute que le développement local est une œuvre de solidarité qui tend au développement global de la personne confortée dans son identité culturelle et dans son appartenance territoriale. Il renchérit en affirmant qu'«on ne peut faire fleurir des entreprises dans un désert social et culturel.» D'un point de vue général, l'élaboration analytique de notre thème de recherche va aussi dans le sens d'un développement endogène comme l'avance Diane Doucet (1985: 19): un développement encouragé par les forces vives du milieu, et réalisé par et pour la population locale. Ce projet de développement vise à résoudre les difficultés qui sont propres au milieu.

On peut comprendre, dans ces circonstances, la raison pour laquelle les forces vives du milieu et la population locale constituent la clé même du développement. En effet Michel Vernières (2003: 27 - 49) avance que la notion de développement humain met la personne humaine au cœur de tout processus de développement. L'amélioration de la condition humaine (qui est aussi une exigence pour atteindre l'ensemble des objectifs du développement humain) contribue à la production plus efficace des biens et services souhaités par la collectivité considérée. Certaines sphères d'activité liées à la condition humaine (éducation, santé, etc.) sont privilégiées à travers les politiques de développement, qui à leur tour tiennent compte du contexte démographique spécifique à chaque pays. Il n'est donc pas surprenant de dire qu'en conséquence les migrations internationales, perçues comme une des formes de ressources humaines pour un pays, jouent aussi un rôle très important dans le processus de développement des collectivités locales données et implicitement dans la promotion du développement humain.

CHAPITRE 5

RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES

5.1 L'immigration au Canada

Avant de toucher le point central de ce travail, un bref rappel de quelques aspects pertinents de la réalité de l'immigration canadienne servira de note introductive.

Comme le pays vit une phase économique décisive, la contribution de l'immigration à ce phénomène de croissance est perçue positivement à cause de son apport à l'économie nationale. En plus de fournir de la main-d'œuvre au marché national, l'immigration apporte beaucoup à la composition démographique du pays. Une récente étude conduite par Laurent Martel *et al.* (juin 2007) sur les tendances démographiques de la population active du Canada note une baisse du taux global d'activité de la population active. Cette baisse, attribuable au vieillissement et tenant compte du faible taux de fécondité observé depuis trois décennies, atteindra son paroxysme dès 2011 et pourra avoir de nombreuses répercussions sur l'économie et sur la société canadienne.

En plus des phénomènes démographiques précités, sera mentionné le phénomène d'exode massif de la population active des régions québécoises vers les grands centres urbains. Ce mouvement crée non seulement un déséquilibre démographique sur le plan territorial,

mais il ajoute aussi un poids sur les villes régionales du Québec qui souffrent d'une dépendance structurelle et organisationnelle vis-à-vis des grands centres urbains.

Sous cet angle, le recrutement à l'étranger, dans le cadre de la politique fédérale et québécoise de sélection des immigrants, constitue l'une des solutions pouvant permettre d'alléger ces formes de contraintes.

5.1.1 L'immigration et sa catégorisation

Au Canada, selon la politique de recrutement des immigrants dans le pays, on compte en général trois catégories distinctes d'immigrants. Celles-ci incluent nommément (a) les immigrants provenant du *recrutement humanitaire* (c'est-à-dire les réfugiés, les demandeurs d'asile politique), (b) les immigrants résultant du *regroupement familial* (c'est-à-dire les membres de la famille nucléaire et quelques membres de la famille étendue de la personne immigrante), et enfin (c) ceux de la catégorie de *l'immigration économique* (c'est-à-dire les travailleurs saisonniers, les investisseurs, les travailleurs qualifiés ou indépendants, les employeurs ou les investisseurs et les travailleurs autonomes). Une autre catégorie a été identifiée dans la présente étude; elle inclut d'autres types de résidents temporaires du Canada qui, pour une quelconque raison non citée ci-dessus, s'y sont attachés et puis ont décidé de s'y établir. Cette dernière catégorie comprend entre autres les étudiants et les visiteurs.

5.1.2 L'immigration: débats et perspectives

5.1.2.1 À la poursuite d'une cohérence sociale

La politique de l'immigration canadienne est à la fois active et intensive. Elle se caractérise par des processus d'accueil et de recrutement. Le défi de l'intégration de ces recrutés vient du *nombre élevé d'immigrants ainsi que de leur diversité*: cela va de pair avec la diversité de leurs origines en plus de la palette ethnique représentative de ces derniers qui défie toute imagination. D'après les commentaires d'Arthur Paecht (2004: 22), les défis liés à l'intégration, dans la plupart des cas, ne surgissent que lorsque le migré décide de s'installer, seul ou avec sa famille, de façon permanente dans son milieu de choix.

Une société marquée par ses changements organisationnels, ses conflits et ses négociations réclame un effort compensateur de tous ses acteurs pour trouver à chaque moment cohérence interne, équilibre et intégration. Une raison de plus pour Sylvie Fortin (2000: 3) d'avancer que l'intégration n'est pas seulement donnée mais qu'elle découle d'un *effort d'investissement impliquant un long travail de la société sur les individus*. Cette idée va aussi de pair avec celle d'Émile Durkheim (1930: 463) dont les travaux montrent que *le degré de cohérence sociale est fondamental pour une bonne collaboration entre les parties concernées* afin de faire face à certains problèmes sociaux.

Dans ce cas, il est facile de conclure – la province de Québec en est l'exemple – que les difficultés liées à l'adaptation des immigrants découlent initialement de *la différence*

linguistique. En effet, la majorité d'eux ne parlent pas la langue dominante qui est le français ou ne l'ont pas comme langue maternelle. Cependant, avec le temps, la province est parvenue à perfectionner ses structures d'intégration linguistique en offrant des ressources appropriées (écoles et centres de langue, ateliers de formation, etc.) pour ce besoin primordial.

Les *différences culturelles*, quant à elles, résultent, *a priori*, de la capacité et de l'attitude des immigrants à discerner et à gérer les réalités locales de leurs nouveaux environnements. Ils ont à vivre des différences parfois conflictuelles par rapport à leurs valeurs initiales. Inversement, les autorités locales auraient à jouer un rôle de facilitateur dans cette action d'intégration socioculturelle ainsi que de législateur et de concepteur de politiques sociales.

Dans sa démarche pour une société québécoise cohérente, la province s'investit dans l'atteinte de sa vision d'une société multiculturelle, conformément aux aspirations de l'Organisation des Nations Unies en la matière¹⁶. Par exemple, cette mission s'illustre par l'importance que prend actuellement la notion juridique des accommodements raisonnables, ce débat incluant tous les acteurs sociaux de l'arène tant publique que politique du Québec.

Peu avant 2006 et le début de l'année 2007, le Premier ministre du gouvernement provincial du Québec a senti l'obligation d'intervenir en formant la commission d'étude

¹⁶ La Déclaration Universelle de l'UNESCO montre clairement l'importance de la diversité culturelle comme patrimoine commun de l'humanité.

baptisée *Commission Bouchard-Taylor*. Cette dernière avait pour but d'explorer à fond la problématique suscitée par le débat social sur la question des «accommodements raisonnables» qui non seulement suscite un intérêt mais provoque aussi une hostilité certaine parmi la population notamment celle du village d'Hérouxville. À notre avis, le principe d'accommodement raisonnable constitue un corollaire incontournable dans une société comme le Québec puisqu'il s'efforce de promouvoir, en tant qu'outil social, les droits importants qui favoriseront aussi l'intégration des nouveaux venus dans les villes régionales de la province francophone. Les aspects culturels forment une part importante dans ces accommodements, car ils relèvent des attitudes des personnes (Perreault, 2007).

5.1.2.2 Une politique multiculturelle plus qu'indispensable

Nous interprétons la politique culturelle adoptée par le Canada comme une stratégie multiculturelle qui fait que ses citoyens deviennent conscients de leur devoir de participation à la chose publique. Toutefois, si ce *multiculturalisme favorise la prise en charge différenciée de la diversité, il compromet – simultanément et indirectement – la saisie de l'unité de la société.*

Daniel (2004: 74) avance que la politique de l'immigration au Canada s'inscrit dans une logique de développement économique, dans le recrutement actif d'une main-d'œuvre qualifiée.

La réalité canadienne s'accorde bien avec les arguments avancés par Bertossi (2004: 66-70). Celui-ci souligne que, pour le bon déroulement de l'entreprise de construction nationale, la reconnaissance de la diversité culturelle, ethnique, religieuse, sociale et politique de la population doit être articulée au principe d'égalité. De plus, le Québec travaille à fond pour *la concrétisation d'un projet d'égalité* pour ses immigrants et pour la promotion de valeurs communes destinées à favoriser l'intégration de ses immigrants.

L'importance du respect du principe d'égalité *se révèle indispensable pour éviter dans la mesure du possible tout risque d'exclusion* qui ferait, par exemple, des personnes émigrées une masse dont le destin serait de se contenter d'enfler la classe pauvre à la suite d'un processus d'intégration caractérisée par un accès difficile aux ressources jugées essentielles à leur adaptation à la nouvelle société.

Par ailleurs, Fortin (2000:14) pousse plus loin l'analyse en soulevant l'hypothèse que la résurgence de la notion d'exclusion peut se manifester lorsque la tendance à négliger les facteurs structurels de la pauvreté au profit d'une approche individualiste renvoie le fardeau de la situation à l'immigrant lui-même. À notre humble avis, la province de Québec, plus précisément la ville de Rimouski, pourrait éviter une pareille fâcheuse situation tout en bénéficiant pleinement du potentiel de cette nouvelle vague démographique.

5.1.2.3 Immigrer en vue d'une participation socioéconomique active en son milieu

Sur le marché de l'emploi, l'intégration des personnes immigrées est encadrée par un bon nombre de ressources (organismes sociaux, sociétés privées et associations) ainsi que par des supports informatiques comprenant les données et les informations offertes sur le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec et sur celui du ministère de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme du Canada, le nouveau service Internet de Radio Canada International, RCI viva, etc. En rapport avec le sujet de notre étude, nous citerons, pour le cas du Québec, le support important intitulé «Apprendre le Québec: Guide pour réussir mon intégration» qui offre des directives pratiques dans l'accompagnement de l'immigré.

Comme illustration de ce que l'on trouve dans le guide, nous mentionnerons, entre autres, l'importance d'établir des contacts favorisant la participation sociale, active pouvant déboucher sur des horizons propices tels que la prospection d'emploi, la recherche de logement, la pratique d'activités communautaires et le bénévolat, l'inscription à des cours de français en plus de la nécessité de compléter son bagage linguistique avec l'anglais afin d'accroître sa polyvalence sur le marché de l'emploi québécois. Nous mentionnerons aussi l'exercice d'un emploi dès l'arrivée, sans se soucier des qualifications professionnelles acquises dans son pays d'origine, dans le but d'acquérir une expérience

professionnelle québécoise et la demande d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, etc. (Service Immigration-Québec, 2005).

5.2 L'intégration comme processus socioculturel

Après avoir présenté l'intégration comme concept clé de cette étude, nous devons maintenant clarifier ce que nous entendons par «processus» socioculturel au sens où il sera employé dans le contexte de l'intégration des immigrants dans leur société d'accueil. Les arguments avancés ici sont expressément tirés du travail de l'auteur Sharon Glazer (2005: 607-610) sur le soutien social apporté par les cultures.

Selon Bronislaw Malinowski (1968: 35-40), une culture particulière doit être envisagée comme un ensemble cohérent de manifestations les plus diverses – de nature matérielle, humaine et spirituelle – qui permet à l'humain d'affronter les problèmes concrets et précis qui se posent à lui. Elle est un tout qui regroupe des institutions qui, tout en étant autonomes, communiquent entre elles. Elle n'est jamais limitée et elle ne cesse d'évoluer.

Selon Nicolas Journet (2002: 6-7), comprendre un processus socioculturel donné revient conséquemment à décrire les fonctions de la culture. La culture est *représentationnelle*, car elle véhicule la somme des savoirs sur notre milieu et sur la façon dont il fonctionne et change. Elle est *constructive*, car elle soutient l'existence des institutions qui nous sont indispensables. Elle est *directive*, car elle nous pousse par intériorisation à observer des

normes de conduite. Finalement, elle est *évocative*, car elle nous permet d'éprouver des sentiments et d'exprimer des attitudes face aux événements.

Pour cerner la culture québécoise adéquatement, il faudrait s'arrêter à plusieurs éléments (Tremblay, 1983). Au risque de simplifier affreusement, il suffira de mentionner que la langue française et l'attachement à quelques valeurs communes comme l'égalité en feraient partie. Ces traits sont partagés par la majorité des habitants du Québec. Une étude culturelle s'efforce donc de considérer des processus socioculturels allant du niveau individuel à celui d'une collectivité.

L'intégration s'effectue souvent par un jeu de « projections » qui part de l'individu pour se cristalliser dans la culture du groupe. Dans ces circonstances, s'amorce un processus cognitif caractérisé par une mise en parallèle de connaissances et d'expériences qui suscite l'émergence de valeurs et de croyances partagées. Selon Geneviève Zoïa (2007 : 66) et Jean-Martin Coly (2006 : 4, 13), les nouvelles conceptions ainsi développées favoriseront une évolution de la personnalité des individus que les circonstances conduisent à avoir des contacts avec des personnes d'une autre culture.

La personnalité de base est une notion chère aux anthropologues Abraham Kardiner (1891-1981)¹⁷ et Ralph Linton (1893-1953)¹⁸ dont les travaux s'intéressaient à l'influence de la culture sur le développement de la personnalité individuelle. Geneviève Zoïa (2007 : 66) avance que l'idée de la personnalité de base se définit dans le processus

¹⁷ A. Kardiner. *L'individu dans sa société : essai d'anthropologie psychanalytique*. Paris. Gallimard, 1989, p. 51

¹⁸ R. Linton. *Le fondement culturel de la personnalité* (1945). Paris. Dunod, 1982.

de formation des personnalités individuelles comme s'appuyant sur la culture d'origine, étant entendu qu'elle peut très bien s'enrichir des conflits surgissant entre cette culture d'origine et les nouvelles cultures avec lesquelles l'individu peut entrer en contact. Personne, par conséquent, ne peut être considéré comme dépositaire passif de sa culture parce que tout être humain réinterprète sa propre culture en se l'appropriant.

5.2.1 Une société modélise sa stratégie d'acculturation à partir des outils culturels

Le processus socioculturel induit graduellement des changements temporels, spatiaux, fonctionnels et organisationnels dans la manière de fonctionner des acteurs sociaux ainsi que dans leur utilisation des valeurs culturelles. En rapport avec le sujet de notre étude, nous mentionnerons la langue comme un exemple de valeur culturelle que la plupart des immigrants acquièrent volontairement pendant leur établissement au Québec. Cela se passe lors du processus appelé *acculturation*. Dans ses propres mots, Berry (2005: 700) décrit l'acculturation comme «une adaptation réactive des usages ou rituels quotidiens de la vie.»

Les chercheurs Van Oudenhoven *et al.* (2006: 640-647) dans leur étude sur les modèles relationnels entre les immigrants et les sociétés d'accueil distinguent *quatre stratégies dynamiques* par lesquelles l'acculturation peut se dérouler pendant l'établissement adaptatif des immigrants: (a) *l'intégration* (comme quoi il est important de maintenir les deux identités culturelles, c'est-à-dire son héritage culturel en plus du maintien du contact

avec la culture d'accueil et entretenir un rapport positif avec la société d'accueil); (b) *l'assimilation* (seules les relations positives avec la société d'accueil sont importantes); (c) *la séparation ou l'isolement* (seul le maintien de son propre héritage culturel est important); et enfin (d) *la marginalisation ou l'exclusion* (aucune des deux cultures n'est importante). Les arguments de ces auteurs appuient le modèle d'intégration qu'on vit au Québec en particulier, et celui du Canada en général. Ils ajoutent cependant que *les stratégies d'acculturation évoluent en fonction des choix que la société réceptrice encourage en pratique.*

Cela implique l'idée que si une municipalité n'arrive pas à rassembler les ressources favorisant le processus d'intégration socioculturelle, bien que les lois fédérales énoncent la rétention et l'adaptation des immigrants, l'intégration culturelle ne pourra jamais prendre place sur son territoire comme elle le souhaite. Berry (2005: 703) avance qu'il y a des orientations générales qu'une société et ses citoyens doivent porter à l'endroit de l'immigration et du multiculturalisme. Les arguments de Gosselin (2006: 21-27, 32-37, 48) confirment que quelques sociétés, à l'exemple de la société rimouskoise dans notre cas, ont été établies par l'immigration au cours des siècles passés, et ce processus peut être continu, guidé par une politique délibérée d'immigration. La compréhension du sujet de notre étude révèle donc l'importance historique et la considération portée à l'égard de l'immigration dans le lieu d'établissement.

5.2.2 Intégration socioculturelle: l'identification des facteurs de base

La section suivante est à la fois une recension et une synthèse qui vise à identifier, selon l'exhaustivité de la recherche documentaire, les différents facteurs à caractère social et culturel qui serviront dans notre enquête sur le terrain ainsi que dans l'analyse des données qui, à leur tour, serviront de base pour tirer des conclusions sur l'influence des facteurs d'intégration socioculturelle dans une ville située en région, comme Rimouski.

Piché et Bélanger (1995: 8-10) identifient *les variables de contexte* trouvées dans les pays d'émigration et dans les pays d'immigration. Ces variables sont des facteurs qui déterminent à la fois les conditions de départ et les politiques de sélection et d'intégration des pays d'accueil. Elles sont identifiées par une série de trois facteurs: (a) *les déterminants situationnels ou les facteurs structurels*, (b) *les caractéristiques et les conditions pré- ou post-migratoires*, et (c) *les réseaux sociaux*.

Les déterminants «situationnels» s'illustrent dans le cas de la société d'origine par les niveaux de développement, d'industrialisation, d'urbanisation et de scolarisation; les systèmes politiques répressifs; les politiques de l'État affectant les migrations; les guerres; les catastrophes naturelles, etc. Quant à la société d'accueil, l'exemple de ces déterminants s'illustre par les facteurs tels que les conditions économiques et démographiques, le degré de pluralisme, les niveaux de discrimination, d'urbanisation et de stratification, les politiques gouvernementales et en particulier les politiques d'immigration.

Les caractéristiques pré-migratoires renvoient aux individus et sont illustrées par les facteurs micro-individuels tels que l'éducation, la qualification professionnelle au départ, les caractéristiques démographiques, l'expérience antérieure, les motivations, etc. Les caractéristiques post-migratoires quand à elles réfèrent à l'âge, au sexe, à la mobilité professionnelle, à la classe sociale, etc.

Les variables de réseaux impliquent les conditions dans lesquelles s'effectue la migration dans la société et le processus d'intégration au sein de la communauté d'accueil. Dans les deux cas, il s'agit essentiellement du rôle de la famille, des réseaux formels (les églises, les associations, etc.) et des réseaux informels (amis, intermédiaires, etc.). Dans leur travail sur la compréhension des attitudes ou comportements multiculturels, Verkuyten et Martinovic (2006: 4) illustrent l'importance des variables de réseaux en montrant par exemple que les relations avec des individus externes à son cercle d'amis favorisent l'éclosion d'un sentiment de sympathie et d'intérêt envers ces mêmes individus. Cela va de pair avec le sentiment de tolérance à la diversité culturelle qui, selon ces auteurs, est plus répandu parmi les minorités que dans le groupe formant la majorité.

Ce bilan dressé par Piché et Bélanger nous permet de simplifier ces variables de contexte (facteurs structurels, conditions pré- ou post-migratoires et les réseaux) en *(i) facteurs qui poussent les gens à partir de chez eux* et *(ii) conditions qui les attirent ici au Québec*. La contribution de Daniel (2004: 71-73) va pour sa part dans le sens de la représentation de quelques variables démographiques de la masse des migrants auxquelles s'ajoutent les

réalités économiques qui influencent dès le départ leur processus d'immigration respectif et leur vécu. D'après lui, la situation sociale de ces nouveaux venus varie en général selon trois facteurs principaux développés ci-après:

Premièrement, c'est *l'origine ethnique* qui illustre la diversité linguistique, culturelle et religieuse des immigrants. On trouve au Québec des Hispaniques, des Européens, des Haïtiens, des Africains, des Asiatiques, etc. Dans ses reportages audio sur l'état de l'immigration économique, le consultant en immigration Katz (2007) mentionne que la majorité des investisseurs et entrepreneurs migrants provient de l'Asie ainsi que (dans une certaine mesure) du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est. Cependant ce consultant identifie les migrants asiatiques comme «*self-employed*» ou des travailleurs autonomes, souvent définis par une acculturation en forme d'isolement ou de séparation sous forme de «ghetto» à l'exemple du quartier chinois de Montréal, liée aux difficultés d'adaptation linguistique et socioculturelle. En second lieu, *la date d'arrivée* permet de distinguer les immigrants plus récents qui sont considérés comme moins bien armés que ceux des vagues précédentes en raison de leur zone d'origine et de l'écart culturel qui les définissent. Enfin troisièmement, *l'implantation géographique* des immigrants au Québec fait que leur niveau socio-économique varie en fonction de la région où ils s'installent; certaines régions de la province souffrent présentement de départs massifs, d'isolement, de l'incapacité d'attraction et de rétention de la population active.

Une variété d'éléments sera utilisée pour nous aider à traduire le sentiment d'appartenance à travers les différents besoins qui surgissent dans le quotidien des

immigrés résidents ainsi que dans leur participation à la vie sociale et culturelle. Piché et Bélanger (1995: 11) indiquent que l'intégration est mesurée par des indicateurs ponctuels utilisés à des périodes fixes lors des recensements ou des enquêtes, d'où le caractère dominant de ces aspects ou facteurs pendant ces études. C'est de là que provient la nature plutôt objective que subjective de ces facteurs.

Le critère du succès du processus d'intégration diffère selon les facteurs. Sur l'aspect linguistique, l'étalon du succès de l'intégration répond à la question fondamentale de savoir «laquelle des deux langues parlées au Québec domine» et quels sont les éléments qui facilitent ou entravent l'adoption de l'une ou l'autre langue officielle du Québec. Quant à l'aspect économique, scolaire, etc. du processus d'intégration, la réussite est réalisée lorsque les différences entre le groupe des immigrants et celui des locaux s'estompent.

Dans leur analyse sur les indicateurs de prédiction de l'adaptation socioculturelle, Zlobina *et al.* (2004: 195) sont arrivés à déterminer que la durée de séjour dans la nouvelle culture, le statut de l'immigrant (résident légal ou illégal), et son vécu de discrimination étaient les indicateurs potentiels de cette adaptation au même titre que l'éducation, les rapports sociaux développés avec les membres de la société d'accueil et la perception des différences culturelles. Les résultats ont montré que la durée de résidence, le statut de l'immigration et les expériences discriminatoires étaient indépendants ou en partie indépendants du contexte ainsi que de la culture.

En conclusion, les questions qui seront posées lors des entrevues sur le terrain seront élaborées de façon à permettre une meilleure compréhension des facteurs de l'intégration socioculturelle des immigrants dans la ville de Rimouski. Les aspects qui seront pris en compte seront les suivants: (a) *la connaissance de la langue française*, (b) *la participation aux différentes sphères d'activités quotidiennes* selon la catégorie d'immigration, (c) *le réseau social*, et (d) *l'appartenance des répondants*. Ces indicateurs porteront sur l'activité principale, sur le niveau de satisfaction par rapport à l'activité, sur la capacité financière, sur la formation professionnelle de chaque répondant. En rapport avec le réseau social du répondant, les témoignages à recueillir s'étendront sur la participation à la vie sociale du milieu où résident ces immigrants, sur leur participation aux activités de groupe ou aux associations ... externes ou internes à leur groupe. En rapport avec l'appartenance, un large éventail d'aspects sera analysé pour arriver à capter le sentiment d'attachement au quartier ou à la ville, ou bien d'autres signes d'appartenance en plus de l'intérêt porté aux événements se déroulant dans la ville ou dans le pays.

5.2.3 Résumé sur les modèles d'intégration

Les sections précédentes illustrent en mots simples que le processus d'intégration socioculturelle repose sur la participation active des individus dans différentes sphères (culturelles, linguistiques, résidentielles, professionnelles et scolaires) de leur nouvelle société.

Dans ses analyses du contexte québécois, Sylvie Fortin (2000 : 24-25) avance que l'intégration socioculturelle pose beaucoup de difficultés parce que le migrant est toujours implicitement en position de faiblesse ou d'exclusion dès que l'espace «communautaire» auquel il appartient se retrouve marginalisé par rapport à la société «globale».

Fortin (2000: 19, 21-22) pousse donc ses arguments plus loin en s'appuyant sur des auteurs comme Leonetti et Robert et Portes et s'attarde au degré auquel les immigrants accèdent aux ressources sociales, à leur inscription dans un (ou des) réseau(x) de sociabilité et à leur reconnaissance sociale et à la place qu'ils occupent au sein d'un système. Cette vision cherche à faire en sorte que les migrants ne se sentent pas posés comme extérieurs, mais comme des agents actifs construisant leur vie présente et à venir.

Contrairement au mode d'appartenance républicaine (française), *le modèle québécois favorise le pluralisme culturel en harmonisant les droits individuels avec les droits collectifs*. Selon Alain-G. Gagnon et Myriam Jézéquel (2004), cette vision est accomplie

grâce à la notion d'accommodement raisonnable dont la justification s'inscrit aussi dans *la politique d'intégration québécoise* établissant un «*contrat moral d'intégration*» qui *rend la société d'accueil et les immigrants solidairement responsables* de résoudre les conflits de normes d'une façon qui articule le droit à l'égalité et à la cohésion de la société d'accueil. *C'est une adaptation réciproque à long terme permettant à l'immigrant de développer progressivement un sentiment d'appartenance à la société d'accueil jusqu'à devenir sa première appartenance.* Le Québec se développe comme une société inclusive où la responsabilité partagée des deux camps s'articule dans l'identification à un pôle identitaire commun dont font partie la langue et les valeurs libérales communes.

TROISIÈME PARTIE

QUESTIONS DE RECHERCHE, HYPOTHÈSES ET CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Cette partie formule les questions de recherche ainsi que les hypothèses retenues. Le sixième chapitre précise les choix méthodologiques et les considérations éthiques qui ont guidé la recherche.

L'intégration des immigrants en région soulève de nombreuses interrogations qui vont dans le sens de garantir un meilleur avenir pour la province québécoise. Notre question, quant à elle, vise à satisfaire notre curiosité sur les conditions dans lesquelles se réalise l'intégration sociale et culturelle de notre population de recherche en allant, d'une part, découvrir et examiner les facteurs culturels qui favorisent leur participation au marché de l'emploi parce que cette dernière constitue la raison primaire justifiant leur décision d'immigrer au Canada. D'autre part, notre question cherche à découvrir et examiner les contraintes culturelles qui limitent le processus d'intégration sous toutes ses formes.

Cela nous conduira à examiner les phénomènes de l'interculturalisme, les us et coutumes propres aux réalités des habitants de la ville et la participation sociale des immigrants dans l'espace public rimouskois. Notre principal outil de recherche a été le schéma

d'entrevue. La recherche s'est déroulée dans le respect des règles d'éthique indiquées dans la politique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski.

CHAPITRE 6

FORMULATION DES HYPOTHÈSES, QUESTIONS DE RECHERCHE ET JUSTIFICATION DES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

6.1 QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES

Notre question générale de recherche est formulée comme suit:

«Dans quelles conditions se réalise l'intégration socioculturelle des immigrants de la minorité visible en région, plus particulièrement dans la ville de Rimouski?»

Et les questions spécifiques sont formulées comme suit:

- a) Quels sont les facteurs culturels qui favorisent l'intégration socioéconomique des immigrants dans la ville de Rimouski?
- b) Quelles sont les contraintes culturelles qui limitent l'intégration sociale, culturelle, et économique des immigrants à Rimouski?

C'est par la connaissance de l'existence des difficultés vécues par les immigrants pendant la période d'établissement et leur vécu quotidien que nous souhaitons examiner de près la nature de l'intégration et l'importance du phénomène d'interculturalisme dans l'expérience des nouveaux venus à Rimouski.

Dans notre discussion de l'intégration socioculturelle, nous avons fait valoir que généralement l'individu définit son identité en tirant des éléments de son environnement culturel et en les intégrant à la dynamique de sa personnalité. Quant à la personne immigrante, elle arrive à construire son identité en puisant à la fois dans ses propres racines culturelles et dans ses contacts avec les autres cultures. Nous avançons dans notre travail qu'il est possible de faire un rapprochement entre l'intégration socioculturelle et l'interculturalisme tel qu'il s'est manifesté au Québec. Rappelons que, dans le débat public québécois, l'interculturalisme est vu comme une idéologie qui permet l'échange entre les groupes culturels dans une société donnée. (Campeau, R. *et al.* 2009 : 88, 124, 126 - 127)

Les autorités québécoises sont préoccupées par la préservation de l'identité de leur population et par la survie de la langue française. Par ailleurs, nous constatons que la plupart des immigrants (d'origine asiatique, africaine, etc.) proviennent des sociétés qui tiennent en estime les composantes sociales et culturelles héritées de leurs prédécesseurs. En nous appuyant sur les concepts discutés plus haut, nous formulerons deux hypothèses de recherche.

Hypothèse I

«L’interculturalisme ainsi que les us et coutumes entretenus entre les nouveaux arrivants et les Rimouskois contribuent à l’avancement de l’intégration socioculturelle des immigrants.»

L’interculturalisme privilégie les principes d’intégration et de diversité. C’est un modèle qui encourage des rapports harmonieux entre cultures, fondés sur l’échange intensif sans chercher à abolir les différences préexistantes et favorisant la formation d’une identité commune. Selon les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor (2008:44), *l’interculturalisme québécois* en résumé, a) institue le français comme langue commune des rapports interculturels; b) cultive une orientation pluraliste, très sensible à la protection des droits; c) préserve la tension créatrice entre, d’une part, la diversité et, d’autre part, la continuité du noyau francophone et le lien social; d) met un accent particulier sur l’intégration; et e) préconise la pratique des interactions.

À cet égard, sans pour autant entrer dans les détails, il est intéressant de souligner que le précédent résumé sur l’interculturalisme au départ s’inspirait des référents culturels propres au contexte québécois ; de nos jours, ce concept fait d’avantage appel à une dimension civique commune à tous citoyens vivant sur le territoire québécois. C’est en effet une politique québécoise d’intégration développée au fil du temps afin de la distinguer de la politique fédérale du multiculturalisme. Les deux approches

reconnaissent le pluralisme culturel, d'une part, à travers la promotion de la citoyenneté canadienne et du bilinguisme officiel (le multiculturalisme), et d'autre part, à travers la promotion de l'appartenance à la société québécoise et de la langue officielle du Québec (l'interculturalisme).

Loin de nous l'idée de nous attarder aux débats portant sur la meilleure gestion culturelle de la société canadienne : le concept d'interculturalisme est évoqué dans ce texte parce qu'il entretient un rapport avec notre définition d'intégration socioculturelle (voir les discussions dans le quatrième et la part du terme dans la recension des écrits au cinquième chapitre).

De plus, il est faux de faire équivaloir interculturalisme et intégration socioculturelle car le premier enrichit dans sa particularité le processus qu'est l'intégration socioculturelle en général. Dans le contexte québécois tout comme dans celui des Acadiens, l'interculturalisme enrichit à sa façon le processus d'intégration socioculturelle des immigrants vivant dans ces territoires. En effet cette étude tente, plus particulièrement comme le dit Florence Devaille (2007 : 115), de plutôt insister sur le «partage d'un patrimoine commun», sur la «convergence culturelle», et sur la participation réciproque de l'immigrant et de la culture d'accueil au «processus d'adaptation à long terme» que représente l'intégration (socioculturelle).

Cela nous motive à dire que la promotion des activités communautaires ou socioculturelles (faisant appel aux us et coutumes) est aussi importante pour les

immigrants des minorités visibles qu'elle ne l'est pour ceux d'origine américaine ou européenne par exemple. De plus, elle se révèle comme un instrument favorisant leur rétention et leur participation sur la scène publique de Rimouski. Nous pensons qu'il existe une réaction en chaîne débutant par l'importance des *composantes sociales et culturelles* à travers les manifestations de *l'interculturalisme* pour déboucher sur la *participation active* des immigrants à divers projets de développement comme l'envisagent les politiques ministérielles de l'immigration du pays.

En effet, l'ensemble des composantes sociales et culturelles (la famille, les amitiés, les loisirs, les arts, les rencontres, les célébrations, etc.) stimulent les relations interpersonnelles (favorisant l'interculturalisme) entre les hôtes et les migrants de la ville. Ces relations interpersonnelles permettent aux migrants de prendre conscience des réalités de leur milieu et de leur nouvelle condition. C'est cette forme de conscientisation que le sociologue britannique Anthony Giddens¹⁹ (1984), dans ses travaux sur la *théorie de la structuration*, nomme «*social consciousness*» soit la conscience sociale. Cette conscience sociale définit l'humain comme un agent compétent capable de communiquer avec son milieu, de partager et de comprendre en même temps les comportements sociaux et les ressources disponibles. Ce même auteur fait aussi état de la notion de «*réflexivité*» du savoir social qu'il décrit, dans son entretien avec Jean-François Dortier et Martha Zuber (2000:149-154), comme une notion qui montre que la connaissance que détient l'humain de sa société finit par devenir un facteur agissant sur la société elle-même (Corcuff, P. 2004: 48-52, 54).

¹⁹ Une traduction française de son ouvrage est parue sous le titre *La constitution de la société – éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF (1^{re} éd. 1984).

Cela prouve que l'économie et ses différentes manifestations (bourses économiques, secteur immobilier, pouvoir d'achat des citoyens, etc.) bien que liées à des facteurs objectifs, sont en réalité fonction des jugements que les sujets humains (les investisseurs, les immigrants, les Rimouskois ou Gaspésiens, les peuples autochtones, les étudiants, les jeunes, etc.) portent sur l'état des fonctions de leur milieu (le marché économique, le marché de l'emploi et de l'immobilier, la qualité de vie dans les régions, l'accès à l'éducation supérieure, etc.). En réalité, ces jugements tirent leur origine des éléments de la culture où l'on observe que les us et coutumes ou les habitudes informelles exercées quotidiennement par les habitants d'un milieu jouent un rôle très important. Nous pensons que l'interculturalisme encourage implicitement la productivité des immigrants en plus d'avoir une influence favorable sur le développement de la localité d'accueil.

Hypothèse II

«Il existe quelques contraintes d'ordre social, culturel et économique qui influencent l'intégration ainsi que la qualité ou le mécanisme de dialogue interculturel entre les immigrants (la minorité visible) et la communauté d'accueil (dans l'espace public)»

Il y a de bonnes raisons de penser que l'intégration des individus dans la société est affectée par des réalités comme la pauvreté (ou la condition de précarité telle que définie par les membres d'une communauté donnée), le fait de devoir recourir à l'assistance sociale ou encore la disqualification sociale. En effet, pour le démontrer, Serge Paugam²⁰ s'est effectivement inspiré des travaux de George Simmel (1908)²¹ qui énoncent qu'une personne ne devient pauvre qu'à partir du moment où sa situation de précarité pourrait normalement lui donner droit à l'assistance : ce n'est qu'alors qu'elle peut être caractérisée comme pauvre. Selon Simmel, la pauvreté, en plus d'être relative, est construite socialement : son sens est celui que la société lui donne.

Pour mieux comprendre cette conception de la pauvreté, Serge Paugam²² élabore le concept de la disqualification sociale qu'il définit à partir de cinq éléments circonstanciels.

Le premier est la stigmatisation des assistés (ou des pauvres) qui a pour conséquence d'altérer leur identité préalable et qui marque l'ensemble de leurs rapports avec autrui.

²⁰ Fournier, G. et Bourassa, B. (2004 :15-24)

²¹ «Sociologie der Armut», texte de George Simmel publié en 1908 dans son célèbre ouvrage théorique, *Soziologie*, une étude portant sur la compréhension des modes de constitution de la catégorie des pauvres et les liens qui la rattache au reste de la société.

²² Fournier, G. et Bourassa, B. (2004 : 15-20)

Les pauvres auront tendance à dissimuler dans leur entourage l'infériorité de leur statut, à entretenir des relations distantes avec ceux qui sont proches de leur condition et à éprouver de l'humiliation : cette façon de réagir les empêche de développer tout sentiment d'appartenance à une classe sociale. Le deuxième élément renvoie au mode particulier d'intégration qui caractérise la situation des « pauvres », soit l'assistance. Elle fait office de fonction de régulation du système social : dans cette situation, les assistés restent malgré tout pleinement membres de la société dont ils constituent pour ainsi dire la dernière strate. Notons qu'en ce sens la disqualification n'est pas synonyme d'exclusion. Le troisième élément du concept renforce le caractère équivoque de la notion d'exclusion partant du fait que les pauvres sont pourvus de possibilités de réaction de résistance collective à leur condition et à la désapprobation sociale en tentant subséquemment de préserver ou de restaurer leur légitimité culturelle et, par là même, leur inclusion sociale. Le quatrième élément est lié au résultat engendré par le précédent élément. Ces membres de la société constituent pour leur communauté une catégorie bien déterminée, mais ne forment pas pour autant un ensemble social homogène du point de vue des individus la composant. Enfin, le dernier élément, issu de travaux de comparaison des formes sociales de la pauvreté dans les sociétés contemporaines, conduit à préciser les conditions sociohistoriques de ce processus de disqualification sociale. Pour Serge Paugam, le recours accru à l'assistance qui le caractérise s'explique par trois facteurs principaux : un niveau élevé de développement économique associé à une forte dégradation du marché de l'emploi ; une plus grande fragilité des liens sociaux, en particulier dans le domaine de la sociabilité familiale et des réseaux d'aide privée ; un État social qui assure au plus grand nombre un niveau de protection avancé, mais dont les

modes d'intervention auprès des populations défavorisées se révèlent en grande partie inadaptées. Ce processus conduit à une diversification accrue des pauvres issus de catégories sociales diverses qui revivent cette expérience de la précarité et du chômage qui les refoule, peu à peu, dans la sphère de l'inactivité et de la dépendance.

Pour compléter les propos de Paugam, nous mentionnerons la contribution de Béatrice Appay (2008 :168-169) qui ajoute qu'en sociologie, l'analyse de la précarité est principalement liée à la question de l'exclusion, de la pauvreté, du chômage, de l'emploi et de l'insécurité salariale. Elle n'est pas une condition humaine qui peut représenter un futur acceptable, ni pour les minorités, ni pour les jeunes, ni pour les femmes. Nous conviendrons avec Serge Paugam²³ que la précarité de l'emploi renvoie à l'idée qu'à partir du moment où les individus ne peuvent bénéficier d'une certaine stabilité il leur est difficile, sinon impossible de planifier leur vie et leur avenir.

À partir de la discussion que nous venons de faire du concept de disqualification sociale, nous pouvons considérer que la précarité d'emploi et le chômage constituent des contraintes possibles à l'intégration professionnelle et, conséquemment, à l'intégration sociale de l'immigrant durant la période d'adaptation dans son nouveau milieu. Armelle Spain *et al* (2000 :152) affirment qu'effectivement le fait d'être aux prises avec le chômage et la dépendance qui en résulte et le fait d'être contraint à la précarité d'emploi et au travail à temps partiel souvent peu relié à la formation, peuvent amoindrir la capacité des individus de poursuivre des projets professionnels associés à l'expression et à la réalisation de soi.

²³ Fournier, G. et Bourassa, B. (2004 :40)

La discrimination fait aussi partie des contraintes susceptibles d'influencer l'intégration des personnes immigrantes dans leurs différentes sphères de vie. Au Québec, elle prend place lorsqu'une distinction, exclusion ou préférence en matière d'âge, de sexe, de condition sociale, de langue, de race, d'origine ethnique ou d'origine nationale a pour effet de détruire ou de compromettre le droit de la personne d'être traitée en pleine égalité²⁴.

La reconnaissance des mécanismes de discrimination permet d'attirer l'attention sur la responsabilité de la société d'accueil, sur la responsabilité individuelle des discriminants et sur le réflexe de repli que peuvent développer certaines personnes discriminées. Il nous semble de plus pertinent de mentionner la notion de discrimination systémique vue comme le résultat de l'interaction et de la cumulation de diverses pratiques discriminatoires. La discrimination systémique se fonde sur l'existence de déséquilibres socioéconomiques historiquement constitués. (Chabot, L. 2006 : 149-151)

Michèle Vatz Laaroussi (2005: 109-108) avance qu'il existe un rapport hiérarchique fondé sur la discrimination entre les groupes minoritaires et le groupe majoritaire des régions non métropolitaines. Mutombo (2003), pour sa part, disqualifie d'avance cette affirmation parce que selon lui ce rapport serait dès le départ déjà porteur d'identités assignées, de représentations et d'attentes. De plus, les chercheurs doivent sans cesse recontextualiser leurs analyses en fonction du milieu où les groupes minoritaires à l'étude se situent.

²⁴ Charte des droits et libertés de la personne du Québec, Québec, 2009.

Nous pensons que l'existence d'un cas de discrimination ne doit pas être prise à la légère, indépendamment du fait qu'il soit basé sur des préjugés véhiculés et difficilement vérifiables, ou bien basé sur des discriminations systémiques telles que les problèmes liés à la reconnaissance des acquis étrangers. Cette situation pourra mener à des actes d'exclusion sociale et conflictuels et par conséquent faire échouer les objectifs fixés par la loi canadienne sur le multiculturalisme et les politiques de l'immigration québécoise.

Cette raison nous amène à dire que le degré d'ouverture des membres de la société d'accueil et la perception des immigrants à leur égard restent fondamentaux pour l'avenir de la ville aussi bien que pour la rétention des immigrants dans les villes non métropolitaines du Québec. Ajoutons à cela une coexistence harmonieuse (entre les hôtes et les migrants) et une participation active et autonome des immigrants aux projets de développement de la ville. Enfin, une communication interculturelle franche et honnête entre les immigrants et leurs hôtes avec l'aide aussi des anciens immigrants sont l'une des solutions pouvant permettre aux nouveaux arrivants et aux Rimouskois de mener à bien le processus d'intégration socioculturelle comme le stipule la loi canadienne sur le multiculturalisme et les politiques du ministère de l'Immigration québécoise (Patrimoine Canadien, 2008).

6.2 MÉTHODOLOGIE

Cette partie du travail présente la méthodologie adoptée. Toute méthode de recherche se définit d'abord par des procédures et des techniques dont la finalité sera d'obtenir des réponses aux questions de recherche posées et de fournir des arguments susceptibles de permettre de confirmer ou de réfuter les hypothèses formulées initialement. C'est pourquoi nous avancerons des explications sur le choix du type de recherche envisagée, les techniques méthodologiques, et sur la façon dont les données recueillies seront présentées et analysées en nous référant aux écrits de Labère (2003: 75).

6.2.1 Type de recherche envisagée

Pour atteindre nos objectifs de recherche, nous nous proposons de réaliser une «étude de cas» de type exploratoire-descriptif, parce qu'elle nous permettra d'accumuler assez d'informations. Elle facilitera notre compréhension des faits et gestes quotidiens évoqués par nos répondants. Cette démarche scientifique nous permettra de mieux cerner les divers aspects du processus d'intégration socioculturelle que peuvent vivre les immigrants dans des villes non métropolitaines des régions du Québec telles que Rimouski. La compréhension des défis de l'intégration sociale et culturelle, l'expérience d'établissement des immigrants, ainsi que le niveau de contact entre les arrivants et la

population de la société d'accueil dite «population locale» feront partie des résultats finaux de cette recherche (Fortin, M.-F. 1998: 238).

Dans les catégories proposées par Fortin *et al* (2006: 14-17), notre orientation pour ce travail va dans le sens d'une perspective philosophique se rattachant au courant naturaliste. Le développement de la connaissance, dans le cas des adeptes du courant naturaliste, provient d'une méthode de recherche qualitative contrairement aux adeptes de l'école positiviste dont l'approche méthodologique est quantitative. Nous pensons que les méthodes d'investigation propres à la recherche qualitative ont un rôle primordial à jouer dans la présente étude : d'abord parce que les réalités sont différentes pour chaque immigrant selon sa catégorie d'immigration à l'arrivée, le lieu où il décide de s'établir; aussi parce que ces réalités sont changeantes avec le temps ou la période où s'est effectuée ladite immigration. À titre d'exemple, nous dirons que l'établissement des immigrants dans les régions non métropolitaines dans les années 80 n'était pas aussi facile pour ceux appartenant à la catégorie des minorités visibles ni pour les demandeurs d'asile qu'elle ne l'est à présent. De plus, cette méthode d'investigation convient à notre type d'étude parce que nous souhaitons mettre l'accent sur les interactions des immigrants avec les Rimouskois en les situant dans leur contexte socioculturel.

En bref, d'après les arguments de Simon Roy (2004: 159-161), nous adopterons une méthodologie qualitative conduite à l'aide d'un ensemble d'outils de recherche appropriés. Elle encourage une compréhension mutuelle et approfondie de la réalité sociale dans laquelle s'inscrit cette action d'intégration vécue et rapportée par la

population de recherche au chercheur. De plus, selon les arguments de Simon Roy (2004) ainsi que ceux de Fortin *et al* (2006:16), notre étude est plutôt de nature phénoménologique, car elle valorise l'expérience personnelle des individus.

Pour Michèle Vatz Laaroussi (2007: 11), la recherche qualitative interculturelle procède en trois temps: le premier repose sur la parole comme unique moyen utilisé par le chercheur pour mener sa recherche. Le deuxième est celui des questions posées par le chercheur comme contribution à l'avancement d'une connaissance scientifique. Ces questions répondent aux critères de «qualité, pertinence, cohérence [...] sens et sujet». Le dernier est celui d'une ouverture permettant au chercheur de donner la parole aux sujets (ici les immigrants), en leur offrant de s'intéresser à l'Histoire (passée et nouvelle) et à croire en leur compétence ou en leur rôle comme acteurs (nouveaux habitants) dans leur nouvelle société.

6.2.2 Techniques méthodologiques

Les techniques méthodologiques ne sont autre chose que les stratégies, c'est-à-dire «les pratiques utilisées par le "chercheur-bricoleur" alors qu'il passe d'un paradigme (une croyance ou un modèle qui peut servir à guider une recherche scientifique) et un devis de recherche (un plan indiquant les décisions à prendre pour définir une structure devant servir à mettre à l'épreuve les questions de recherche ou les hypothèses) à la collecte des données empiriques» (Denzin et Lincoln, 1998: XV).

Sur cette base, cette sous-section traite des points suivants: l'échantillonnage, l'instrument de recherche et la collecte des données. La sous-section suivante sera consacrée à la méthodologie à utiliser pour le traitement des données.

6.2.2.1 L'échantillonnage

L'échantillonnage est la sélection d'un sous-ensemble de la population des sujets formant la cible de l'étude; Jean-Pierre Beaud (2004: 211-212) précise que le choix de la technique de sélection de l'échantillon résulte d'une réflexion qui fait largement appel à des connaissances non techniques et à la formation générale du chercheur. Dans notre cas, nous sommes partis des résultats des recensements recueillis par l'Institut de la Statistique du Québec pour définir notre population cible (les immigrants ayant débarqué dans la MRC de Rimouski-Neigette depuis une année ou plus). Ensuite, il a été question de cibler la population accessible (les immigrants habitant Rimouski et encore en vie). C'est ainsi que le processus s'est poursuivi à travers la spécification du nombre de notre échantillon typique (les immigrants du groupe des minorités visibles) pour finir avec une classification de l'ensemble de la sélection faite selon les normes du ministère de l'immigration du Québec lors de ses recrutements. Ce regroupement nous facilite ainsi la tâche de la sélection de nos participants.

La taille de notre échantillon de recherche (N= 25) forme près de 10 % du total de 260 immigrants recensés par l'Institut de la Statistique du Québec pendant la période allant de 1981 à 2001. L'année 1981 a été choisie simplement parce qu'elle représente l'année où

nous sommes censés rencontrer des survivants ayant débarqué à Rimouski durant la période d'intégration difficile (Chevrier, M. 1993: 25, 130).

Tableau 1: Nombre total d'immigrants selon les recensements du provincial

Période d'arrivée	Population Immigrante pour Rimouski-Neigette
Avant 1961	40
1961 - 1970	25
1971 - 1980	65
1981-1990	130
1991 - 1995	60
1996 - 1997	20
1998 - 2001	50
Total	390

Source : Institut de la Statistique du Québec, *Population immigrante de Rimouski, 1961-2001*

Le nombre total d'immigrants ainsi fixé, nous allons pouvoir passer à l'étape suivante: déterminer la nature de notre échantillon raisonné en établissant les catégories qui serviront à le construire. Nous avons interviewé vingt-cinq (N=25) répondants que nous espérons rencontrer, à partir de quatre catégories représentatives des groupes d'admission des immigrants que le MICC du Québec a sélectionnés; à savoir les immigrants de la catégorie d'immigration économique, du regroupement familial, d'une immigration humanitaire, finalement de l'immigration temporaire de plus de deux ans où nous souhaitons inclure les visiteurs et les étudiants étrangers.

Nous avons « choisi » nos répondants en fonction de leur statut d'immigration à l'arrivée au pays et de leur appartenance au groupe des minorités visibles. Cette démarche de sélection est déterminée grâce aux premières questions du schéma d'entrevue au début de chaque entrevue. Après la définition de la taille de l'échantillonnage de la population à l'étude, passons à l'étape de la préparation de l'instrument de collecte de données.

6.2.2.2 L'instrument de recherche

Selon Omar Aktouf (1987: 81), l'instrument de recherche est le support, l'intermédiaire particulier dont le chercheur se sert pour recueillir les données qu'il doit ensuite soumettre à l'analyse. Sa fonction primordiale est de garantir une collecte d'observations ou de mesures scientifiquement acceptables et réunissant suffisamment d'objectivité et de rigueur pour être soumises à des traitements analytiques.

L'instrument choisi pour cette étude est le schéma d'entrevue. Boutin (2000: 108) avance que c'est un guide d'entretien utilisé en recherche qualitative et il le définit comme une liste de questions ou de thèmes que l'on désire explorer au cours de la rencontre avec le répondant. Nous sommes d'autant plus conscients de son importance lorsque Contandriopoulos (1989: 21), Fortin *et al.* (2006: 175) avancent que c'est l'un des instruments principaux de cueillette des données qui doit être bien préparé. C'est sous la supervision directe du directeur de mémoire de recherche et grâce à la participation des premiers enquêtés qu'il a été possible de mieux l'adapter à la réalité de notre terrain.

L'outil doit pouvoir mieux rendre compte des relations entre les variables ou les différences entre des groupes de notre population dans le contexte propre du sujet de recherche. Pour cela, le schéma est divisé en six sections thématiques jugées suffisantes pour recueillir de l'information sur les caractéristiques de la population. Les autres sections comprennent des questions sur les manifestations propres aux réseaux sociaux,

sur les mesures d'adaptation aux différentes sphères dans lesquelles se passent les relations quotidiennes entre les nouveaux arrivants et les locaux, sur les questions liées à l'accès aux ressources du milieu par les migrants, sur le déroulement de l'intégration culturelle pendant la période d'établissement. La dernière section présente des questions liées à leur intégration linguistique (voir *Annexe, Schéma d'entrevue*).

6.2.2.3 La collecte des données

La cueillette des données se fait en deux phases. La première phase est celle de la validation, une étape cruciale amorcée avant notre enquête sur le terrain au cours de laquelle un questionnaire est préalablement construit et administré à un petit groupe de cinq répondants dont au moins un interviewé doit appartenir à l'une des catégories des migrants. Ce test a permis d'assurer une bonne formulation et une bonne compréhension de nos questions. Il a aussi permis de fixer la durée moyenne requise pour les entrevues: quarante-cinq minutes. Nous nous sommes aussi permis de diviser les questions en thèmes et sous-thèmes reflétant les priorités de nos objectifs de recherche. La seconde phase de la cueillette consiste à administrer la version finale de notre instrument de mesure qui comporte vingt-sept questions au total.

Le schéma d'entrevue comporte deux questions fermées qui traitent des caractéristiques démographiques de nos répondants et les vingt-cinq autres sont de type ouvert. Leur nature descriptive provient du fait que par nature, la quête de notre recherche est plus qualitative que quantitative. Ces vingt-cinq questions, au départ centrales, peuvent

comporter des sous-questions surgissant à mesure que les entrevues se réalisent. Ainsi, elles permettront une bonne description du phénomène et des concepts de l'étude. Dans cette recherche qualitative, une partie de l'analyse se fait en même temps que la collecte, car les données générées au cours des entrevues sont constamment étudiées afin de déterminer, s'il y a lieu, d'explorer de nouveaux aspects avec les participants.

Cette section serait incomplète si nous ne parlions pas du déroulement des entrevues d'autant que les fondements descriptifs et exploratoires de notre travail requièrent une interaction directe entre le chercheur et sa population. Les tête-à-tête se sont avérés nettement plus efficaces, pratiques et moins coûteux que tout autre moyen pour l'interviewé. Pendant que le guide d'entrevue facilitait la communication grâce à la logique de sa présentation, la motivation du chercheur a su créer un climat susceptible de mettre en confiance les répondants et de surmonter des situations exceptionnelles. On peut parler ici de fixer aux interviewés des rendez-vous à des dates et à des heures convenables, tout comme de passer une entrevue dans une langue autre que le français, ou bien de gérer les rendez-vous fixés une semaine d'avance mais annulés à la dernière minutes le jour de la rencontre.

Finalement, nous dirons que pour la cueillette des données, l'entrevue était enregistrée avec bien sûr l'autorisation de nos répondants et sauvegardée après chaque entretien sous forme de fichiers électroniques à l'aide d'un enregistreur vocal numérique et de son logiciel informatique. Beaucoup moins encombrants et plus discrets que les outils traditionnels (magnétophone et ses accessoires) dans leur utilisation, ces outils se sont

révélés pratiques dans la collecte et la sauvegarde des données. Ils ont aussi servi pour les écoutes audio utiles à l'étape de la transcription et de l'analyse du contenu (Fortin *et al*, 2006: 306-307).

6.2.3 L'analyse des données et discussion

Rappelons-nous encore que le mode d'analyse et d'interprétation adopté ici va dans le sens de la recherche phénoménologique qui, d'après Fortin *et al*. (2006: 241-242), comporte en général les opérations suivantes: la lecture des descriptions recueillies (les données brutes), la synthèse des discours et une description exhaustive qui rend compte de l'essence de notre étude.

Dans l'analyse des résultats, nous avons choisi d'examiner l'ensemble des relations entre les variables à l'étude. Cette approche permettra, nous l'espérons, d'identifier des relations de cause à effet lorsque la présence d'une ou de plusieurs variables s'influencent mutuellement: par exemple les liens entre, d'une part, la maîtrise de la langue vernaculaire et l'âge du sujet et, d'autre part, l'appartenance des immigrants aux réseaux sociaux pourraient être de cette nature.

L'analyse de nos données est généralement d'ordre qualitatif. Toutefois, nous avons gardé une certaine place à l'analyse quantitative dans la présentation et l'interprétation des données au cours de cet exercice scientifique. Le traitement quantitatif est atteint à l'aide des opérations de codage de différentes variables décrivant certains attributs de nos

répondants (statut à l'entrée, langues parlées à la maison dans la société d'accueil, etc.). La quantification conduit à un traitement complémentaire du phénomène de l'intégration des immigrants dans la région, notamment en ce qui concerne la qualité du dialogue interculturel entre ces derniers et les locaux dans l'espace public de Rimouski. Ce traitement apporte aussi une validité à l'analyse de différentes questions ciblées dans nos objectifs de recherche. L'analyse quantitative sert donc à rendre nos résultats et conclusions plus crédibles et plus fiables et corroborer la valeur de notre analyse qualitative.

Les opérations requises pour mesurer nos variables reposent sur la codification des synthèses tirées à partir des discours des répondants. Cela est précédé par la transcription *in extenso* des enregistrements audio sauvegardés durant toute la période des entrevues. À partir des entrevues réalisées (N=25 répondants) et en suivant les vingt-sept questions centrales du schéma d'entrevue, nous avons produit un recueil de transcription des entrevues de cent quatre-vingt-dix pages. La majorité des variables ayant fait l'objet d'une codification quantitative correspondent au type d'échelle «nominale».

Les variables ont été codifiées au moyen des catégories élaborées au cours du processus d'opérationnalisation des concepts lors de l'élaboration de l'instrument de recherche. Le traitement de ces données a été fait de façon informatisée au moyen du logiciel SPSS (15^e édition) conçu pour les analyses statistiques. Ce logiciel a servi à générer des diagrammes et des tableaux utiles pour l'analyse descriptive et comparative des variables. Ces analyses statistiques ont contribué à faire avancer notre recherche et nous ont permis

d'atteindre nos objectifs de recherche, de répondre à nos questions de recherche et de vérifier les hypothèses énoncées dans la présente étude.

6.3 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE

Il ressort de l'exposé des sections et paragraphes précédents que notre activité de recherche développe une interaction entre nous-mêmes, étudiant-chercheur, et notre population de recherche appartenant aux quatre catégories d'immigrants sélectionnés selon leur statut à l'entrée au Canada.

D'emblée, nous croyons que les personnes relevant de catégories différentes n'ont pas nécessairement une même sensibilité vis-à-vis d'une situation donnée, compte tenu par exemple de leur expérience, de leur vécu, de l'importance qu'ils accordent aux relations humaines, de leur culture, etc. Nous avons gardé en tête la possibilité de rencontrer sur le terrain des personnes ayant des sensibilités et des réactions différentes en regard des questions qui leur étaient posées.

Pour parer à des situations délicates qui auraient éventuellement pu se produire, nous avons respecté les règles d'éthique indiquées dans la politique d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski, entre autres: observer le calme plutôt que d'interrompre le répondant, respecter l'opinion de l'interviewé, comprendre sa réaction, adapter notre comportement à la réalité qui émerge du terrain, réaliser des compromis

avec la personne participant à la recherche, s'entendre préalablement sur les modalités du déroulement des entrevues, etc.

De plus, nous avons garanti aux interviewés l'anonymat et la confidentialité en mettant toujours en avant la finalité purement académique de la recherche. Pour ce faire, nous avons pris l'engagement solennel de respecter tous leurs droits.

QUATRIÈME PARTIE

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES TIRÉES DES ENTRETIENS

Cette partie comprend un chapitre qui expose l'ensemble des résultats obtenus de notre échantillon de vingt-cinq immigrants vivant à Rimouski. D'après les témoignages recueillis, la base des données issues de nos entrevues auprès de nos répondants, anciennement et récemment établis à Rimouski, couvre une période de résidence allant de plus d'un an à vingt-cinq ans. Toutefois, rappelons-nous que l'objectif central de notre étude est d'explorer et de comprendre, durant le déroulement du processus de leur intégration sociale et culturelle, les défis quotidiens qu'ils vivent, ceci en tenant compte de leur statut à l'entrée au Canada. Il est simplement question d'apprécier l'intégration et l'adaptation sociale et culturelle des immigrants au sein de la communauté locale de Rimouski ainsi que l'expression de leur sentiment d'appartenance à la ville, leur inclusion dans les réseaux sociaux (les cercles de connaissances) bref, tout ce qui relève des relations interculturelles entre notre population de recherche et les locaux de la région surtout ceux de la ville.

Cette démarche d'analyse et d'interprétation se déroulera suivant l'organisation thématique du schéma d'entrevue et sera exposée de la manière suivante:

- pour chaque thème traité, la présentation des données brutes se fera dans la première section d'analyse. Nous livrerons les données recueillies pendant les entrevues sur le terrain sous forme de tableaux et figures accompagnés d'un résumé. Les commentaires précèdent souvent les illustrations et les tableaux. Pour parvenir à cela, il nous est nécessaire de procéder à la codification d'une partie des données. Cela permettra de condenser les données recueillies et de procéder à leur traitement au moyen du logiciel SPSS qui est un outil d'analyse statistique en sciences sociales;
- la seconde section se rapportant à chaque thème traité sera consacrée à l'interprétation et à la synthèse des analyses réalisées à partir de notre base de données, un procédé qui sera essentiellement guidé par nos objectifs de recherche. Ce n'est qu'en conclusion du mémoire que nous répondrons à nos questions de recherche et vérifierons les hypothèses avancées au début du travail.

Le choix de cette procédure d'analyse s'avère nécessaire parce qu'il nous permet, compte tenu de l'immensité des données qualitatives recueillies, de ne pas perdre de vue nos objectifs de recherche et de proposer de nouvelles pistes pour les recherches à venir. En bref, c'est la démarche d'analyse inductive que nous avons choisi de suivre: en commençant par une réduction des données, suivie de l'identification et de la description détaillée des données qualitatives, pour finalement conclure notre travail non seulement à travers la validation de nos hypothèses de recherche mais aussi à travers l'établissement de suggestions pour les travaux à venir.

CHAPITRE 7

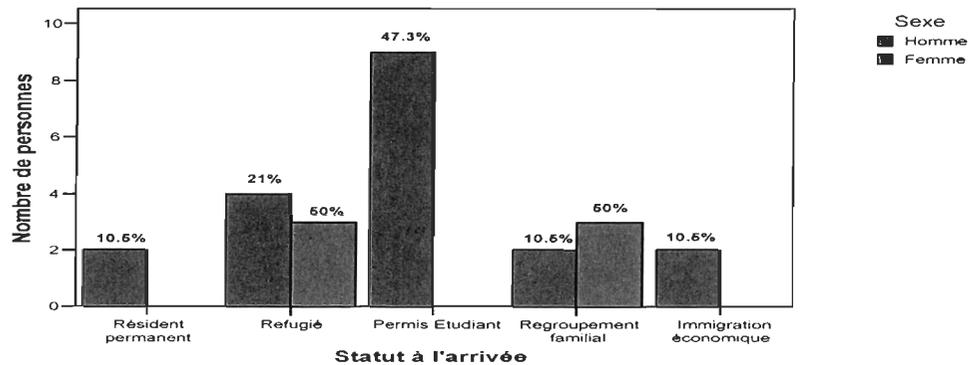
PRÉSENTATION DES DONNÉES, ANALYSE DES DONNÉES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

7.1 Résultats relatifs au profil démographique de la population de recherche

7.1.1 Présentation des caractéristiques sociodémographiques

Nous relevons dans l'échantillon un nombre élevé d'étudiants et de demandeurs d'asile, ainsi qu'une présence féminine réduite dans chaque catégorie. La population de recherche est composée de 19 hommes (76 %) et de six femmes (24 %). Rappelons ici que la sélection de notre population de recherche se base sur les cinq catégories définies par le ministère de l'Immigration ainsi que sur l'appartenance aux minorités visibles de la ville. Selon leur *statut à l'entrée*, il y avait deux résidents permanents (8 %), sept demandeurs d'asile ou réfugiés (28 %), neuf résidents temporaires (36 %) dont la majorité étaient détenteurs d'un permis d'études, cinq personnes entrées selon le processus du regroupement familial (20 %) et deux personnes (8 %) issues de la catégorie de l'immigration économique, soit des travailleurs autonomes.

Figure 2: Statut des répondants à l'arrivée selon le sexe



Note : Le pourcentage indique la répartition des individus de chaque sexe dans les catégories de statut à l'arrivée au Canada.

Commentaire : On constate une présence féminine inférieure à celle des hommes et une présence importante d'étudiants.

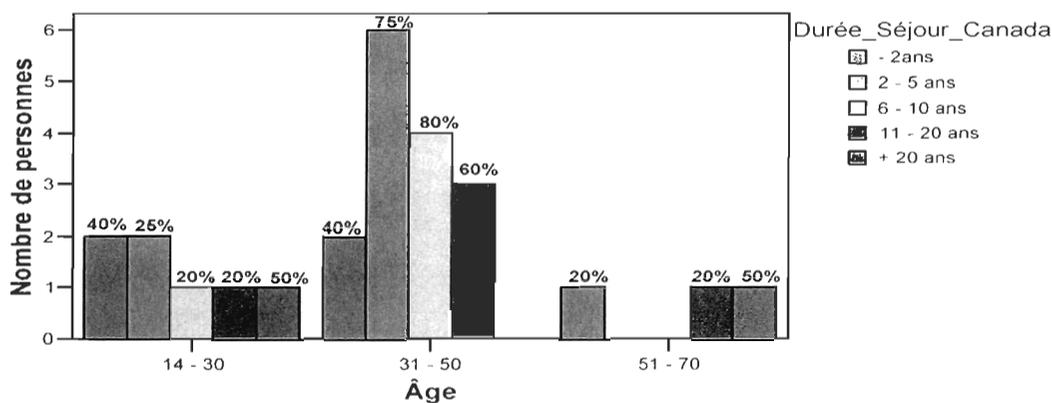
Au regard des processus liés soit à leur immigration ou à leur intégration à la société québécoise et à la durée de leur séjour permanent dans le pays, les données sur leur *statut actuel* démontrent que huit de nos répondants (32 %) ont obtenu la citoyenneté canadienne pendant que le nombre des résidents permanents se situe à 12 (48 %) et que celui des détenteurs du permis d'études à cinq (20 %). Cet échelonnage progressif du statut de résidence, ainsi que l'absence de deux autres catégories initiales de sélection (les demandeurs d'asile et les immigrants économiques), est la preuve que plus de 80 % de notre échantillon initial se sont résolus à rester au pays. Parmi ceux-ci 64 % ont déjà posé des bases solides dans la ville pendant que 20 % d'étudiants restent encore incertains de la décision à prendre, soit pour s'établir à Rimouski, soit pour retourner dans leur pays à la fin de leurs études. Ces constats démontrent bien le caractère volontariste du processus d'immigration canadienne qu'illustrent nos répondants dans les procédures d'intégration (définitive) dans la société québécoise.

Tableau 2: Statut actuel des répondants selon le sexe

		Sexe		Total
		Masculin	Féminin	
Statut actuel	Citoyenneté canadienne	5	3	8
	Résident permanent	9	3	12
	Permis étudiant	5	0	5
Total		19	6	25

Nos répondants dont l'âge courant varie entre un minimum de 14 ans à un maximum de 70 ans se trouvent respectivement dans les intervalles d'âge suivants: sept répondants (28 %) entre 14 et 30 ans, 15 répondants (60 %) entre 31 et 50 ans et trois répondants (12 %) entre l'intervalle allant de 51 à 70 ans.

Figure 3 : Durée de séjour au Canada des répondants selon leur catégorie d'âge



Note : Le pourcentage indique la répartition des individus de chaque catégorie de durée de séjour au Canada dans les différents groupes d'âge.

Commentaire : Les jeunes immigrants adultes affichent une présence stable et représentent, peu importe les précarités vécues, un potentiel considérable d'apport au marché régional de l'emploi.

Leur présence permanente dans la ville va comme suit: un groupe de cinq personnes (20 %) y ayant vécu chacune pendant une période de moins de deux ans et le même nombre

pour deux autres intervalles allant de 6 à 10 ans et de 11 à 20 ans; un groupe de huit personnes (32 %) y ayant vécu pendant 2 à 5 ans et un dernier groupe de deux personnes ayant vécu pendant plus de 20 ans, plus précisément pendant 26 ans de vie permanente à Rimouski. Cela montre que la ville tend à accueillir de plus en plus d'immigrants prêts à joindre la masse des travailleurs; un fait aussi illustré par la *figure 3*.

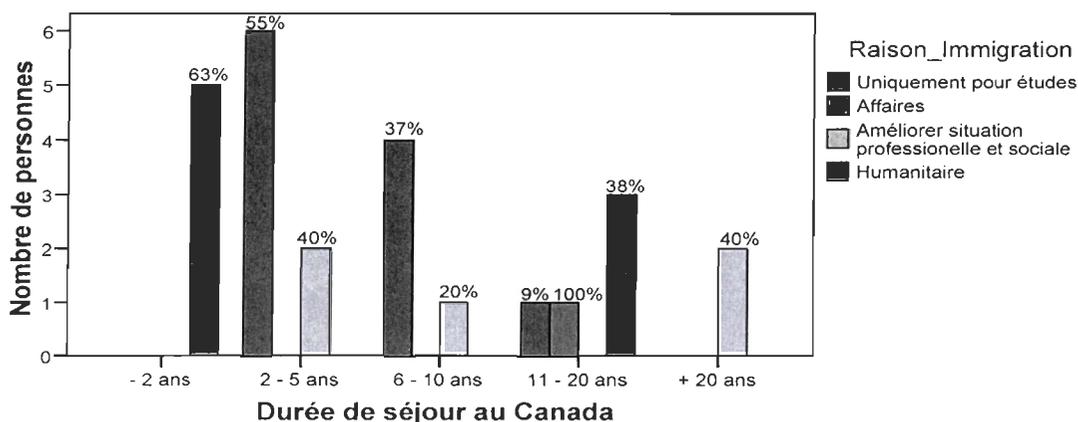
Une autre caractéristique démographique importante à souligner est celle de l'*état civil* des immigrants. Nous constatons que la majorité est formée de 15 personnes mariées (60 %). Une personne est veuve (4 %). Cependant six individus sont célibataires (24 %) et un nombre de trois personnes (12 %) n'ont pas affiché leur situation civile. Si l'on considère maintenant la *situation familiale*, huit de nos répondants (32 %) ont sous leur responsabilité deux enfants, sept individus (28 %) ont trois enfants ou plus à leur charge, et quatre répondants (16 %) déclarent n'avoir qu'un seul enfant à leur charge. Par ailleurs, six personnes (24%) déclarent n'en avoir aucun (voir *Tableau 3*). C'est donc dire que la majorité de nos répondants (N= 19; 76%) affirment avoir sous leur responsabilité un ou plusieurs enfants.

Tableau 3: Situation familiale des répondants selon leur état civil

		État civil				Total
		Célibataire	Marié	Veuf	Autres	
Situation familiale	Sans enfants	3	2	0	1	6
	1 enfant	2	1	0	1	4
	2 enfants	1	7	0	0	8
	3 enfants ou plus	0	5	1	1	7
Total		6	15	1	3	25

Afin d'illustrer les raisons qui les avaient poussés initialement à *choisir le Canada ou le Québec comme destination d'immigration*, 11 individus (44 %) avaient pris cette décision uniquement dans le but de poursuivre leurs études. Le choix de huit personnes (32 %) s'est fondé sur des bases humanitaires alors que cinq de nos répondants (20 %) avaient choisi d'immigrer en vue d'améliorer leur situation professionnelle et leurs conditions sociales. Au bas de la liste se trouve le groupe d'investisseurs ou d'entrepreneurs car seulement une personne (4%) aurait pris la décision de s'installer au pays pour des raisons d'affaires.

Figure 4: Raison pour laquelle les répondants ont immigré au Canada selon la durée de leur séjour au Canada



Note : Le pourcentage indique la répartition des individus de chaque catégorie de raisons du choix du Canada comme pays d'immigration selon les différentes durées de séjour au Canada.

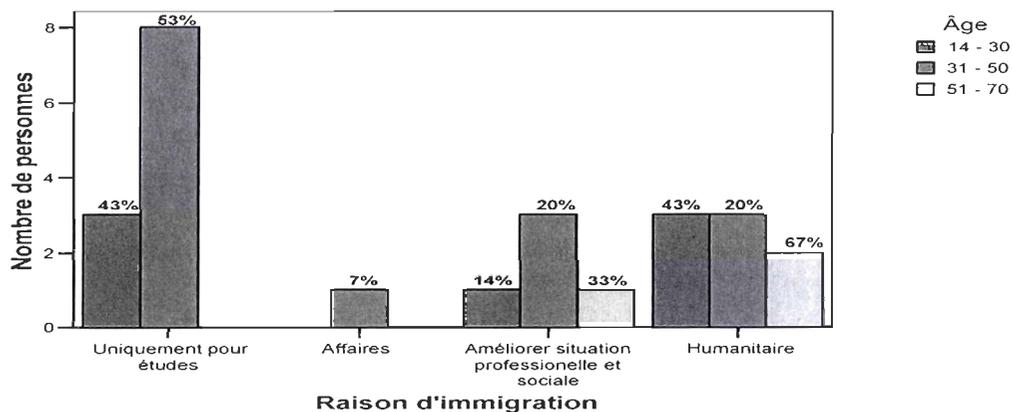
Commentaire : On constate une présence stable des immigrants dans le temps.

Toujours en référence au résumé précédent, il y a une tendance que nous aimerions souligner à partir du diagramme à barres ci-dessus (*Figure 3*), qui précise que l'ancienne vague des migrants, d'abord en petit nombre²⁵, n'était pas variée en terme de motivations volontaires à venir vivre dans la ville régionale comparativement à la plus récente vague des nouveaux venus qui s'affiche plus diversifiée quant aux intentions d'établissement. Les études, les affaires, l'amélioration de la situation socioéconomique et les raisons humanitaires sont à l'origine du déplacement de nos répondants au Canada. Les étudiants forment toujours la majorité, suivis des demandeurs d'asile et, en petit nombre, les investisseurs et entrepreneurs immigrants.

²⁵ Voir le tableau 1 recensant les immigrants dans la MRC de Rimouski-Neigette des années soixante à 2001, tableau constitué à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec.

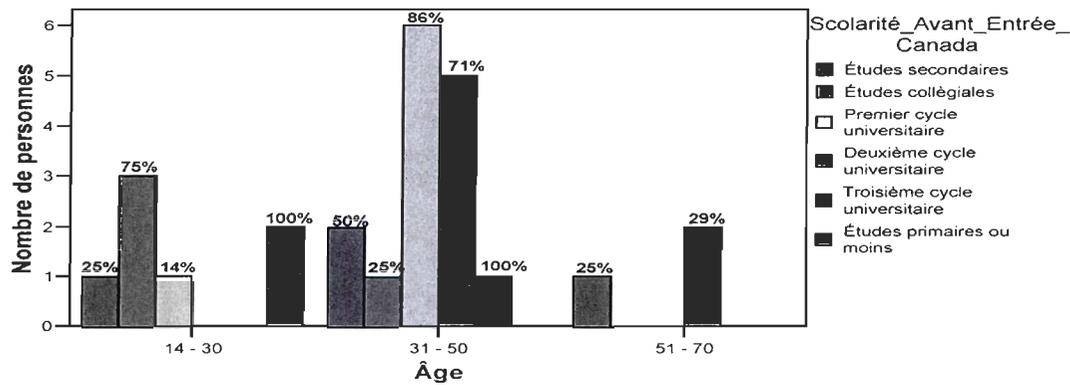
Les diagrammes suivants montrent que la masse est majoritairement composée d'adultes de 50 ans et moins détenant des qualifications et qui sont prêts à rejoindre le marché de l'emploi canadien, si nous écartions toutes les barrières d'accès au travail auxquelles ils sont exposés présentement, et cela quelle que soit la motivation les ayant encouragés à venir vivre au Canada. La **figure 5** indique que les demandeurs d'asile sont compris dans tous les intervalles d'âge tandis que les étudiants n'occupent que les deux premiers intervalles soit une grande partie prête à être incorporée comme main-d'œuvre sur le marché québécois de l'emploi. La **figure 6** montre que la majorité des immigrants (soit 60%) détiendrait déjà des qualifications universitaires et post-collégiales correspondant surtout aux deux premiers cycles universitaires avant leur entrée au pays.

Figure 5: Raisons d'immigration des répondants réparties selon leur groupe d'âge



Note : Le pourcentage indique la répartition des individus de chaque groupe d'âge selon les différentes raisons d'immigration.

Figure 6 : Niveau de scolarité des immigrants avant leur entrée au Canada selon leur groupe d'âge

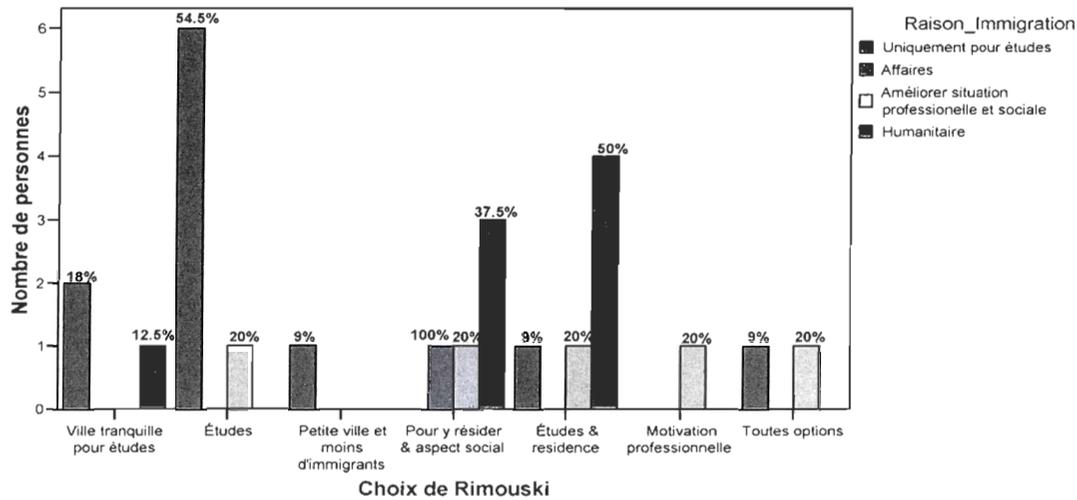


Note : Le pourcentage indique la répartition des individus des différentes catégories de scolarité avant l'entrée au Canada selon les groupes d'âge.

Commentaire : Les nouveaux venus de la minorité visible affichent un niveau de scolarité élevé.

Il semble logique de finir la présentation sur les données brutes de la section démographique avec les raisons de leur choix de la ville de Rimouski juste après avoir présenté les motivations les ayant encouragés à venir vivre au pays. Les études, la résidence, les aspects sociaux sur le bien-être surtout de leur progéniture et le travail sont les incitatifs les plus importants identifiés dans les témoignages (*Figure 7*).

Figure 7: Raisons d'immigration des répondants au Canada selon leur choix de la ville de Rimouski



Note: Le pourcentage indique la répartition des individus des différentes catégories de raisons de migration selon les types de raisons de choisir Rimouski.

Commentaire: Rimouski apparaît comme une destination pour les études et comme un lieu dont l'environnement naturel offre une bonne qualité de vie.

Leurs réponses indiquent que Rimouski attire beaucoup d'étudiants et on y constate une importante présence de personnes en quête d'une vie plus tranquille et décente en plus d'un milieu offrant non seulement les avantages des centres urbains mais aussi la proximité de la nature. De plus, cinq de nos répondants (20 %) mentionnent le potentiel de la ville comme un milieu offrant de bons avantages sociaux et culturels pour encourager les nouveaux venus à y trouver domicile pour le bien-être leur famille. Au bout de la liste des atouts de la ville comme lieu de résidence se place le choix de Rimouski comme lieu attractif pour le groupe des travailleurs et investisseurs (N= 1; 4 %).

7.1.2 Interprétation des résultats sur les caractéristiques sociodémographiques.

En général, il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes dans notre échantillon et cette tendance s'explique grâce à quelques déterminants situationnels et caractéristiques pré-migratoires tirés de la société d'origine de chaque interviewé, à savoir : le faible niveau de développement, le régime politique souvent répressif, l'égalité entre homme et femme qui laisse encore à désirer, etc. Nous constatons également qu'à son arrivée, le groupe d'immigrants volontaires s'affiche avec une plus forte présence masculine que dans le cas des demandeurs d'asiles qui arrivent souvent en famille.

Les détenteurs de permis d'études et les réfugiés forment la majorité des immigrants à l'arrivée. Cela s'explique en partie par la présence des institutions de formation et la particularité des programmes offerts à Rimouski pour la région, par l'effort du MICC du Québec à poursuivre la politique de régionalisation et d'interculturalisme, par le coût de vie plus avantageux que dans les grandes métropoles (Montréal, Québec, etc.) où la plupart des interviewés avaient séjourné avant de venir à Rimouski; la petite concentration des immigrants surtout de la minorité visible originaire de l'Afrique du Nord, de l'Amérique latine et de l'Asie dans la ville représente un avantage d'intégration pour certains.

En terme de rétention, nous avons constaté qu'après leur installation, seule la moitié des étudiants gardent leur statut²⁶ pour deux raisons: une incertitude d'une part justifiée par le fait qu'en étant boursiers, leur contrat ne leur permettrait pas de rester vivre à Rimouski ou au pays à la fin de leurs études. D'autre part, les possibilités pour eux de rester après les études afin de pouvoir amorcer une carrière professionnelle dans leur domaine de formation ne s'avèrent pas très prometteuses. Les seuls éléments illustrant une parfaite rétention se forment autour de l'accès à un emploi syndiqué ou permanent, autour du mariage mixte avec un partenaire de la ville ou de la région et autour de l'adoption. Cette dernière est la forme de solidarité consistant à l'incorporation dans la structure familiale de quelques locaux dont les rôles (grands-parents, oncles ou tantes, etc.) constituent des substituts souvent nécessaires à la progéniture des familles immigrantes: les grands-parents biologiques, à titre d'exemple, faute de rejoindre la famille sont remplacés par des aînés trouvés sur place.

Dans la même ligne d'idées, nous invoquerons les arguments de Michèle Vatz Laaroussi (2003, 2005) dans ses travaux sur la situation des familles immigrantes au Québec et particulièrement dans les villes de ses régions hors-métropolitaines²⁷. L'auteure avance comme hypothèse de recherche et champ d'intervention que les régions dites éloignées du Québec sont d'abord touchées par la fuite démographique de leur population d'origine et peu exposées historiquement aux vagues migratoires. Toutefois, Laaroussi avance que malgré ces caractéristiques négatives, on trouve dans ces villes régionales, comme

²⁶ «Étudiant» est un statut transitoire de toutes les façons.

²⁷ «Le familial au cœur de l'immigration: stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France» (2003) et «L'immigration en dehors des métropoles: vers une relecture des concepts interculturels» (2005).

Rimouski, un vecteur privilégié d'intégration qui part du fait de l'isolement du sujet immigrant ou de sa famille par rapport à son groupe de référence. Ce vecteur le contraint ainsi, en quelque sorte, à une socialisation par le mixage individualisé dans les réseaux locaux à travers, par exemple, les mariages mixtes et les rapports de solidarité avec d'autres communautés ethniques déjà établies dans la ville. Cela dépend aussi des locaux, dans la pertinence de leur accueil et accompagnement à court terme de nouvelles familles vers la société locale en agissant comme une famille élargie. Cinq de nos participants qui se sont déclarés bien intégrés dans la communauté sont mariés ou ont des partenaires québécois de Rimouski ou de la région avec lesquels ils ont fait connaissance dans la ville même et avec lesquels ils ont une famille dont ils sont responsables.

Le nombre élevé des réfugiés en majorité originaires du continent américain s'explique par le facteur de proximité et s'illustre suivant l'effort du MICC de les retenir et d'encourager leur intégration dans les régions dans les plus brefs délais en leur octroyant le permis de résident permanent dès leur entrée au pays. Cette décision est fondée sur l'expérience passée afin d'éviter les erreurs ayant occasionné à plusieurs reprises des arrivées massives suivies peu après par des départs massifs de ces arrivants de la catégorie des demandeurs d'asile vers d'autres provinces canadiennes ou vers les États-Unis voisins.

La proportion de la main-d'œuvre active et jeune est élevée dans notre échantillon. C'est en partie grâce à la présence des individus issus du groupe des étudiants, du programme de regroupement familial et surtout de celui des réfugiés qui, eux, sont accompagnés par

des organismes d'aide à l'insertion sociale. La majorité de ces individus dans notre échantillon détient une formation universitaire. Ils ont clairement exprimé l'intention de résider en permanence à condition qu'ils obtiennent un travail pouvant leur permettre de mener une vie décente tout en subvenant aux besoins primaires de leurs jeunes familles (donc l'alimentation, la santé et l'éducation des enfants). Leur réflexion est aussi motivée par le fait que Rimouski présente en même temps quelques avantages propres aux grands centres urbains et ceux des localités des zones rurales malgré le fait qu'ils ne désignent pas initialement cette ville comme une destination de travail.

Toujours selon les résultats obtenus, deux situations prédominantes, et jusqu'à un certain point opposées, se sont manifestées par rapport à leur influence dans le déroulement du processus d'établissement des nouveaux venus. D'une part, c'est le penchant manifeste des interviewés pour le potentiel que l'environnement naturel de la ville est prêt à leur offrir et les caractéristiques capables de rehausser leur qualité de vie, de les encourager à y résider, et de faire jouir leur progéniture des avantages des espaces verts. L'autre situation aussi précédemment citée est le fait que la ville ne s'affiche pas comme destination de travail à cause des difficultés liées à l'accès à un marché de l'emploi modeste ou limité et peu diversifié. Les interviewés expriment leur déception dans divers propos, mais le dénominateur commun porte sur le souci d'assurer premièrement la survie et l'avenir de leur progéniture et des membres de la famille les accompagnant (*Figures 1, 5, et 7*). C'est surtout cet élément qui les obligerait éventuellement à quitter Rimouski pour de nouvelles destinations.

7.2 Résultats relatifs aux réseaux sociaux et à leur utilisation

En ce qui concerne la section sur les réseaux sociaux, les données à présenter sont organisées de la manière suivante: (1) les données sur le type d'accompagnement auquel ont recouru nos répondants; (2) la nature et contribution de ce type d'accompagnement; (3) l'espace de communication ainsi que la nature des activités se déroulant dans cet espace au cours de cet accompagnement; (4) la gestion des relations et le rapprochement interculturel; (5) l'utilisation et le maintien de ces réseaux.

7.2.1 Présentation des données sur les réseaux sociaux

7.2.1.1 Soutien social et intégration

7.2.1.1.1 Types d'accompagnement

Trois moyens d'accompagnement illustrant les comportements sociaux de notre population compte tenu de sa participation dans les activités sociales ont été identifiés à partir des commentaires de nos répondants. D'un point de vue général, nous distinguons d'abord les personnes fonctionnant de façon autonome (N= 6; 24 %) ; suivent celles qui déclarent avoir bénéficié d'une assistance de la part des individus constituant le cercle des amis ou des proches (N= 6; 24 %) ; enfin, le type d'accompagnement majoritaire parmi nos interviewés regroupe les personnes qui ont profité d'un accompagnement structurel ou organisationnel (N= 9, 36%). Quatre personnes affirment avoir recouru à la fois à l'assistance de la part des connaissances et d'un accompagnement structurel.

« ... je suis religieux, célibataire, étudiant international et Rimouski est ma première ville depuis mon arrivée [...] En parlant de support social et de l'aide à l'intégration, il faut dire que personnellement je n'ai pas eu des difficultés pour m'adapter. D'abord, j'appartiens à une communauté d'ordre pontifical dont les préoccupations sont favorables aux affaires communautaires et humanitaires. Ma communauté était fervente d'accueil pour moi tant au niveau de l'encadrement dans mes études universitaires qu'au cours de mon adaptation à la vie à Rimouski. J'ai également trouvé des gens dans mon milieu d'études (étudiants non immigrants et des enseignants) qui se sont ouverts à moi. La contribution de l'ensemble du support était dans l'orientation au niveau de ceci et cela, ensuite je circulais d'un bureau à l'autre tel qu'on m'a référé [...]. Les activités communautaires auxquelles j'ai participé cadrent avec l'agenda interne de ma communauté (souvent du bénévolat). En dehors de ça, je participe régulièrement aux animations des communautés de vacances dans la ville de Charlevoix [sic] avec les jeunes de huit à 13 ans, je vais regarder les activités sportives au Colisée de la ville avec mes connaissances [...] et, à travers eux, j'ai fait des nouvelles rencontres avec les locaux. Je n'ai pas eu de relation privilégiée avec quelqu'un mais avec les gens de façon large ...» **Répondant 4**

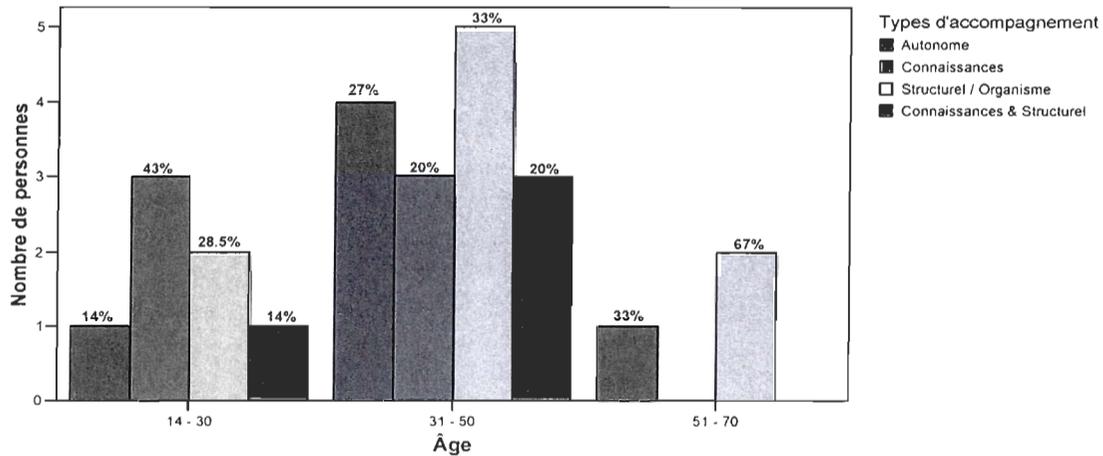
Contrairement à d'autres catégories de migrants, et malgré leur important taux de fonctionnement autonome, les étudiants recourent aussi à d'autres formes d'accompagnement: deux répondants étudiants sur neuf (22,2 %) disent fonctionner de manière autonome; deux également disent avoir profité des services des organismes sociaux et trois (33,3 %) de l'assistance des cercles des connaissances attribuant ainsi le succès de leur intégration sociale et culturelle à une participation active des personnes rencontrées dans la ville au cours de leur processus d'établissement. Trois des cinq personnes issues du regroupement familial (60 %) se réfèrent plus à leurs proches connaissances et nullement à un type d'accompagnement structurel. Les deux immigrants économiques, ont chacun adopté un fonctionnement différent: pendant que l'un fonctionne de façon autonome (50 %), l'autre adopte un accompagnement structurel (50 %) tel que suggéré par ses connaissances et ses proches. Pour finir, nous constatons que chez les réfugiés tous les individus (N= 7; 100 %) recourent uniquement aux

accompagnements du type structurel auprès des organismes et institutions d'entraide aux immigrants.

On constate donc qu'à l'entrée, le statut occupé joue un rôle décisif dans la détermination du type d'accompagnement auquel les immigrants ont recours ainsi que de la variété de ces recours, indépendamment de l'autonomie des individus à fonctionner dans leur nouvelle société : cela illustre indirectement la manière dont le projet d'intégration associe le rôle du gouvernement et de la société d'accueil à la volonté des nouveaux arrivants à s'adapter à la vie active du milieu.

Nous pouvons observer un rapport entre le facteur âge et le type d'accompagnement des répondants : il suffit de considérer la proportion de ceux qui ont un cheminement autonome, de ceux qui recourent à la participation des connaissances (ou proches des immigrants) et de ceux qui se tournent vers des organismes d'accompagnement. L'illustration suivante (*Figure 8*) démontre que plus on passe d'un rang d'âge inférieur au suivant, plus les répondants deviennent autonomes et aussi plus ils recourent à l'accompagnement structurel. Par conséquent, ils recourent de moins en moins à l'assistance des connaissances. Nous dirons donc que l'âge module le développement des réseaux sociaux. Dans un autre ordre d'idées, il est permis de penser que l'intensité de l'implication dans l'espace public influence la jouissance des ressources de la société d'accueil.

Figure 8: Type d'accompagnement ou fonctionnement social selon l'âge des répondants



Note : Le pourcentage indique, à l'intérieur de chaque groupe d'âge, la répartition des individus selon les types d'accompagnement.

Commentaire : Les plus jeunes requièrent plus d'assistance de leur entourage pendant que les aînés sollicitent plus le «structurel».

7.2.1.1.2 La nature et la contribution de ces types d'accompagnement à l'établissement des nouveaux venus

La précédente description offrait une interprétation générale des types d'accompagnement de notre population. Nous allons dans cette partie présenter plus concrètement les sous-catégories des types d'accompagnement précédemment décrits: leur pertinence dans la vie, dans la participation communautaire et le contact interculturel des participants à cette étude avec les Rimouskois.

Nous mentionnerons avant de commencer une définition de base des réseaux sociaux selon Marie-Chantal Guédon (1984: 16-17) tirée des écrits de Fischer *et al.* (1977) qui dit

que ces derniers représentent des systèmes particuliers de liens qui unissent des acteurs sociaux. Leur définition spécifique varie selon les différentes nuances empruntées pour les définir, le type de liens considérés, le type d'acteurs sociaux auxquels l'étude va s'intéresser.

Ces réseaux sont d'abord regroupés sous deux «enseignes» formant la base même du contrat social explicite et du contrat moral (entre les hôtes et les immigrants) selon les arguments de Jacques Robert (2005:71) dans son exposé sur l'importance pour l'avenir des régions de la vision du projet québécois d'intégration des immigrants. On trouve ceux cultivés à l'arrivée (le réseau de la famille, le réseau des amis, le réseau du parrain et le réseau de l'hôte), ensuite ceux créés au cours de l'établissement de l'immigrant dans la ville (la famille et le réseau des nouveaux amis). Rappelons toutefois que, selon la situation de l'immigrant, certains de ces réseaux sociaux peuvent aussi se trouver dans l'un ou l'autre groupe en même temps, à l'exemple des réseaux familiaux ou ceux des amis.

Le recueil des témoignages fait état d'une liste des acteurs censés avoir joué un rôle fondamental dans l'établissement de nos répondants dans la ville. Il se résume par *la famille* ou les personnes qui partagent des liens de parenté avec l'immigrant (par le sang, le mariage ou l'adoption); suivi *des amis* dont la plupart sont des Québécois d'origine ayant développé de solides affinités avec nos répondants et qui ne partagent aucun lien de parenté avec eux; ensuite on trouve *des nouveaux amis* qui incluent les nouvelles connaissances rencontrées pendant les mois marquant la première année de

l'établissement et qui partagent aussi les mêmes affinités ethniques que certains de nos répondants (les immigrants Peuls du Sénégal et du Mali, les immigrants tibétains Khampa et Ū-Tsang de la Chine, etc.) En s'inspirant des travaux de Statistique Canada, ELIC²⁸, notre liste se rallonge avec l'ajout *des hôtes* qui sont représentés par des organisations ou/et des services d'entraide aux immigrants. Ces hôtes sont censés assurer la mise en contact du nouveau venu avec des personnes pouvant l'aider pendant son installation à son arrivée. Les *parrains* clôturent la liste des acteurs pertinents aux processus d'intégration du migrant. Ils sont représentés soit par des citoyens canadiens et des résidents permanents majeurs, soit par les représentants gouvernementaux au provincial et au fédéral, et par des groupes et des associations dont la présence dans le parcours de nos répondants pourrait se traduire à travers leur souci de prêter assistance à l'immigrant qu'ils parrainent pendant la période décisive de son établissement. Pour les parrains, nous n'avons retenu que des entités se trouvant soit au pays, dans la région du Bas Saint-Laurent soit dans la ville de Rimouski.

²⁸ ELIC: Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada produite par Statistique Canada.

Tableau 4: Types de réseaux selon le statut des répondants à l'arrivée

		STATUT À L'ARRIVÉE					Ensemble des statuts	
		Résidents permanents	Réfugiés	Permis étudiants	Regroupement familial	Immigration économique		
Type de réseaux	Famille	Effectif % dans Statut_Arrivée	1 50,0%	1 14,3%	0 0,0%	1 20,0%	0 0,0%	3 12,0%
	Amis	Effectif % dans Statut_Arrivée	1 50,0%	1 14,3%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%	2 8,0%
	Nouveaux amis	Effectif % dans Statut_Arrivée	0 0,0%	2 28,6%	1 11,1%	0 0,0%	1 50,0%	4 16,0%
	Hôte	Effectif % dans Statut_Arrivée	0 0,0%	1 14,3%	8 88,9%	4 80,0%	1 50,0%	14 56,0%
	Parrain	Effectif % dans Statut_Arrivée	0 0,0%	2 28,6%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%	2 8,0%
Total	Effectif % dans Statut_Arrivée	2 100%	7 100%	9 100%	5 100%	2 100%	25 100%	

Le **tableau 4** présente le type des réseaux sociaux qui, selon les immigrants, ont favorablement influencé leur parcours d'établissement dans la ville. Selon un ordre de grandeur croissant, les réseaux de parrains (N= 2) et ceux d'amis (N= 2) représentent chacun 8 % des ressources réseau disponibles aux immigrants. Le réseau famille (N=3) suit avec 12% des ressources. Vient ensuite le réseau de nouveaux amis (N=4) avec 16% des ressources. Le réseau hôte (N= 14) se retrouve au sommet de la liste avec 56 % des ressources. Les réseaux sociaux d'hôtes suivis de ceux des nouveaux amis et de ceux de la famille représentent d'importantes ressources pour les immigrants comparativement au réseau d'amis et de parrains. En résumé, il y a donc un fort recours au réseau hôte et une participation importante dans celui-ci.

Les résultats dans le **tableau 4** montrent que le recours au réseau hôte est plus fréquent dans les catégories des étudiants et des membres issus du regroupement familial : on observe une *forte tendance de ces catégories de migrants à participer massivement de façon efficace à l'aide d'un seul type de réseau social*. Le cas des étudiants s'explique par leur connaissance de l'organisme AIBSL²⁹ basé au sein de l'institution universitaire de la ville de Rimouski et par la facilité avec laquelle ils peuvent accéder à ses services. *Dans la catégorie des réfugiés, la situation est différente : on remarque chez eux une tendance à participer d'une façon plus modérée aux nombreux réseaux sociaux de contacts*. Cette formule convient bien aux réfugiés politiques, étant donné qu'ils ont presque coupé les liens avec le pays d'origine qui dans certains cas, par exemple, est peut-être isolé à cause de la guerre, de la dictature, ou de la pauvreté.

De plus, l'expérience des étudiants, des membres du regroupement familial et des réfugiés illustre les efforts qu'ils effectuent dans leurs tentatives de nouer des relations sociales et culturelles avec la population locale en général. Il est vraisemblable que cette recherche de contacts avec la population locale favorise leur intégration socioculturelle. Les données du **tableau 4** indiquent que 89% des étudiants et 80% des membres du regroupement familial attestent du rôle pertinent du réseau hôte dans leur établissement, tandis que les réfugiés enregistrent un usage diversifié et constant de tous les réseaux.

Le succès du réseau hôte (AIBSL) résulte de sa capacité à trouver des solutions concrètes et à orienter dès les débuts les participants vers des contacts sociaux qui rejoignent leurs

²⁹ AIBSL: Organisme d'Accueil et d'Intégration des nouveaux arrivants pour la région du Bas-Saint-Laurent.

propres sphères d'activité. La ville compte cependant plusieurs organismes communautaires et d'entraide avec lesquels AIBSL agit à titre de référent auprès des nouveaux arrivants.

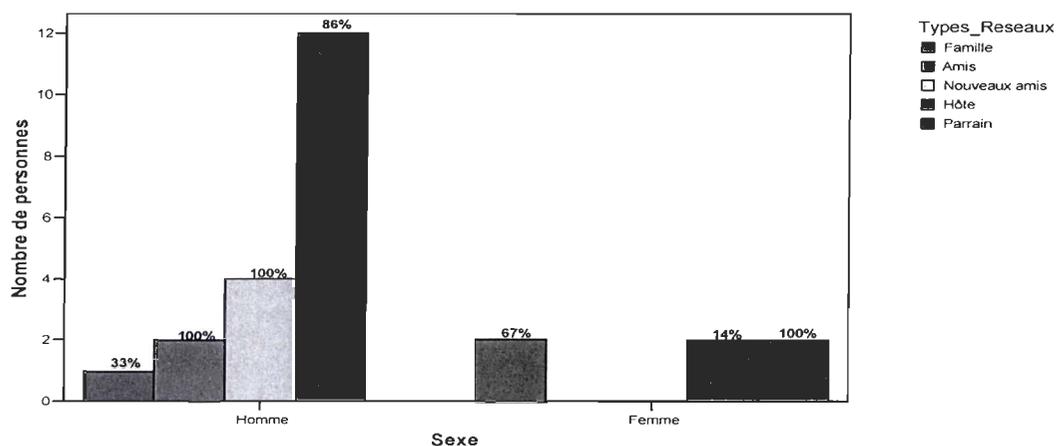
Deux constats ressortent de ces faits lorsqu'il est question de prédire un succès dans les rapports interculturels entre les immigrants et les locaux dans la ville: les réseaux hôtes et ceux des amis sont les plus pertinents pour leur utilité dans ce rôle. Ensuite, c'est préférable dans le cas des réfugiés qu'ils recourent souvent à une utilisation collective à un taux communément modéré d'une variété de réseaux sociaux plutôt qu'à un seul. Quant aux étudiants et aux personnes issues d'un regroupement familial, il leur est conseillé de recourir à des organismes d'accueil et d'aide à l'intégration vu le rôle de ces derniers en terme de performance efficace en regard du transfert d'information, de la mise en contact et du suivi de l'évolution des membres de ces groupes dans leur processus d'établissement. L'expérience de participation des immigrants ayant acquis leur statut de résidence et des immigrants économiques (investisseurs et entrepreneurs) est plus limitée. Leur faible présence dans l'échantillon ne permet pas de documenter aussi aisément leur présence dans les réseaux.

Les données présentées à la *figure 9* nous font découvrir que seules les femmes parmi nos répondants recourent aux réseaux de parrainage avant et après leur arrivée. Si le recours au réseau de parrainage est élevé chez les femmes, nous constatons également chez elles l'absence des réseaux d'amis et de nouveaux amis. Cela sous-entend chez elles un problème dans le développement du processus d'intégration socioculturelle, car cela

manifeste un isolement ou l'absence de relations interculturelles avec les locaux de la ville n'appartenant pas aux cercles de leurs conjoints ou époux.

En effet, la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes (immigrants) prend sa source depuis le pays d'origine et se perpétue même après leur période d'établissement surtout si des mesures adéquates d'accompagnement des femmes ne sont pas prises. De plus, la faible variété en termes de nombre des types de réseaux qu'elles utilisent au cours de leur établissement et, ajoutée à cela, l'absence de variété ne rend pas leur existence facile, mais au contraire contribue à les exclure de la société d'accueil. Ces faits expliquent également la faible présence et la faible participation des femmes immigrantes dans la ville régionale en dehors des sphères de la famille et des parrains.

Figure 9: Type de réseau social sollicité selon le sexe des répondants



Note : Le pourcentage indique la répartition selon le sexe des individus insérés dans différents types de réseau social.

Commentaire : Il y a une spécialisation relative des sexes suivant le type de réseau social auquel les immigrants participent.

En somme, le **tableau 4** illustre que le succès de l’interculturalisme dépend du nombre de réseaux auxquels les répondants participent dès l’arrivée ainsi que de la prépondérance de certains types de réseau selon le statut des immigrants. La **figure 9** permet de constater l’existence d’une relation entre le rôle des réseaux et l’exclusion sociale observée chez les immigrantes : en comparaison, l’intégration des hommes apparaît plus facile. Dans notre enquête, la situation plus difficile des femmes s’explique aussi bien par la présence du réseau de parrainage constitué souvent des proches que par la perpétuation des conditions pré-migratoires. L’intégration socioculturelle ou l’existence d’une diversité culturelle chez les hommes peuvent être attribués à la présence dans le nouveau milieu de réseaux sociaux tels que les nouveaux amis et les hôtes.

7.2.1.2 La participation communautaire

7.2.1.2.1 L'espace de communication ainsi que la nature des activités se déroulant dans ces espaces au cours de ces accompagnements

Après la présentation des résultats relatifs aux réseaux et aux différentes variables (statut, sexe) qui modulent leur utilisation, cette section présentera des données concernant la participation de nos répondants aux différentes activités communautaires. Le constat unanime projeté dans leur discours est qu'en général il y a de l'intérêt tout comme de la volonté à participer à des rencontres communautaires. L'enquête montre dans l'ensemble un nombre élevé de répondants (N= 19) ayant déclaré leur participation «très fréquente» ou «modérée» (proportion respective de 44% et de 32%, soit un total de 76% de fréquentation régulière).

La fréquence de participation des nouveaux habitants aux activités communautaires joue un rôle important dans leur intégration socioculturelle parce qu'elle permet non seulement d'estimer le degré de diversité culturelle entre eux et les locaux de la ville, mais aussi d'estimer la compréhension mutuelle entre les parties concernées, par exemple sur l'intérêt et les objectifs de l'interculturalisme. Les résultats sur la fréquentation régulière des immigrants signifient que les immigrants sont plus que présents dans la vie communautaire dès leur arrivée et leur présence est soit participative soit sous forme de soutien. La réponse d'un de nos répondants illustre cet argument :

« ... à l'association j'étais amené à participer à des événements communautaires. C'est vrai que peut-être si je n'y étais pas, je n'arriverais pas à participer à ce genre de choses ... j'avais le devoir de participer à cause de ma position au sein de l'association. Ma motivation était dans le but de donner un peu de mon expérience d'immigrant et d'aider la communauté immigrante de Rimouski dans plein de choses pas souvent évidentes ... et en même temps de connaître beaucoup plus de gens ...» **Répondant 2.**

Les arguments avancés dans les cas d'absence totale ou partielle d'intérêt (N=6, 24 %) pour ce genre de rencontres étaient plus subjectifs, allant du manque de motivation personnelle (suivant le facteur âge, intérêt ou langue) au fait que ces répondants ne trouvaient simplement pas le temps pour y participer.

7.2.1.2.2 La gestion et le rapprochement interculturel: préférence dans le type d'activité et nature des lieux d'interaction

Pour étudier les rapports interculturels, on doit recourir à des connaissances plutôt subjectives qu'objectives, mais cette démarche s'avère importante pour notre étude dont les objectifs s'inscrivent dans la ligne de ceux du MICC.

Les sections précédentes nous ont permis de dresser un état des caractéristiques démographiques de nos répondants, de comprendre le fonctionnement et la nature des réseaux sociaux qui leur servent de voie d'ancrage dans la société d'accueil et avec ses habitants. Cette section nous permettra d'apprendre leurs préférences sur la nature des activités auxquelles ils participent dans la ville et ce que celles-ci leur apportent dans leur vie.

Nous présenterons à présent les résultats sur les types d'activités préférées de nos répondants et celles qu'ils privilégient le plus. Les discussions avec nos répondants nous ont permis de rassembler les activités auxquelles ils participent ou qu'ils organisent en collaboration avec d'autres. La liste faite, nous les avons rassemblées en quatre grands groupes, à savoir les loisirs et les activités familiales ; les activités professionnelles; les activités culturelles ou socioculturelles; les activités religieuses et morales.

Les données de l'enquête (*Tableau 5*) indiquent que les activités de type culturel et socioculturel affichent le taux de popularité le plus élevé (N=12; 48 %) pour les

nouveaux habitants de la ville. Suivent les activités de loisir et familiales (N=8; 32 %), ensuite les activités à caractère professionnel (N=3; 12 %) et, finalement, les activités de type moral ou religieux (N=2; 8 %). Dans la perspective du rapprochement interculturel, la plus populaire des activités favorise d'abord une meilleure articulation et une compréhension des réalités des sujets immigrants chez les membres de la population locale; l'une de ses finalités est de briser les préjugés, les stéréotypes et de faire échec à la discrimination et au racisme; surtout à travers des dialogues informels ou des tables de concertation formelles. Les secondes en popularité sont plutôt organisées pour le maintien des relations sociales de l'immigrant ou de ses proches (la famille ou les amis). En troisième place, nous trouvons les activités professionnelles qui, d'après les témoignages, constituent un apport à la société de la part du sujet et contribuent à sa propre subsistance. Au bas de la liste se trouvent les activités à caractère moral et religieux qui, elles, mettent en synergie tout ce qui caractérise la tradition, l'identité, les croyances nouvellement ou antérieurement acquises par nos répondants.

Tableau 5: Type de participation communautaire selon le statut à l'arrivée

			Statut à l'arrivée					Total
			Résident permanent	Refugié	Permis étudiant	Regroupement familial	Immigration économique	
Types d'activités	Loisirs et actions familiales	Effectif % dans Statut_arrivée	0 0%	1 14,3%	6 66,7%	1 20%	0 0%	8 32%
	Professionnelles	Effectif % dans Statut_arrivée	0 0%	1 14,3%	1 11,1%	0 0%	1 50%	3 12%
	Culturelles ou socioculturelles	Effectif % dans Statut_arrivée	2 100%	5 71,4%	1 11,1%	4 80%	0 0%	12 48%
	Religieuses ou morales	Effectif % dans Statut_arrivée	0 0%	0 0%	1 11,1%	0 0%	1 50%	2 8%
Total		Effectif % dans Statut_arrivée	2 100%	7 100%	9 100%	5 100%	2 100%	25 100%

Soulignons que la plupart des interviewés font référence à l'organisme AIBSL comme leur ressource primaire d'accompagnement et comme facilitateur d'échange d'informations. AIBSL agit aussi comme intermédiaire avec certains organismes-partenaires pour la promotion des relations interculturelles entre les nouveaux venus et les acteurs locaux: c'est en partie sa mission. L'avantage de cet organisme est qu'il est tenu par un personnel ayant une expérience personnelle de la communauté internationale. Les répondants avancent que l'organisme leur sert aussi de plate-forme de concertation et pour organiser des événements socioculturels avec la population de Rimouski :

« Je suis citoyen canadien et ma conjointe est une originaire de la région. Je te dirais que ce sont les petites «party» qu'on organise avec ceux que j'ai fréquentés et qui sont retournés soit en France, en Amérique du Sud et centrale, en Afrique [...]. Ceux qui n'ont pas pu avoir d'emploi à Rimouski sont partis à Montréal, Toronto, Ottawa. Généralement, ce sont ces personnes avec qui occasionnellement on renoue. Sinon, je dirais que lorsqu'il y a une activité qui est organisée par l'organisme AIBSL, on va inviter les connaissances en organisant des soupers ou bien on les invite aux différentes activités (soccer, conférences, etc.). Il y a aussi les amis québécois que j'ai connus qui sont contactés. C'est plus ça qu'autre chose sinon

les activités que je préfère généralement ce sont celles où des amis qui ont des enfants et mes enfants peuvent aussi participer. Donc, ce sont des activités de type familial.» **Répondant 14**

L'université et le cégep de Rimouski, le musée régional et la foire agricole, l'hôtel Rimouski, le cinéma Paraloëil offrent leurs locaux pour présenter et organiser des événements majoritairement de nature socioculturelle et pédagogique. Le paysage naturel de la ville ainsi que les villes et villages voisins, les bars, les discothèques et les cinémas de la place, le fleuve Saint-Laurent ... ont été mentionnés par nos répondants comme des lieux et occasions permettant de dialoguer et de faire des nouvelles connaissances et découvrir le patrimoine de la ville et de la région. Les locaux de l'université, les lieux de culte, et les habitations des immigrants servent de lieux de rencontre pour les événements religieux et les célébrations sociales.

Le **tableau 5** présente les activités jugées pertinentes dans la vie de nos répondants. Ces choix, présentés sur base de leur statut à l'arrivée, nous permettent de déterminer quelles activités ils ont jugées importantes pendant la période cruciale de leurs débuts d'établissement dans la ville. Dans le rapport entre le statut d'immigrants et leur penchant pour certaines des activités, nous nous limiterons à la présentation du statut des immigrants ayant enregistré un résultat au-dessus de la moyenne catégorielle dans chaque activité.

Ainsi nous dirons que les réfugiés et les membres issus d'un regroupement familial s'intéressent plus aux activités culturelles ou socioculturelles; les étudiants sont majoritaires pour les loisirs et les activités de type familial. Le groupe d'immigrants

économiques s'investit plus dans les activités de type professionnel sur une base quotidienne et celles de type moral pendant la fin de semaine. Ils sont suivis en cela par des réfugiés et des étudiants.

L'autre fait marquant à souligner est la différence observée auprès d'autres catégories d'immigrants : une petite minorité d'étudiants s'intéressent aussi aux activités à vocation morale. Ils le traduisent à travers la pratique de leur religion. Ils sont soit chrétiens, musulmans, bouddhistes ou sympathisants des causes de ces religions à titre de bénévoles actifs dans les organismes humanitaires. Ils gardent ces activités aussi par souci de l'éducation morale de leur progéniture et leur propre santé mentale :

« Je ne nie pas que la ville de Rimouski fait des efforts avec l'université et l'organisme AIBSL [sic] à travers des activités culturelles qu'ils organisent pour rapprocher les Africains, Européens, Asiatiques, etc. Tout cela forme un carrefour très intéressant. Je dirais que ce n'est pas juste organiser les activités culturelles comme telles [qui] sera suffisant pour intégrer ces gens. Je dis bien que l'intégration commence par l'emploi. Oui, le Québec est aimé des immigrants, une raison de leur présence. Quant à l'ajustement socioculturel, il y a des choses que j'ai aimées et n'aime pas du Québec. Par exemple, mon expérience décevante au travail qui a fait que je perde mon poste et qui a vraiment déstabilisé mes opinions à l'endroit de mon intégration et mes valeurs envers mes fréquentations québécoises. J'essaie de m'ajuster à la culture québécoise, mais c'est vrai qu'il y a certaines choses qui touchent à ma religion que je n'accepte pas; par contre les valeurs universelles et civiques je les accepte. Mon effort d'intégration à la culture québécoise s'exprime aussi par mon travail actuel où je suis propriétaire.» **Répondant 25**

7.2.1.2.3 L'utilisation et le maintien des réseaux sociaux

Nos répondants conservent généralement les mêmes intérêts, habitudes et préférences qui ont contribué à leur établissement et facilité les échanges interpersonnels entre eux et les habitants rencontrés à Rimouski à travers la formation des réseaux sociaux. Les loisirs et les activités sociocommunautaires et culturelles figurent toujours pour eux comme les plus importantes des activités. Le témoignage suivant l'explique :

« J'ai participé à des activités bénévoles dans une association bien connue de la sous-région, aux travaux et des séances de discussion pour définir la stratégie à adopter par la structure. Je me suis livré à quelques activités communautaires à ce niveau pour faire du bénévolat pour m'impliquer socialement dans quelques activités d'obédience religieuse. Je m'y implique pour pouvoir mieux faire passer le message et lever certaines incompréhensions qui circulaient autour de certains principes religieux. Je m'implique doublement au niveau religieux et au niveau académique/estudiantin également.» **Répondant 7**

Parvenir à créer son réseau de connaissances et à maintenir ces relations varie selon certains facteurs. Les répondants avancent que le chômage résultant d'un accès difficile au marché de l'emploi ainsi que le statut obtenu par les immigrants à leur arrivée au pays influent sur la constitution et le maintien de leur réseau parce que pour ce faire nos répondants disent qu'il leur faut une certaine source de revenus.

En effet, la compilation des données recueillies démontre qu'un quart de notre population (N=6; 24 %) est sans emploi. Cette valeur s'applique aussi respectivement pour ceux détenant un emploi et ceux-là qui combinent à la fois les études et le travail. Les

personnes exclusivement aux études forment une minorité de 12% du total de notre population. La catégorie des réfugiés est majoritairement composée de sans-emplois (N=5; 71 %). Ces derniers font un grand effort pour se rapprocher de la population locale à travers l'intérêt qu'ils affichent à participer à des activités et à des rencontres socioculturelles. Ils affirment le faire non seulement par souci de se créer un réseau de connaissances ou pour certains de combler des lacunes linguistiques, mais également par souci de se tailler une carrière professionnelle. Mais pour l'instant, comme nous le démontrerons dans la section portant sur les aspects socioprofessionnels, les immigrants en majorité n'accèdent qu'à des emplois à temps partiel pour soutenir leur pouvoir d'achat ou bien ils font du bénévolat.

Plusieurs témoignages, dont celui du **répondant 7** qui figure plus loin dans le texte, illustrent l'importance du bénévolat qui a joué un rôle très important pour la majorité de notre population d'immigrants pendant qu'ils étaient disponibles pour trouver de l'emploi et désireux de rencontrer des gens et d'échanger avec la population locale. Ils participent ainsi à des activités socioculturelles souvent organisées par ou avec les partenaires du principal organisme d'accueil et d'intégration de la région du Bas Saint-Laurent.

Compte tenu de la difficulté à accéder au marché de l'emploi et surtout à un emploi stable ou permanent dans la ville, une grande partie de notre population retourne aux études. Les répondants avancent deux raisons : la première est celle de se procurer une équivalence pour les qualifications acquises hors du Canada et la seconde raison est celle de changer de carrière. Pendant cette période de recyclage, nombreux parmi eux occupent

un emploi à temps partiel, n'ayant souvent pas des liens avec leur formation antérieure, tout en étudiant (N=6; 24 %).

7.2.2 Interprétation des analyses relatives aux réseaux sociaux et à leur maintien

7.2.2.1 Types d'accompagnement

Nos répondants se sont souvent servi de cinq réseaux sociaux (famille, amis, nouveaux amis, hôte et parrain) classifiés sous trois catégories (autonomes, connaissances, structurelles ou organisationnelles) comme moyens d'accompagnement et d'établissement dans la ville, entretenus et développés grâce à des activités familiales et de loisirs, socioculturelles, professionnelles, et des activités à vocation morale.

Une minorité de notre population de recherche affiche des interactions peu fréquentes avec la population locale, ce qui laisse présager un faible rapprochement interculturel et un faible taux d'ancrage dans la ville. Nous constatons que le reste des individus accédant aux réseaux de connaissances et entretenant une étroite collaboration avec les organismes d'aide et d'accompagnement parviennent à développer leur cercle de connaissances et de proches dans la ville d'accueil aussi bien dans les villes visitées avant Rimouski. Cependant seul un faible pourcentage de ces derniers parvient à y rester vivre.

L'analyse conclut que ce sont les étudiants et les personnes issues d'un regroupement familial qui affichent un niveau élevé de relations interculturelles. Ils développent des réseaux riches en connaissances (amis et nouveaux amis) dépassant souvent les frontières de la région. Pour une pleine participation civique dans la sphère publique de la ville, ils recourent toutefois à l'assistance structurelle. Ces organismes et ces structures servant d'accueil et offrant des services d'aide à l'accompagnement et à l'établissement ne peuvent se passer de l'expertise de l'organisme régional Accueil et Intégration Bas-Saint-Laurent, avec qui ils échangent un ensemble d'informations pertinentes pour les nouveaux venus.

Types d'accompagnement et la place du bénévolat

«Je ne me rappelle pas avoir eu un support à mon arrivée [...]. Mon insertion ne s'est pas faite de manière difficile étant donné qu'à ce niveau là il y a eu l'appui de quelques structures et aussi des compatriotes, des personnes avec qui je partageais la nationalité et qui étaient déjà résidents ici qui m'ont beaucoup accompagné dans le processus d'installation. [...] Donc ça s'est déroulé assez bien dans l'ensemble et je ne regrette pas ce choix de Rimouski. La pratique du bénévolat est différente de celle de chez nous : ici c'est institutionnalisé alors que chez nous le bénévolat se fait de manière informelle. Tu vois quelqu'un tu l'aides avant qu'on te le dise sous un cadre formel tandis qu'ici ça se fait dans le cadre des structures formelles et reconnues alors que chez moi tu n'as pas besoin d'être dans une organisation ou dans une structure pour faire du bénévolat; donc à ce niveau il y a une certaine différence. Quoique, ce que je disais auparavant, elles concourent toujours dans le même objectif pour la culture du lien social qui est très important. Le bénévolat participe à raffermir le lien social entre les personnes et ça permet de mieux les connaître et de mieux comprendre les différences entre personnes. C'est le point important qui m'a beaucoup ému ici à Rimouski et un peu partout ici au Québec.» **Répondant 7**

Les réfugiés sont les plus vulnérables des groupes d'immigrants, vu les conditions souvent chaotiques précédant leur arrivée au pays et les difficultés liées à leur adaptation journalière et à leur intégration socioculturelle. Ces situations, illustrées par nos données, font état d'une forte dépendance de leur part et de rapports interculturels nombreux avec la population locale dans la ville. L'organisme régional d'accueil des nouveaux immigrants et ses partenaires ont adopté une approche participative comme mode

d'accompagnement et d'aide pour leur intégration. Cependant pour leur permettre de devenir plus indépendants et productifs dans leur milieu, ces organismes les encouragent à acquérir la maîtrise de la langue à travers le programme de francisation, à se familiariser avec le patrimoine historique et culturel de la ville et de la province. Deux de nos répondants (**15 et 16**) mettent en avant la complexité de cette démarche participative en disant,

L'accompagnement dans sa complexité

«Nous sommes des réfugiés politiques et résidents du Québec. C'est l'organisme, AIBSL [sic], qui prend en charge notre accompagnement d'intégration. Les personnes que nous avons trouvées ici sont très gentilles, accueillantes et aimables. Ils ont beaucoup facilité notre adaptation, surtout sur le point de vue de la pratique de la langue. Les bénévoles d'ici ont aidé dans la recherche des nécessités (meubles, appareils électroménagers, etc.) L'organisme d'accueil programme beaucoup d'activités avec les immigrants telles que participer à des conférences pour exposer les cultures des différents pays, organiser à l'hôtel Rimouski durant les weekends des journées espagnoles afin de permettre aux personnes québécoises à apprendre de notre culture et notre langue et ça nous permet aussi en retour de connaître plus sur la culture des Rimouskois et Québécois. Donc, on arrive ici avec beaucoup de problèmes et c'est très compliqué l'adaptation sans une attention plus profonde de notre vécu. Je pense que la participation des intervenants sociaux est une bonne procédure à faire avec des immigrants surtout des réfugiés politiques victimes de violence. Nous aimerions qu'on nous donne ici le statut [plus] de personnes que de «victimes». Nous voulons un statut qui nous qualifie [en tant que] personnes aptes à travailler et très fort. Nous savons qu'ici bien qu'on n'ait pas assez de temps nous sommes des personnes avec une histoire [...] alors je souhaite qu'on nous traite avec dignité.» *Répondant 15 et 16*

Cette approche participative permet aussi aux demandeurs d'asile d'accroître leur potentiel civique par l'obtention d'un statut de résident permanent au pays dans les plus brefs délais. Et ce, d'autant plus s'ils se sentent encouragés à participer et à organiser des événements socioculturels avec la population locale. Ces activités leur permettent ainsi d'exposer leur expérience personnelle et leur origine. Cela a pour avantage d'annihiler avec le temps les préjugés qui proviennent souvent de comportements issus de l'ignorance de la part de certains immigrants ou Québécois souvent mal informés.

Nous observons également qu'aux deux extrêmes de l'échelle des âges (les plus jeunes et les aînés) des difficultés liées au développement des cercles de connaissances et au maintien des réseaux sociaux. Chez les plus jeunes (souvent de la catégorie des réfugiés) déjà sujets à une dépendance liée à leur âge (à l'école, dans leur vie sociale, et de la part des camarades), cela est dû à des raisons de développement cognitif. Ils vivent une discrimination passive de la part d'autres jeunes dont le comportement se fonde sur certains préjugés aux origines difficilement vérifiables. De plus, les défis auxquels font face leurs parents exercent des effets considérables sur les jeunes et dans leur vie d'enfant. Par exemple, les parents qui se trouvent exclus ou isolés des ressources (emploi, relations socioculturelles avec les locaux, etc.) voient souvent leur condition affecter indirectement celle de leurs enfants. Cet état déplorable joue beaucoup sur leur avenir et favorise l'émergence de nouvelles tensions entre les parents immigrants et leur progéniture. Chez les immigrants âgés, les défis découverts dans nos données sont plus liés à leur maîtrise du français, à la reconnaissance de leur formation antérieure étrangère et aux activités favorisant la participation interculturelle dans la localité.

7.2.2.2 Nature et contribution de ces types d'accompagnement

Des cinq réseaux sociaux répertoriés, le réseau famille se retrouve troisième sur la liste d'importance dans la vie des interviewés et pendant le processus d'intégration. Deux raisons justifient cette affirmation dans notre cas: les fondements du programme de regroupement familial et la facilité à permettre un brassage interculturel souvent sous forme d'unions interculturelles. Ces relations d'entente et de confiance se déroulent à travers les liens du mariage et des alliances (tant amicales que matrimoniales), développées suite à l'union contractée par certains proches de l'immigrant avec soit un membre de la société d'accueil soit un membre récemment établi dans la ville, et par voie d'adoption.

Le réseau des nouveaux amis, en deuxième place sur la liste d'importance, est justifié par la sphère publique (telle l'université) où évolue la composante étudiante qui affirme y trouver facilement du support social vu la diversité et l'esprit universel des citoyens du monde³⁰ reflété par ses membres. Les étudiants y obtiennent de l'assistance en accompagnement pendant les premiers mois d'établissement de la part des locaux, des membres du même groupe ethnique ou de même religion. Par ailleurs, nous retrouvons des immigrants qui dans certains cas profitent du fait d'être arrivés en groupe pour s'entraider avant tout dans leur propre groupe ethnique ou religieux trouvé sur place avant de recourir aux ressources de la ville, par exemple, pour accéder au logement ou au programme de francisation. L'unique risque perceptible est l'isolement au sens de

³⁰ En principe (car ce n'est pas toujours le cas!).

rapports interculturels restreints dans les cas où les sujets ne développeraient pas des réseaux autres que ceux des amis et des parrains.

Le réseau hôte se retrouve à la tête de la liste des préférences d'abord à cause de sa fiabilité en matière de maîtrise d'échange d'informations entre les structures accueillantes, les immigrants et les personnes ressource ou les contacts. Ensuite, grâce au fait que les répondants mentionnaient, comme réseaux sociaux hôte, en premier l'organisme AIBSL, puis les services universitaires affectés à l'accueil des étudiants internationaux et les structures religieuses, pour finir avec des organismes humanitaires internationalement connus (à l'exemple du Rotary Club International) dont certains immigrants sont membres actifs. Le rôle des réseaux hôtes reste pertinent vu le flot d'informations et de services échangés. Le rôle central de l'organisme AIBSL d'où convergent les actions et services de tous les autres réseaux hôtes de la ville a été reconnu par nos répondants. En effet, l'organisme offre un fonctionnement flexible et une disponibilité hors pair de son personnel, en plus de la connaissance et de l'expérience qu'il a des réalités touchant les immigrants.

La faible fréquence enregistrée dans le cas des réseaux d'amis et des réseaux parrains reste tout de même inquiétante parce que ce sont des réseaux déterminant le degré d'interculturalisme et de brassage social chez les membres de la société d'accueil. Nous pensons également que ces réseaux sont très importants du point de vue de l'interculturalisme parce qu'ils permettent de concrétiser les objectifs primaires du MICC: la régionalisation de l'immigration et le soutien de l'interculturalisme. Le

ministère encourage la régionalisation de l'immigration dans des localités régionales du Québec grâce à leur contribution à la rétention des nouveaux venus non seulement dans les villes principales, mais aussi dans les villes et villages voisins en leur donnant le rôle de *bedroom community* ou de *commuter town* autrement dit de villes ou localités dortoirs ou de transit.

Le faible taux de participation aux réseaux sociaux de type amis et parrains (**Tableau 6**) s'explique premièrement par la présence minimale quoique croissante des immigrants des minorités visibles décidés à s'établir dans la ville; deuxièmement, à cause de la popularité, il y a environ une décennie, de la question des relations interculturelles, popularité qui s'est intensifiée grâce aux travaux de consultation des commissaires Bouchard et Taylor (2007) dont le rapport a été rendu public en mai 2008; troisièmement, la nouveauté du phénomène de l'immigration dans des régions dites éloignées et isolées des minorités visibles; finalement, à cause de l'ignorance des populations locales entourant les réalités et le vécu de ces immigrants, et vice-versa. L'analyse des discours de nos répondants nous amène à dire que le processus de rapprochement interculturel n'est pas spontané comme on voudrait le croire, qu'il requiert des efforts de la part des parties concernées, et que ce processus prend du temps pour se concrétiser (voir **Encadré, p.115; Répondant 21, p. 139**).

Quelques répondants qui ont profité du réseau parrain nécessitent un encadrement d'accueil et d'accompagnement. En effet nous avons constaté que, parmi nos répondants, le groupe de femmes n'est pas seulement dépendant par rapport aux hommes dans le cas

des couples où les deux individus étaient partenaires depuis leur pays d'origine mais aussi est sujet à des contraintes pouvant les mener à l'exclusion sociale dans une ville régionale. Les défis de leur intégration comprennent la langue, les acquis de formation non reconnus au Canada, certains tabous à vocation sociale ou morale. Les pressions (surgissant souvent des proches qu'elles fréquentent à travers le pays) ne leur permettent pas de participer ni de rencontrer des gens au même titre et avec la même liberté que leurs partenaires masculins. En plus des difficultés à facilement constituer des réseaux sociaux d'amis ou de nouveaux amis s'ajoutent les difficultés courantes d'intégration socioculturelle propres aux milieux à population homogène. Elles n'encouragent pas la rétention dans la région des familles immigrantes - surtout monoparentales - de foyers dirigés par les immigrantes. Elles ne facilitent pas non plus l'épanouissement de ces femmes dans la ville en leur permettant d'accéder à des professions de leur choix ou de s'affirmer sur la place publique comme leurs congénères rimouskoises. Notons toutefois que le respect de l'égalité des sexes constitue une disposition fondamentale de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Nous constatons aussi que les détenteurs de la résidence permanente et ceux arrivés comme investisseurs et entrepreneurs deviennent moins actifs dans les manifestations et participations communautaires. Ils tendent à garder un minimum de relations intimes avec quelques locaux seulement faute de temps. Ces répondants affirment qu'ils sont motivés par leurs emplois, grâce à des amitiés développées par *leurs enfants qui deviennent*, pour ainsi dire, des *agents motivateurs des rapports interculturels pour les adultes*. Les activités d'intérêt nommées par les répondants sont des événements sociaux

importants tels que les anniversaires, les baptêmes et les unions, les rencontres extrascolaires pour leurs enfants avec leurs camarades de jeux ou leurs collègues de classe, enfin d'autres activités de loisirs nécessitant la présence des parents (théâtre, présentations, concerts), etc.

La participation de l'organisme source (AIBSL) et de ses partenaires dans le processus d'accueil et d'accompagnement accroît les possibilités pour les individus appartenant aux types de réseaux sociaux identifiés de mieux interagir avec les membres de la communauté locale. L'analyse des discours tirés des interviewés nous laisse toutefois croire que le succès de ces actions dépend aussi de la volonté de nos répondants en plus de leur fréquentation des membres de la société d'accueil.

7.2.2.3 L'espace de communication et la nature des activités

Rappelons-nous que le choix de participer aux activités communautaires est subjectif, car il dépend beaucoup de la volonté des nouveaux venus. C'est pour cela que nous avançons que la présence des quatre types d'accompagnement social dans la vie des immigrants garantit un meilleur processus d'intégration socioculturelle et une bonne adaptation dans le milieu d'accueil pour nos répondants. Une participation communautaire, dans notre cas, a comme avantage la disparition de l'exclusion sociale en faveur du développement des cercles de connaissances, du brassage interculturel prenant place entre nos répondants et la population locale, et de l'épanouissement socioprofessionnel de nos sujets. L'autre information véhiculée par les répondants est qu'ils apprécient l'apport de l'organisme

AIBSL et de ses partenaires, consistant en l'accueil, l'accompagnement et l'encouragement à une participation volontaire et active des nouveaux venus aux différentes activités interculturelles dans le milieu rimouskois.

L'importance de cette approche participative préconisée par l'organisme-mère se situe principalement dans le fait de permettre aux demandeurs d'asile, souvent sujets à des traumatismes de nature psychosociale, d'apprendre à faire confiance à leur hôte et à leur nouvelle société. En effet, la plupart des réfugiés de Rimouski proviennent des milieux anéantis par des guerres et la pauvreté, en plus de souffrir des séquelles qu'ils porteront toute leur vie. Ainsi leur épargner des difficultés d'intégration revient à leur apporter rapidement l'harmonie dont ils ont besoin dans leur épanouissement social. Cela rejoint les commentaires de nos répondants qui avancent que les différents programmes d'accompagnement leur permettront de devenir socialement autonomes au bout d'un an de suivi et d'assistance. Dans le cas contraire, ces immigrants sont toujours portés à quitter la région ou à connaître une marginalisation sociale; ce qui est contraire aux objectifs de la politique de régionalisation du ministère québécois de l'immigration.

Dans cette étude, les étudiants font preuve d'avoir de bonnes aptitudes d'adaptation et les résultats de nos entrevues montrent que cela s'explique par l'inclusion de plus de trois types de réseaux sociaux dans leurs démarches d'établissement et d'intégration dans le milieu. L'université de la ville représente aussi un espace fertile pour les rencontres interculturelles et le brassage entre les étudiants et la population locale. Le groupe des réfugiés se démarque plus positivement par sa présence et sa participation active aux

activités à caractère social et culturel, probablement à cause de son besoin de maîtriser la langue et de développer des nouveaux réseaux de connaissances avec les locaux. Cette combinaison, d'après eux, contribue beaucoup à l'épanouissement des membres de leur famille et facilite leurs prospections sur le marché de l'emploi québécois.

7.2.2.4 Le défi de la gestion interrelationnelle

Les conséquences relationnelles résultant des orientations endossées par les membres de la société d'accueil et par les immigrants se manifestent à travers les taux de participation aux différents réseaux et les préférences quant aux activités socioculturelles auxquelles les immigrants tendent à participer pendant leur effort d'intégration.

Notons toutefois que la majorité de notre population de recherche provient des sociétés où l'individualisme est la forme de culture la moins courante contrairement à la plupart des pays de l'Amérique du Nord et de l'Europe. C'est une raison de plus pour nous d'avancer que les immigrants privilégieront plus les activités de nature socioculturelle, familiale ou amicale qui encouragent de franches relations interpersonnelles entre eux et les membres de la société d'accueil.

Cette situation pousse nos répondants à avancer des arguments qui laissent croire que certains n'étaient pas bien informés des réalités de la société d'accueil ni d'un éventuel choc culturel par rapport à leur société d'origine. L'indifférence des voisins, les comportements discriminatoires que vivent leurs enfants à l'école, par exemple, peuvent

facilement inciter les moins patients des nouveaux venus à revoir leur décision d'avoir choisi Rimouski comme lieu de résidence. Bref, les immigrants semblent être déçus de l'aspect relationnel discret et réservé, quoique cordial, que préfèrent certains de leurs hôtes (collègues de travail, voisins, employeurs, etc.).

Le défi de la gestion des relations interpersonnelles

Répondant 6: «À force d'être avec les immigrants [...] qui me côtoient et mes enfants, je me sens presque déjà comme chez moi au pays et on se comprend comme ça [...] moi, je salue la personne et si les expressions de la personne sont solitaires, je n'approche pas.»

Répondant 14: «Quant à la question de l'aspect individualiste de la société, il y a deux aspects à considérer. D'abord la vie en famille et la vie en communauté sont différentes. Je te donnerai un exemple, quand chez nous on invite des personnes dans mon pays natif les compatriotes amènent leurs amis avec eux sans aucune hésitation tandis que quand j'invite un ou deux Québécois ils viennent seuls. [...]. Il y a toujours une mentalité d'être, bien différente sur l'importance de ces événements interculturels avec les Québécois de cette région.»

Répondant 19: «Les relations interpersonnelles sont manquantes ici [...] et quand il y en a, c'est des occasions rares qu'on doit créer avec trop d'efforts et le peu d'amis qu'on se fait, sont souvent les autres immigrants [...] en général, je pense que les gens ne sont pas très forts à avancer vers d'autres cultures.»

Répondant 24: «Je dirais qu'effectivement les cultures sont différentes entre nous. Pratiquement dans nos relations interpersonnelles, on avait cru s'ouvrir aux autres mais en faisant cela les autres démontraient une certaine méfiance envers nous. On se repliait en retour afin d'éviter de donner l'impression de forcer les relations et de gêner l'autre personne. Ces tentatives n'étaient pas pour profiter des autres mais simplement pour entretenir une relation [...] C'est plus ma femme qui a fait de tristes expériences [...]. C'est plus culturel ce repli, parce qu'à Moncton au Nouveau Brunswick, j'ai vécu une expérience différente avec les Acadiens qui sont aussi des Canadiens en comparaison avec les Québécois de Rimouski. Avec les Acadiens c'étaient des relations franches, directes et beaucoup plus sincères [...] On a gardé ces relations très intimes. C'est donc peut-être culturel parce qu'ailleurs on a entretenu différents genres de relations qu'ici, sans vouloir critiquer cette réaction des Rimouskois que je dirais plus froide et réservée que celle vécue ailleurs au Canada.»

Cette situation constitue aussi un défi important pour les structures d'accueil, d'intégration et d'assistance aux nouveaux arrivés. D'après les informations de nos répondants, ces organismes préparent ces rencontres et ces événements dans l'intention de multiplier les rapports interculturels entre les locaux et les immigrants de la ville de

Rimouski dans différentes sphères d'activités (au travail, en famille, sur la place publique, etc.).

7.2.2.5 L'utilisation et le maintien des réseaux sociaux

L'analyse de l'utilisation et du maintien des réseaux sociaux se base sur le statut actuel des immigrants. En termes de préférence sur le choix d'activités, la barre est placée haut pour les loisirs et les activités familiales dans le cas des immigrants détenteurs de la citoyenneté canadienne. Les activités de nature religieuse ou morale sont plus populaires parmi les étudiants, surtout ceux de prédominance chrétienne et musulmane. Les activités socioculturelles restent populaires pour le groupe d'immigrants ayant acquis le statut de résidents permanents. Ces derniers consacrent la majorité de leur temps au travail dans le but de se forger une réputation et une reconnaissance sociale, aussi afin d'être en mesure d'honorer leurs responsabilités civiles vis-à-vis de la société d'adoption, et pour entretenir leurs réseaux de connaissances.

Nous constatons que les réseaux de connaissances de nos répondants s'étendent au-delà de la ville de Rimouski, la plupart des cas incluant les premières villes d'entrée au Canada. Ils y retrouvent les membres du réseau parrain, autrement dit les premiers contacts. Ces villes ont en commun d'abord le français comme langue de communication, ensuite les aéroports portails internationaux et capables d'accueillir des vols de transit, enfin elles sont presque toutes multiculturelles. Les villes citées par nos répondants sont Montréal, Québec tandis que l'unique ville mentionnée se trouvant hors de la province de

Québec est Moncton au Nouveau Brunswick où le français est une langue vernaculaire. Nous constatons également qu'aucun de nos répondants à l'arrivée au Canada n'a fait escale dans une province exclusivement anglophone. Cela résulte du programme de sélection du Québec, du ministère québécois de l'Immigration et des communautés culturelles.

Ces premiers lieux d'arrivée (villes d'arrivée, villes de transit, quartier habité à l'arrivée, campus et collèges) permettent aux immigrants de «cultiver» les premiers liens de connaissances avant leur délocalisation. Ils deviennent aussi des destinations de visite ou de vacance pour nos répondants: les immigrants tiennent aux liens sociaux solides qu'ils renouvellent constamment en y retournant ou par des contacts à distance. Ces faits démontrent que l'amitié est indéniablement un lien social fort dans ces rapports interculturels. Ces relations amicales répondent à des codes et valeurs sociaux tout en facilitant l'intégration de nos répondants par le biais des réseaux sociaux, professionnels, résidentiels, etc. Les valeurs et codes sociaux mentionnés par les répondants sont l'égalité des sexes, l'importance du français, la laïcité de la société, la protection et le respect des jeunes, la liberté, le respect des droits humains, etc.

Nous avons également constaté qu'une fois passée la période des débuts et de l'établissement nos répondants désirent rester dans la ville tout en devenant plus sélectifs dans leur choix de participation à des activités associatives. Les intérêts professionnels et familiaux, comme nous l'avons constaté parmi les immigrants qui ont acquis le statut de résidents ou la citoyenneté canadienne, contribuent à ces décisions. De plus, les

institutions d'enseignement (les instituts supérieurs, les universités, les collèges, etc.) se sont démarquées comme des milieux propices pour l'exercice des rapports interculturels dans la ville. En effet, ces milieux d'éducation en plus des milieux professionnels et de loisir (bars, discothèques, centres sportifs et attractions touristiques) ont aussi servi d'interface pour l'utilisation et le maintien des réseaux sociaux pour nos répondants.

7.3 Résultats concernant la situation socioéconomique et les mesures d'adaptation aux sphères de vie et aux activités quotidiennes

Cette section présente les données qui exposent la situation socioéconomique de notre échantillon de recherche. Cela a été possible grâce à la liste des principales mesures de l'intégration établie à partir des travaux réalisés par Victor Piché et Liane Bélanger (1995: 12) pour le MICC et à partir de la revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants. Ces mesures nous serviront pendant la présentation et l'interprétation des discours de nos interviewés afin de déterminer leur influence sur leur parcours d'adaptation et d'établissement dans les différentes sphères d'activités à savoir le professionnel, le résidentiel ou familial et le public.

7.3.1 Présentation des données relatives à la situation socioéconomique dans différentes sphères d'activités

Certains auteurs dont Rodolfo de Castro Ribas, *et al.* (2003: 376) désignent par statut socioéconomique la place relative d'un individu ou d'un groupe d'individus (ou d'une communauté) dans une structure hiérarchique sociale en fonction de son accès, son contrôle dans différents domaines concernant leur existence (la santé, le prestige, le pouvoir ou la politique, etc.). Le statut socioéconomique de nos répondants sera étudié à l'aide des mesures d'intégration nécessaires pour l'analyse et l'interprétation des données brutes recueillies lors de nos entrevues et seules celles identifiées dans les discours de nos répondants seront retenues à partir des travaux de Liane Bélanger et Victor Piché (1995) repris par Denise Helly (1997: 145 – 151) dans sa revue des études ethniques au Québec de 1977 à 1996.

Nous avons retenu les mesures suivantes: l'éducation, le revenu d'emploi, le rapport au genre et l'occupation actuelle, le rapport au type d'emploi et l'attitude face à la rémunération, en fin de compte la perception personnelle du nouvel habitant face à son expérience d'intégration dans la ville.

7.3.1.1 Données relatives au statut socioéconomique de nos répondants

Les résultats de notre enquête concernant le niveau de scolarité atteint par nos répondants avant leur arrivée au Canada. Ils indiquent qu'un nombre important de nouveaux

arrivants (N=19; 76 %) sont détenteurs de diplômes d'études postsecondaires, principalement de premier cycle universitaire (N=7; 28 %) et de deuxième cycle universitaire (N=7; 28 %). Les individus du groupe d'âge de moins de 25 ans à l'arrivée détiennent des qualifications en majorité de niveau secondaire. Ils sont parrainés par des proches ou des parents. La plupart viennent également pour obtenir une des formations offertes dans la ville.

Nous pouvons observer que seule une minorité des répondants est moins scolarisée (N=6, 24 %); et parmi elle, deux femmes (8 %) ne détiennent qu'une formation de niveau primaire contrairement aux hommes. En effet, cela reflète une inégalité entre les genres et apparaît comme très courant dans les milieux d'origine de notre population de recherche. La condition des immigrantes pour ne pas dire des femmes en milieu non métropolitain et le sort de la main-d'œuvre représentée par cette catégorie d'immigrants sont importants dans l'étude de l'intégration sociale et culturelle des femmes nouvellement établies.

«Il n'y avait pas de difficultés à mentionner [...] peut-être ma femme au début parce qu'elle ne comprenait pas le français et elle avait donc un peu de difficultés à s'adapter [...] à l'époque elle a pris des cours pour apprendre le français. J'ai dû rencontrer comme d'autres immigrants des difficultés de reconnaissance des qualifications étrangères [...] le comble était de renoncer à mon diplôme de maîtrise et de recommencer dès le début mon baccalauréat et cela était trop compliqué [...] donc j'ai repris ces deux études croyant que je ne trouverais pas de travail plus tôt; heureusement j'ai été accepté à mon emploi actuel vu qu'il y avait manque de personnel avec ma qualification.» **Répondant 21**

Le pourcentage élevé de qualifications d'études supérieures dans l'ensemble s'explique aussi en partie, selon les études menées par Jean Renaud et Tristan Cayn (2006: 52-53), par les origines de notre échantillon majoritairement formé des minorités visibles d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Certaines études, dont celles de Brahim Boudarbat et Maude Boulet (2007: 17-18) aussi les constats du Conseil interprofessionnel

du Québec (2004: 17), montrent en effet que pour ces populations, le niveau de scolarité joue un rôle très important en leur faveur. Le niveau d'éducation permet, dans certain cas, de briser les barrières liées à l'accès à l'emploi et à certains traitements discriminatoires passifs, au point même d'améliorer leurs conditions de vie. Cela veut dire que plus ces minorités sont instruites et obtiennent des qualifications du pays d'accueil, moins il leur est difficile d'accéder aux professions de leur choix et moins elles sont victimes de discrimination.

Selon nos données, le niveau de scolarité atteint par nos répondants avant leur entrée au Canada se distribue comme suit : deux répondants, deux femmes en l'occurrence, n'ont complété que des études primaires (8 %) ; quatre répondants (trois hommes et une femme) ont atteint le niveau des études secondaires (16 %) ; pareillement, quatre répondants (encore une fois trois hommes et une femme) ont complété des études collégiales (16 %) ; sept répondants (cinq hommes et deux femmes) ont complété leur premier cycle universitaire (28 %) et sept autres (28 %) leur deuxième cycle ; enfin un répondant (4 %) détient un diplôme de troisième cycle. Le fait remarquable est qu'aucune répondante ne fait partie des deux derniers cycles de formation. La *figure 6* illustre bien la répartition des niveaux de scolarité des répondants avant leur arrivée au Canada (croisés cette fois-là avec les groupes d'âge auquel appartiennent les répondants).

La plupart de nos répondants proviennent d'une immigration récente qui date des années 80 jusqu'à plus récemment selon les travaux de Marie Chevrier (1993). À l'examen des *tableaux 6 et 7*, nous mentionnerons qu'ils ont acquis en général un niveau d'éducation satisfaisant pour intégrer le marché de l'emploi québécois, d'autant plus que plusieurs

d'entre eux (N=11, 44 %) détiennent une expérience de travail de leur pays d'origine (**Tableau 6**). Les caractéristiques et conditions pré-migratoires de notre population se reflètent dans nos données, lorsqu'on considère certains facteurs pouvant influencer la situation socioéconomique d'une population: dans le cas actuel, il s'agit des facteurs âge, genre ou sexe et autonomie financière.

Effectivement la majorité des répondants étudiants (N=12, 48 % et N= 9, 36 %) ont pu jouir par le passé et actuellement du support financier des réseaux sociaux (les organismes d'aide au financement et les proches) tant du pays d'origine que ceux du Canada. De plus la majorité fait partie de la catégorie d'âge active utile au marché de l'emploi. C'est évident lorsqu'on tient toujours compte de leurs occupations avant et après l'immigration.

Tableau 6: Répartition des répondants selon l'âge et l'occupation dans le pays d'origine

			Occupation dans le pays d'origine			Total
			Étudiant	Travailleur	Autre(s)	
Âge	14 - 30	Effectif % dans âge	4 57,1%	3 42,9%	0 0%	7 100%
	31 - 50	Effectif % dans âge	7 46,7%	7 46,7%	1 6,7%	15 100%
	51 - 70	Effectif % dans âge	1 33,3%	1 33,3%	1 33,3%	3 100%
Total		Effectif % dans âge	12 48%	11 44%	2 8%	25 100%

Au Québec la migration régionale, de la population des grands centres vers les zones rurales et les villes régionales, semble difficile à réaliser, qu'il s'agisse d'immigrants ou non. Lorsque l'on considère l'arrivée d'immigrants dans ces zones rurales et ces villes régionales, il faut accorder une attention particulière aux facteurs pré-migratoires présents dans notre population de recherche. Il y a risque de perpétuation de ces conditions

passées dans le pays d'accueil si aucune disposition n'est prise. Cela risque d'influencer la qualité de vie des immigrants déterminés à vivre à Rimouski. Les villes régionales de la province s'illustrent déjà par des bilans de croissance généralement négatifs pour leur promotion comme destinations de choix pour immigrants déterminés de s'y établir. Les arguments avancés par Chantal Girard (2007: 17 et 2008: 5) et par le Bulletin statistique régional du Bas-Saint-Laurent (2008: 10, 11) représentent une décroissance du poids démographique du Québec de 4,5 points de pourcentage entre 1971 et 2007 par rapport aux autres provinces. La région du Bas-Saint-Laurent a aussi connu quelques années d'accroissement naturel négatif au cours de la dernière décennie. De plus, la région est affectée par le mouvement de ses jeunes vers d'autres villes du pays et vers d'autres régions de la province.

En effet, le discours de nos répondants et les données du *tableau 7* nous renseignent sur les difficultés actuelles des immigrants à s'établir dans la ville. Ces témoignages soulignent la participation difficile au marché de l'emploi et les expériences défavorables vécues par certaines minorités visibles. Certains constatent qu'ils viennent en réalité intégrer les rangs d'une classe sociale vivant dans des conditions inférieures à la moyenne des citoyens canadiens. La situation vient des préjugés sociaux et culturels souvent liés à leur lieu d'origine et engendre des difficultés qui influent beaucoup sur les conditions de vie de nos informateurs au Canada en général et sur leur établissement dans les villes régionales du Québec en particulier (Wilkes, R. 2007: 10-11, 28-29 et Hiebert, D. 2007: 98-100).

L'immigration une importante décision de vie: l'immigrant dans une ville non métropolitaine

«En me rappelant de mes trois premières années, je dirais qu'immigrer est une grande et importante décision. Dans mon cas, ça serait peut-être perçu comme une mauvaise décision [...]. Avant d'immigrer ici avec quelques amis qui sont encore à Montréal, nous travaillions dans une entreprise de consultation comme ingénieurs dans notre pays d'origine. Nous avons quitté un niveau de vie très appréciable pour le Québec [...] nombreux se sont déplacés vers les villes américaines et les provinces anglophones canadiennes après un bref passage à Montréal [...] leur décision a amélioré leur niveau de vie, pas nous qui sommes restés au Québec. Je pense que l'accès à l'emploi ainsi que l'établissement dépendent du domaine professionnel de la personne immigrante ainsi que ses aptitudes personnelles. [...] à mon arrivée, j'ai appris le français; depuis, ma famille a ouvert cette affaire à Rimouski. J'étais détenteur d'un diplôme universitaire en ingénierie civile avant mon arrivée au Canada et à Montréal, j'ai obtenu un diplôme d'études collégiales en informatique après deux années [...] aujourd'hui je suis vendeur détaillant dans un dépanneur [...]. J'ai investi dans ma maison depuis sept ans [...] Rimouski est une ville paisible et la vie n'est pas concurrentielle comme dans mon pays d'origine.» **Répondant 12**

Effectivement, nous enregistrons une portion de 20 % de sans-emplois parmi nos répondants selon le *tableau 7*. Les informateurs en chômage appartiennent majoritairement à la catégorie des personnes actives dans l'intervalle d'âge de 31 ans à 51 ans. En ce qui concerne le rapport entre le genre et le chômage, nous constatons que la proportion des sans-emplois n'est pas tellement différente chez les hommes et chez les femmes.. Par ailleurs, le chômage se manifeste plus dans le groupe des demandeurs d'asile et des étudiants qui viennent de terminer leurs études. Pendant que les étudiants migrent ailleurs à la recherche d'un emploi plus viable, les réfugiés participent au programme de francisation pour remédier à la difficulté de la maîtrise de la langue à travers leur participation au programme de francisation coordonné par le CFRN³¹ en collaboration avec l'organisme AIBSL. Cet encadrement se fait dans le souci de les encourager à continuer volontairement de vivre dans la ville.

³¹ CFRN: Centre de Formation de Rimouski-Neigette, organisme dont le service aux nouveaux venus de la région offre le programme de francisation.

Tableau 7: Répartition des répondants selon le sexe et l'occupation actuelle

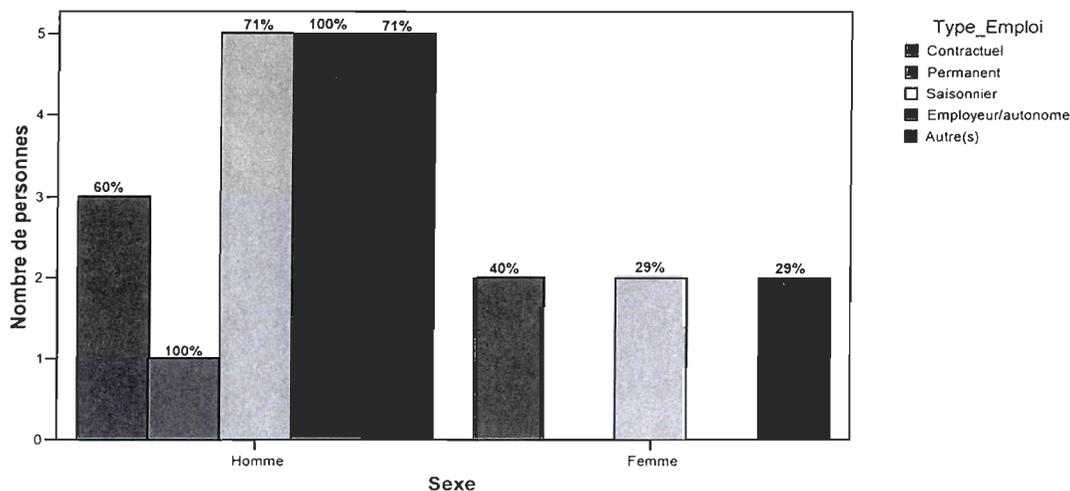
			Occupation actuelle				Total
			Étudiant	Travailleur	Employeur	Chômage	
Sexe	Homme	Effectif % dans sexe	7 36,8%	3 15,8%	5 26,3%	4 21,1%	19 100%
	Femme	Effectif % dans sexe	2 33,3%	3 50%	0 0%	1 16,7%	6 100%
Total		Effectif % dans sexe	9 36%	6 24%	5 20%	5 20%	25 100%

Les données indiquent que les immigrants décrochent rarement des postes permanents dans la ville (voir *Figure 10*). En effet, une seule personne (4 %) déclare avoir un poste permanent depuis plus de deux décennies pendant que plusieurs, malgré leurs qualifications, n'accèdent qu'à des emplois saisonniers à temps partiel (N=7; 28 %) ou ne travaillent pas (N=7; 28 %). De plus, l'étude de Rima Wilkes et ses collaborateurs (2007: 10) sur les attitudes contextuelles et individuelles des Canadiens face aux immigrants en général avance que les nouveaux venus accèdent plus souvent et facilement aux emplois à salaire minimal qu'aux fonctions importantes. Dans notre cas, l'unique emploi permanent obtenu était un poste vacant et difficile à combler requérant une rare qualification professionnelle. C'est la même situation dans le cas de ceux occupant des postes contractuels (N=5, 20%), mais tout de même viables, parce que protégés par des associations ou des ordres professionnels (enseignement, ingénierie, médecine, etc.).

Nous observons une tendance chez les immigrants que nous avons interviewés à trouver dans la ville des postes à bas revenus de durée incertaine et n'ayant aucun rapport avec la formation qu'ils détiennent. Micheline Labelle (1980 : 16) avance que l'insertion des

immigrants dans le monde du travail s'écarte de la structure professionnelle typique observée chez les travailleurs québécois en général. En effet, la main-d'œuvre immigrante comprend une proportion plus faible de personnes qui détiennent des postes hautement qualifiés et une proportion plus forte de personnes occupant des postes non-qualifiés. Cette situation, si elle perdure, pourra engendrer des tensions entre les immigrants et les salariés locaux occupant des postes payés au salaire minimum. Cette concurrence sur le marché du travail peut nuire aux efforts déployés dans le cadre de la politique de régionalisation de l'immigration au Québec et la crise économique actuelle ne fait que rendre le problème plus aigu. En effet, au niveau local, cela risque d'affecter l'actuelle fragile harmonie présente dans les relations interpersonnelles et les rapports interculturels des habitants de la ville (Labelle, M. 2005: 95).

Figure 10: Type d'emploi occupé à Rimouski selon le sexe des répondants



Note : Le pourcentage indique la répartition selon le sexe des individus insérés dans différents types d'emploi.

Commentaire: Les postes permanents sont rares, à comparer aux postes non qualifiés temporaires constitués par les emplois saisonniers.

7.3.1.2 Données relatives au déroulement de l'intégration socioéconomique des répondants

Malgré les défis qui se dressent le long de leur parcours d'établissement à Rimouski, les immigrants rapportent dans leurs propos que le tiers (N=9; 36 %) semble être satisfait de l'évolution de leurs conditions de vie bien que beaucoup reste à améliorer. Cette réserve d'enthousiasme se reflète dans nos résultats qui montrent que la proportion des satisfaits dépasse 50 % dans les emplois de type contractuel et permanent, mais se situe autour de 40 % dans les emplois de type saisonnier et employeur/travailleur autonome (voir *Tableau 8*).

Tableau 8: Niveau de satisfaction relative au revenu selon le type d'emploi occupé

			Niveau de satisfaction salariale			Total
			Insatisfait(e)	Neutre	Satisfait(e)	
TYPE D'EMPLOI	Contractuel	Effectif	1	1	3	5
		% dans Type_Emploi	20%	20%	60%	100%
	Permanent	Effectif	0	0	1	1
		% dans Type Emploi	0%	0%	100%	100%
	Saisonnier	Effectif	3	1	3	7
% dans Type Emploi		42,9%	14,3%	42,9%	100%	
Employeur/travailleur autonome	Effectif	0	3	2	5	
	% dans Type Emploi	0%	60%	40%	100%	
Autre(s)	Effectif	0	7	0	7	
	% dans Type Emploi	0%	100%	0%	100%	
Total		Effectif	4	12	9	25
		% dans Type_Emploi	16%	48%	36%	100%

Les commentaires des répondants indiquent qu'ils comprennent généralement la problématique entourant leurs conditions de vie à Rimouski. Ils sont conscients que leur pouvoir d'achat, garant de la satisfaction de leurs besoins quotidiens, demeure cependant faible. Considérant que la plupart appartiennent à des foyers de plus de trois membres, il existe des raisons qui les incitent à rester dans la ville malgré les difficultés qu'ils vivent. Les raisons rassurantes souvent mentionnées sont les suivantes: ils détiennent un emploi qui leur permet d'assumer modérément leurs dépenses en plus de subvenir tant bien que mal à l'éducation de leur progéniture. Les propos de ce répondant résument la situation en ces termes :

« [...] près de 10 ans après l'achat de la maison ici s'ensuit le décès de mon mari originaire de Rimouski mais immigrant d'outre-mer [...] il occupait depuis deux emplois à temps partiel jusqu'à ce qu'il a su de son cancer [...] après je ne pouvais retourner chez moi à cause de mes deux enfants encore mineurs [...] j'ai dû abandonner les cours au Cégep pour m'occuper d'eux [...] et c'était difficile financièrement aussi. [...] depuis, je n'ai pas de travail fixe [...] je vis souvent des loyers de mes locataires quant je suis au chômage et ainsi de suite [...] mes enfants n'ont pas de problème d'intégration culturelle parce qu'ils sont nés ici mais pas moi [...] j'attends qu'ils soient assez âgés avant de quitter le Canada [...]» **Répondant 6**

Malgré leur persévérance, la totalité des détenteurs d'emplois saisonniers disent que leurs salaires restent cependant trop faibles pour garantir leur pouvoir d'achat ainsi que leur train de vie déjà assez modeste. Les étudiants et individus sans engagement familial constituent souvent la masse des déplacements ou des migrations interprovinciales. Nous dirons que la subjectivité dans leurs propos relève surtout de l'ampleur des besoins et du type d'activités entreprises par les répondants.

L'intégration socioéconomique des immigrants revêt désormais une grande importance pour le pays d'accueil qui comptera davantage sur cette alternative dans le but de maintenir sa croissance démographique et économique. En ce qui a trait à l'attitude de l'immigrant face à son pouvoir d'achat et à son potentiel d'exceller professionnellement dans la ville, notre analyse sur les affiliations quant aux emplois occupés par notre population de recherche confirme les arguments avancés par Brahim Boudarbat et Maude Boulet (2007: 3-4) concernant la situation socioéconomique «en déclin» des immigrants de la province.

Ces deux auteurs mentionnent trois facteurs principaux qui contribuent à cette détérioration: (i) il y a la transformation qu'a connue la structure des régions d'origine de l'immigrant (conditions pré-migratoires); (ii) la baisse du rendement de l'expérience de travail acquise à l'étranger contribue aussi à la diminution salariale à l'entrée sur le marché du travail ; (iii) finalement, les variations de la conjoncture du marché du travail canadien qui avaient jadis affecté tous les nouveaux entrants (immigrants et natifs) de la cohorte masculine entre les intervalles des périodes allant de 1993 à 1996 et celle allant

de 1980 à 1982 selon Green et Worswick (2004) et qui affecteraient aujourd'hui principalement les immigrants.

De plus, Boudarbat et Boulet (2007: 34) concluent en disant que cet aspect de l'intégration finira par dégénérer en tension sociale si des mesures adéquates ne sont pas prises dans les plus brefs délais pour assurer aux immigrants un meilleur accès au marché de l'emploi. Les résultats de nos analyses font par ailleurs poindre à l'horizon une certaine urgence dans le traitement de cette question : il suffit pour s'en convaincre de considérer les réactions de nos répondants lorsque nous leur avons demandé de faire un examen rétrospectif de leur propre expérience d'intégration (pour certains encore en cours) et d'établissement dans la ville.

Tableau 9: Opinion des répondants sur l'expérience de l'intégration selon leur occupation

			Occupation actuelle				Total
			Étudiant	Travailleur	Employeur	Chômage	
Opinion_Personnelle sur_Expérience_Intégration	Facile	Effectif	6	3	0	1	10
		% dans Opinion_Intégration	60%	30%	0%	10%	100%
	Neutre	Effectif	1	0	2	0	3
		% dans Opinion_Intégration	33,3%	0%	66,7%	0%	100%
	Difficile	Effectif	2	3	3	4	12
		% dans Opinion_Intégration	16,7%	25%	25%	33,3%	100%
Total		Effectif	9	6	5	5	25
		% dans Opinion_Intégration	36%	24%	20%	20%	100%

En effet, 12 répondants (48 %) nous révèlent que leur intégration dans la ville a été difficile (**Tableau 9**), pendant que 10 d'entre eux (40 %) affirment qu'elle a été facile et trois (12 %) seulement pensent qu'elle n'a été ni facile, ni difficile.

Il est évident que la politique active de recrutement et de sélection a su cibler les individus avec le plus fort potentiel d'insertion socioéconomique. Il faut voir que la mise en branle de la politique de régionalisation de l'immigration ne suffit pas à elle seule. Des efforts sont entrepris localement, mais beaucoup reste à faire cependant. Le Québec ne peut se prétendre à l'abri de la discrimination raciale ou des préjugés nés de la xénophobie et de la crainte du pluralisme culturel sur une vaste échelle. Les arguments de Pierre Anctil (2005 : 48, 50-55) font appel à la volonté québécoise de persévérer dans l'effort de lutter contre les difficultés dans le traitement accordé à certaines minorités visibles à travers la promotion d'une gestion interculturelle au niveau local. Il ajoute également que permettre l'apparition d'un solide sentiment d'appartenance et encourager la participation à la vie démocratique de la part des nouveaux venus contribuent énormément au cheminement des minorités vers une pleine participation à la vie économique.

Une synthèse des défis (accompagnée des quelques exemples illustratifs) affectant la condition socioéconomique de notre population de recherche va comme suit:

- (a) Accès et participation difficiles au marché de l'emploi: les étudiants des minorités visibles décrochent difficilement de l'emploi pour leurs stages d'études à Rimouski; lenteur dans les démarches pour dénicher un emploi;
- (b) Ségrégation sectorielle: difficulté d'accéder à des emplois dans des entreprises agricoles familiales; une inquiétante absence des citoyens des minorités visibles

ou d'origine immigrante comme fonctionnaires au sein des structures de gestion décisionnelle au bureau municipal de la ville; accès difficile à des emplois dans des fonctions spécialisées (journalisme, biologie et chimie);

(c) Ségrégation professionnelle: accès difficile à des postes permanents en partie à cause de la non-reconnaissance et de la dépréciation de la valeur des qualifications de formation et expériences acquises à l'étranger;

(d) Pauvreté: taux élevé d'immigrants ayant accès à des emplois saisonniers ou temporaires à salaire bas indépendamment de leurs diplômes correspondant à des formations supérieures;

(e) Chômage: le taux élevé de chômage explique la faible rétention des immigrants et explique le départ massif de ces derniers, surtout des jeunes diplômés, pour d'autres villes.

Voici les raisons qui nous poussent à conclure que le statut socioéconomique de notre population de recherche est en plein déclin. C'est bien à cause de la participation difficile au marché de l'emploi à Rimouski que cela prend place. L'autre cause tient également à la difficulté à laquelle les chercheurs (sociologues, scientifiques) et les autorités locales font face pour développer des mesures (conceptuelles et théoriques) adéquates qui pourront facilement aider à répondre aux questions essentielles au bien-être des immigrants (des minorités visibles), mais aussi des actions et programmes d'intervention qui satisferont également la promotion du bien-être des locaux, par exemple ceux dont la survie repose sur des travaux à faible rémunération. En effet, peu de travaux reflétant la réalité de notre catégorie d'immigrants dans notre contexte d'étude ont été réalisés.

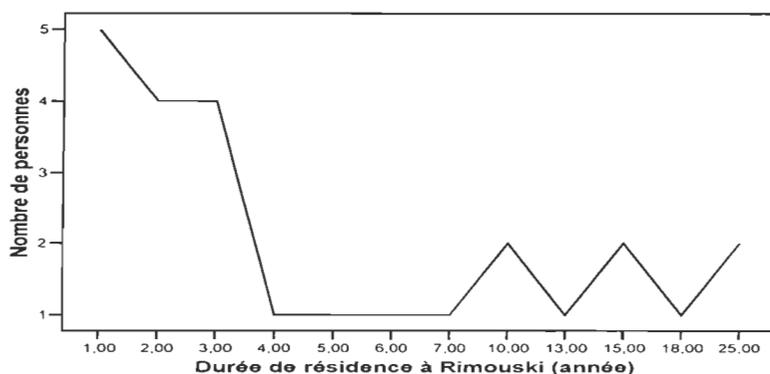
Les résultats sur la réalité du statut socioéconomique des nouveaux arrivants à Rimouski mettent en évidence des situations de précarité (chômage, salaires peu élevés, pauvreté, etc.). Compte tenu de cela, il est donc indispensable de mener des études plus approfondies qui tiennent compte de la perspective interactionniste afin de mieux cerner ce nouveau phénomène régional.

7.3.1.3 Données relatives à l'intégration résidentielle

Théoriquement parlant, le statut socioéconomique des nouveaux arrivants influence beaucoup la décision d'établissement aussi bien que les choix résidentiels de ces derniers. Cette section nous permettra de découvrir les expériences des années d'intégration passées à Rimouski sous un autre angle. Il est évident que le processus d'intégration résidentielle, c'est-à-dire les modalités d'habitation, constitue pour notre étude l'un des déterminants importants qui nous informera sur les points suivants: le niveau de succès dans l'établissement, l'état du rapport interculturel avec le voisinage, le potentiel de l'environnement rimouskois à retenir ses nouveaux membres et futurs acteurs sociaux, autrement dit l'ancrage territorial.

La *figure 11* nous rappelle une fois de plus que la présence des immigrants de minorités visibles dans la ville est le produit d'une immigration récente. En effet, la courbe illustre une plus forte présence des nouveaux arrivants dans les trois années ayant précédé immédiatement l'étude et une présence plus ténue à mesure que la durée de résidence augmente. Cette croissance dans la ville coïncide avec l'intensification des stratégies ou politiques de régionalisation de l'immigration dans les régions du Québec après les années 80 (Boisclair, L. 1993: 62-63 et Duncan, H. 2003: 6).

Figure 11: Le nombre d'immigrants selon la durée de résidence dans la ville de Rimouski



Les raisons principales motivant les immigrants à s'établir dans la ville sont principalement l'éducation, l'asile et la recherche du bien-être sur le plan professionnel ainsi que la qualité de vie personnelle ou familiale que peut offrir le milieu de vie rimouskois (voir *Figures 4, 5 et 7*). Les données du *tableau 10* illustrent le fait que les études comptent pour beaucoup dans les raisons qui ont joué à l'origine dans l'installation à Rimouski. Elles deviennent ensuite un facteur intéressant d'intégration lorsqu'on tient compte de leur popularité chez les personnes qui parviennent à s'établir après une longue période de séjour. C'est aussi grâce aux relations de solidarité que s'effectuent le choix de s'établir dans la ville et la possible rétention de certains de nos répondants.

Tableau 10: Durée de résidence à Rimouski selon les raisons d'immigration

		Raison d'avoir immigré à Rimouski				Total
		Études	Affaires	Amélioration situation socioprofessionnelle	Humanitaire	
Durée au Rimouski (année)	1	4	0	0	1	5
	2	1	0	0	3	4
	3	0	0	3	1	4
	4	0	0	0	1	1
	5	1	0	0	0	1
	6	0	0	1	0	1
	7	1	0	0	0	1
	10	0	0	1	1	2
	13	0	0	0	1	1
	15	1	1	0	0	2
	18	1	0	0	0	1
	25	2	0	0	0	2
Total		11	1	5	8	25

L'analyse de l'intégration résidentielle dans un sens permet de démontrer le lien existant entre le statut socioéconomique de l'individu concerné et la réalité économique, autrement dit la participation au marché de l'emploi. Cela importe car ces faits influencent les possibilités qu'ont certains immigrants à facilement se décider à s'établir dans la ville d'accueil ou bien le contraire. De plus, le développement du domaine de l'immobilier peut contribuer à l'amélioration de la capacité de la ville à retenir la masse des nouveaux venus. L'expérience relatée par le *répondant 12 (p. 143)* cité antérieurement est contraire à celle du *répondant 14* cité ci-dessous (*p. 157*). Elle démontre que ce dernier a dû investir dans une maison et dans l'affaire familiale comme travailleur autonome dans un effort d'éviter les difficultés socioéconomiques que vivent la plupart de minorités de cette catégorie de la population à laquelle il appartient.

Ce constat est celui d'une inadéquation croissante entre le coût de logement, le faible niveau de revenu des ménages immigrants et leur faible capacité d'influencer les facteurs pouvant affecter la qualité sociale des milieux de vie. Xavier Leloup (2005: 85-86) avance que le portrait du logement des ménages immigrants au Québec est lié à deux facteurs. Il y a d'abord l'insertion économique difficile des immigrants qui augmente l'écart de revenu les séparant du reste de la population. Le second élément est que le logement contribue à l'intégration de cette population, car le phénomène de l'immigration amplifie un ensemble de processus reliés au choix du logement : à savoir les relations interpersonnelles, la constitution des réseaux, le rapport interculturel ... et l'ancrage territorial.

La *figure 12* démontre une forte mobilité résidentielle, ou la fréquence de déplacement d'un logement à l'autre dans la même ville. Cela se traduit par une pénurie de logements et la difficulté pour les informateurs de se trouver rapidement un logement. Toutefois, ils qualifient cette carence d'artificielle parce qu'elle provient des pratiques discriminatoires de la part de certains propriétaires. Selon eux le refus a un lien avec les caractéristiques pré-migratoires ou l'origine de ces nouveaux étrangers.

L'accès au logement : un cas de discrimination et d'inégalité sociale

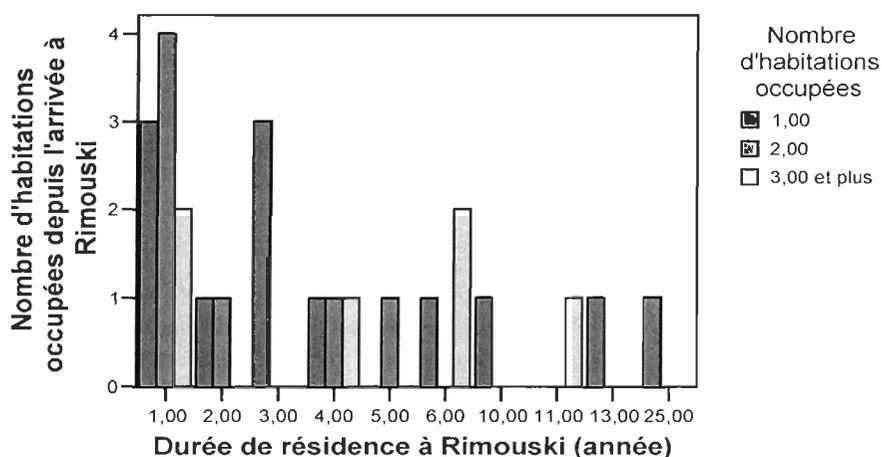
Répondant 14 : «Dans l'actuelle habitation, ça fera 11 ans que nous y habitons. C'est une maison que nous avons achetée ma conjointe et moi. Avant ce logement [...] il y avait une mauvaise expérience une année après mon arrivée dans la ville. La première année à Rimouski, j'étais en chambre que je trouvais exigüe [...] avec un autre colocataire, j'ai voulu prendre un appartement, un 4 ½. J'ai appelé le monsieur au téléphone s'il avait un logement à louer et peut-être que par la façon de parler au téléphone qu'il n'avait pas réalisé qu'on était des étrangers. Il nous a dit que son logement était libre qu'on pouvait passer visiter et quand on s'est présenté, il nous a dit que son logement était pris par quelqu'un qui était passé avant nous. J'ai eu des doutes parce que j'avais remarqué que ça s'était passé vite parce qu'une heure à peine s'était écoulée entre le temps de l'appel et notre arrivée au logement. J'ai voulu vérifier alors j'ai fait appeler ma voisine de chambre d'origine européenne en lui expliquant que je soupçonnais que la personne nous refusait le logement parce qu'on était des étrangers. Elle a appelé et le monsieur lui a dit que son logement était libre que si elle voulait visiter elle pouvait passer. Alors on y est allé visiter à trois. Le monsieur nous a vu descendre chez lui, j'ai vu son visage devenir rouge et très mal à l'aise; il n'était pas capable de parler. Il nous a fait visiter le logement et à la fin de la visite, je lui ai dit qu'on est venu simplement pour lui faire comprendre que c'était mieux de me dire ouvertement que tu me refusais ton logement parce que je suis noir et que tu ne veux pas avoir des noirs chez toi. Maintenant que je l'ai réalisé, ça ne m'intéresse pas même si ton logement est libre [...]. C'est sûr qu'il court le risque de se faire poursuivre en justice s'il refuse à quelqu'un un logement parce qu'il est étranger. Il ne faut pas se le cacher parce qu'il y a des personnes ici qui ne veulent pas qu'il y ait des étrangers dans leurs logements [...] et cela au même titre que les propriétaires qui ne veulent pas avoir des handicapés ou des personnes qui ont des enfants dans leurs maisons. On ne devrait pas le prendre sur l'épaule des immigrants parce que les immigrants font partie d'un groupement ou d'un paquet d'individus de la société qui sont différents du catalogue.»

Répondant 25 : «[...] ces barrières sont dues à des conséquences de l'intolérance de quelques membres [...] comme le problème lié à l'accès au marché du travail. L'autre face du problème est que l'immigrant éprouve des difficultés et des pressions de leur part simplement parce qu'étant étranger. Cette réaction vient de quelques Québécois qui sont parfois protectionnistes et intolérants parce qu'ils n'acceptent pas l'étranger et c'est ce qui m'est arrivé au travail. J'aime utiliser le mot intolérance plutôt que le terme racisme parce que l'intolérance est due à pas mal de choses pouvant venir soit du racisme, de la jalousie, de différentes discriminations. [...] je le trouve très complexe parce qu'actuellement les deux gouvernements déploient des efforts afin de résoudre cette problématique; mais il reste toujours vivant parce que c'est une question dont la solution viendra de la volonté des membres de la communauté locale qui doivent comprendre que c'est normal de vivre avec l'étranger [...] parce que malgré les lois et efforts des gouvernements dans les campagnes de sensibilisation à l'immigration, si le citoyen n'est pas conscient de la gravité et de l'importance de la chose, il y aura toujours de l'exclusion et de la discrimination sur le terrain. Je ne nie pas que la ville de Rimouski fait des efforts avec l'université et l'organisme AIBSL (sic) au travers des activités culturelles qu'ils organisent pour rapprocher les Africains, Européens, Américains du Sud et tout cela forme un carrefour très intéressant [...] mais qui peut nous garantir l'avenir de nos enfants et de notre famille même si on va sûrement s'intégrer avec le temps?»

Néanmoins, d'autres immigrants affirment que la pénurie trouve sa source dans deux causes: il y a d'abord le manque de logements, à cause d'une mauvaise politique

concernant l'investissement dans le domaine immobilier; ensuite le nombre des demandes excédant celui des offres d'habitations disponibles a atteint son sommet. De plus, l'intensité de la crise s'accroît progressivement avec la venue des nouveaux immigrants qui occupent davantage des logements locatifs (17 répondants) que des logements privés (huit répondants). Nous dirons que la carence immobilière affecte beaucoup le potentiel de la ville à retenir les nouveaux arrivants : la condition des logements affecte négativement l'ancrage territorial.

Figure 12: Nombre d'habitations occupées depuis l'arrivée selon la durée de résidence dans la ville



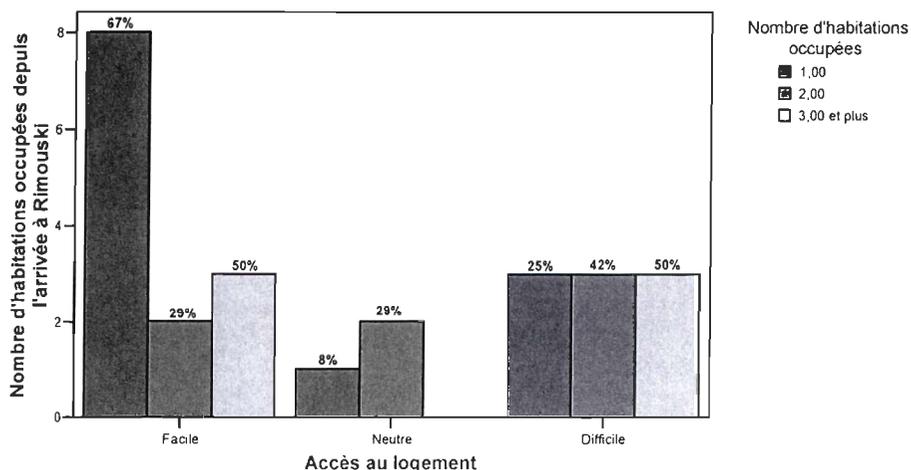
Commentaire: *Nous assistons à un fréquent changement de logement peu importe la durée de résidence de nos répondants dans la ville.*

Pierre Michaud (2007) du journal *Le Rimouskois* nous informe que la pénurie de logement dans la ville touche les personnes les plus démunies qui, souvent, occupent des emplois à faible revenu. L'année 2007 a vu le taux d'inoccupation atteindre 0,7% signifiant que 99,3% des logements étaient occupés. Cette crise du logement locatif se manifeste au départ parmi la population locale pendant les périodes de déménagement annuelles. Considérant ce fait, il est évident de nous questionner sur la viabilité du

courant d'accueil des immigrants dans la région dans un long terme et sur celle du projet en cours consistant à encourager l'établissement des immigrants (dont les étudiants, réfugiés) dans un court terme. En effet, le gouvernement provincial et récemment la mairie de la ville encouragent cet établissement tout en arborant une approche de développement local durable. Compte tenu de la condition socioéconomique de notre population de recherche, des défis d'intégration socioculturelle et résidentielle ainsi que de la difficulté de participation au marché d'emploi que ces derniers vivent, il est permis d'en douter.

Du point de vue de la condition familiale des répondants (voir *tableau 3*), notre sondage indique que ce sont les ménages comprenant des jeunes enfants qui vivent beaucoup plus de pressions que le reste de la population de recherche. L'illustration ci-dessous (*figure 13*) annonce également que sur le plan de l'intégration et de la mobilité résidentielle, les immigrants qui sont encore à leur premier lieu d'habitation (locative) perçoivent leur situation comme plutôt facile.

Figure 13: Situation de l'accès au logement analysée selon le nombre d'habitations occupées



Note : Le pourcentage indique la répartition selon le type d'accès au logement des individus ayant occupé un nombre donné d'habitations.

Commentaire: La pénurie en logement est perceptible dans la population immigrante quel que soit le nombre de fois qu'il a fallu changer de logement.

L'analyse précédente ne tenait pas compte de l'appréciation subjective qu'ils portent sur leur logement. Nous avons donc dressé à ce propos une liste des difficultés liées aux efforts d'intégration résidentielle recueillie auprès de nos informateurs:

- certains déménagements sont imputables à l'insalubrité des logements;
- la discrimination vis-à-vis des familles accompagnées d'enfants de la part de certains propriétaires parce que d'après eux certains locataires ne tolèrent pas ce genre de voisins (les enfants sont souvent turbulents pour eux);
- le refus de louer un logement par certains propriétaires parce que les demandeurs sont simplement d'origine immigrante;

- la précarité des logements en général et celle des logements dans les résidences universitaires ou collégiales en particulier;
- la pénurie des logements locatifs pendant la période des déménagements;
- la langue qui constitue une barrière importante pendant la recherche de logement pour quelques immigrants allophones;
- la sécurité des tout petits par rapport à la relation avec le voisinage et le fait que les parents sont presque tout le temps à leur lieu de travail;
- la croissante crise des centres de petite enfance ou des garderies;
- le taux de chômage croissant;
- la longue liste d'attente pour les habitations à loyer modique (HLM) fait que certaines familles ayant des enfants y accèdent difficilement;
- les problèmes liés à l'absence d'un réseau de transport en commun (autobus) dans la ville;
- l'insupportable isolement pour certains, caractérisé par l'indifférence et l'absence de communication avec le voisinage à cause des préjugés.

Pour certains répondants, l'expérience de l'intégration résidentielle et de l'accès au logement étaient rendus faciles grâce aux éléments suivants:

- le support de l'assistance des réseaux sociaux (les connaissances et les proches; les réseaux hôtes dont AIBSL, les organisations humanitaires, les congrégations religieuses, les organismes offrant du soutien financier aux étudiants, etc.);

- l'accès facile à l'information grâce à une vaste gamme d'outils de communication (les médias);
- un bon historique de crédit à présenter aux propriétaires de logements ou aux institutions financières dans le cas d'achat d'une maison;
- être déjà propriétaire d'une maison dans la ville;
- certains propriétaires ont une connaissance et une expérience de la vie des immigrants et de leurs pays, ou bien ils travaillent avec des organismes voués aux projets humanitaires (églises, etc.);
- l'immigrant possède un emploi stable, permanent ou bien rémunéré.

Finalement, nous constatons que pour réussir à retenir les nouveaux venus, il faudra pousser notre réflexion et nos efforts au-delà du processus d'accueil et d'accompagnement. Le logement est l'un des domaines qui requièrent l'intérêt ou l'implication des acteurs locaux (la mairie, la chambre de commerce, etc.) et la participation des centres de recherche dont les études vont dans l'intérêt du succès de l'intégration socioculturelle des immigrants, donc de leur établissement dans les villes régionales du Québec.

Tableau 11: Les outils de recherche pour l'analyse de l'intégration résidentielle

Statut socioéconomique	Ségrégation ou indices d'isolement social	Rétention
-Stabilité d'emploi -catégories socioprofessionnelles -Mobilité -Taux de chômage	-Accès au logement: temps passé pour se trouver un logement -Type de ménage: nombre et âge d'enfants par famille, et caractéristiques sur le responsable du ménage	- le taux de propriétaires immigrants ou accès à la propriété par les immigrants par rapport au nombre total des immigrants vivant dans la ville.

Source : Information de Victor Piché et Liane Bélanger, 1995 analysée par Achilles LUKUSA, candidat à la maîtrise en Développement Régional, 2008

On peut mentionner, par exemple, les travaux de Bélanger et Piché, qui ont proposé (voir *tableau 11*) des outils de recherche capables d'inspirer les études à venir sur la situation de l'intégration résidentielle des nouveaux venus dans la ville, en général, et plus particulièrement les études sur l'état du secteur immobilier.

7.3.2 Interprétation des résultats relatifs à l'intégration socioéconomique et résidentielle

Les analyses sur les caractéristiques liées à la nature des emplois qu'occupent nos participants par rapport à leur pouvoir d'achat en tant que consommateurs et par rapport à leurs attitudes démontrent l'influence du système économique sur la vie des nouveaux arrivants. Nous avons fait un résumé des facteurs qui influencent leur situation socioéconomique:

- l'accès et la participation difficiles au marché de l'emploi;
- la ségrégation sectorielle dans certaines industries de production rendant difficile l'accès aux secteurs agricoles et surtout aux petites et moyennes entreprises familiales;
- la ségrégation professionnelle partant d'abord des restrictions imposées par les règlements sur le visa de séjour, pour passer par celles imposées aux qualifications acquises à l'étranger par les ordres professionnels ou par l'ignorance (pour ne pas dire l'incompétence) de certains employeurs et acteurs

locaux, et pour finir avec les discriminations subjectives liées à leur origine et à leur identité culturelle;

- cette discrimination, selon les résultats de notre analyse, les amène à la pauvreté résultant souvent en une exclusion sociale dans le cas des immigrantes;
- la pauvreté est causée par le taux élevé de chômage et l'occupation d'emplois temporaires à faible salaire.

Les cinq facteurs (dont l'accès et la participation difficile au marché de l'emploi, la ségrégation sectorielle et professionnelle, la pauvreté et le taux élevé de chômage) aussi identifiés par Grace-Edward Galabuzi (2005: 60-63) indiquent clairement que le statut socioéconomique de nos répondants et, par conséquent, des immigrants des minorités visibles de la ville de Rimouski est clairement en déclin.

7.4 Résultats relatifs à l'accès aux ressources

L'accès aux ressources est fondamental parce qu'il garantit la survie, l'existence et le bon établissement des nouveaux venus: ces ressources leur permettent d'atteindre des buts instrumentaux ou expressifs dans leurs actions individuelles et collectives. Cette section traitera les données recueillies auprès de nos répondants afin de mieux connaître les conditions d'accès aux diverses ressources que peut offrir leur nouveau milieu. Elle nous renseignera également sur les besoins des répondants et sur les difficultés auxquels ils font face pendant cette démarche.

7.4.1 Présentation des données concernant l'accès aux ressources

Nous avons demandé aux répondants à la question 19 du schéma d'entrevue comment se déroulait, selon eux, le recours aux services sociaux offerts aux citoyens. La présentation et l'analyse de cette section ont été facilitées par le regroupement de notre population de recherche selon deux caractéristiques distinctes: (i) la raison primaire de l'immigration et (ii) le croisement entre le rôle domestique ou parental et l'activité professionnelle. Deux groupes se détachent clairement : d'abord la population généralement aux études ou en formation (voir *figure 4*) et, ensuite, les personnes vivant en couple dont le ménage a sous sa responsabilité un ou plusieurs enfants apparentés (voir *tableau 3*). Cela nous permettra de mieux catégoriser les besoins et défis rencontrés par nos informateurs.

La compilation des données recueillies en réponse à question 19 nous a permis d'établir une liste des facteurs qui ont conditionné leur accès aux ressources (voir *tableau 12*). Pour les fins de notre analyse, les ressources dont nous parlons ici sont les services sociaux, au sens large, mentionnés en réponse à la question 19. Par exemple, une proportion de 48 % des répondants accordent la priorité aux études ou à la formation professionnelle. D'autres mentionnent plutôt leurs ambitions professionnelles, la santé ou le logement. Par ailleurs, dans l'encadré de la page 116 nous voyons aussi s'affirmer un intérêt pour la vie familiale et pour le devenir des enfants.

Au total, les propos de 10 de nos répondants (40 %) montrent que leur préoccupation primaire s'orientait en priorité vers les exigences de leur formation ou vers les études tandis que chez le reste des 15 interviewés (60 %) les discours conciliaient avec leurs rôles parentaux et leurs obligations professionnelles. Ceux-ci manifestaient un souci bien affirmé quant à l'accès aux ressources nécessaires pour le maintien de leur vie et celle de leurs proches, dans le cas des couples ayant des dépendants sous leur responsabilité. L'encadré qui suit illustre cette réalité pendant que le *tableau 12* résume une partie des facteurs qui conditionnent l'accès aux ressources et précise l'ordre d'importance de ces ressources pour nos interviewés.

Dialogue d'un couple de réfugiés portant sur leur rôle de parents et leurs obligations professionnelles

(Épouse) : [...] on ne trouve pas du temps à cause des enfants [...] tous les jours on passe des journées très fatigantes du lundi à vendredi. Je suis la plus sociale [...]. Notre intérêt principal ou le plus précieux pour nous ce sont nos enfants (3) et notre vie familiale.

(Époux) : Je suis plus intéressé par le travail, j'aime peu les activités sociales.

(Époux) : Je travaille dans une entreprise locale de métiers à Saint-Anaclet [...] je vais démissionner parce que [...] nos amis qui se trouvent à Saint-Hyacinthe nous ont offert du travail mieux rémunéré [...] on y trouve une variété de programmes d'études [...]. Une autre chose importante est que Rimouski n'a pas une grande variété de travail à nous offrir. Il y a beaucoup d'emplois de service seulement malheureusement les autres emplois sont moins payés.

(Épouse) : Nous sommes plus intéressés par le travail et avoir l'équivalence de formation-stage qui va nous développer professionnellement et socialement parce qu'on a aussi des problèmes sociaux à résoudre.

(Époux) : À Saint-Hyacinthe nous communiquons avec un organisme pareil à AIBSL, «La Maison de Famille» [...] qui s'occupe de tout pour nous (la recherche de logement, des écoles pour nos enfants et nos possibilités d'emploi) dès le premier contact [...]. À l'organisme AIBSL, il n'y a qu'une seule personne qui s'occupe des immigrants, ce n'est pas facile à elle seule de faire tout ce travail [...] en plus de faciliter le contact avec d'autres organismes ressources pour d'autres services d'assistance sociale. [...] on ne n'arrive pas à faire les épargnes [...] l'approvisionnement en nourriture coûte trop cher [...] et il ne nous reste pas assez d'argent à cause d'autres dépenses (loyer, services internet, électricité, téléphone). Voilà des choses qui rendent difficile notre adaptation [...] Rimouski est une bonne destination, mais pour y rester vivre, il n'y a pas assez de ressources adaptées. [...] Trois familles ont déménagé vers d'autres villes et ça fera bientôt quatre avec nous [...]. Cette incohérence (travail-formation-logement-coût de survie-coût transport-service d'accueil et personnel d'orientation insuffisant) nous rend vulnérables [...] donc après tous ces efforts, je me retrouve à mon point de départ.

(Épouse) : [...] on se retrouve dans ces dilemmes parce que le gouvernement ne reconnaît pas nos formations, [...] Est-ce qu'il va nous permettre de travailler dans ces situations ? Qu'attend-il de nous ? Ou bien il souhaite qu'on reste sous l'assistance sociale ? C'est aussi difficile avec les autorités locales à Rimouski qui ignorent nos misères. Nous sommes chanceux ici parce qu'avec les cartes d'assurance-maladie [...] l'accès aux services de santé est bon. [...] Les médias [sont] facilement accessibles [...], une bonne formation en langue française [est disponible]. [Par contre], les places pour les garderies d'enfants sont difficiles à obtenir.

Nos répondants observent unanimement que les ressources sont accessibles à tous, toutefois dans le cas des immigrants, cet accès est limité par des réglementations établies par l'autorité légale en la matière, soit le MICC³². Cette limite, souvent sous forme de discrimination officielle ou légale, varie selon le statut des immigrants dans le pays lorsque nous observons les modalités liées à leur participation au marché du travail, aux ressources de santé, aux subventions gouvernementales, à la durée des contrats de travail, etc.

L'accès aux ressources est aussi influencé par les caractéristiques subjectives des répondants: la maîtrise linguistique, plus particulièrement celle du français, l'expérience migratoire du sujet, la personnalité et la capacité du sujet à interagir avec les constituants du milieu, les objectifs ou les raisons justifiant la présence du sujet dans la ville. Ainsi, une minorité de six répondants (24 %) nous apprennent que leur plus grand défi à accéder aux services et ressources se résume par leur faible niveau de maîtrise du français. Les tests et les cours de français offerts aux allophones dans les établissements de formation, à l'exemple du CFRN³³, permettent (en principe) aux immigrants de s'affranchir de cette barrière linguistique et d'accroître leur degré d'autonomie dans leurs activités respectives.

Les contenus du *tableau 12* indiquent conséquemment dans un ordre d'importance décroissante les domaines d'intérêts, les besoins ou les défis rencontrés au Canada et

³² MICC: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

³³ CFRN: Centre de formation de Rimouski-Neigette.

particulièrement depuis l'arrivée de nos interviewés à Rimouski. Il s'agit de la santé, de l'éducation, du logement, de l'emploi, des ressources liées au bien-être de leurs enfants et, pour finir, de la religion. L'accès aux ressources pour leur progéniture inclut des éléments comme les ressources des CPE³⁴, les allocations familiales et les questions liées au bien-être ou à la sécurité des plus jeunes dans leur milieu d'existence (voisinage, salubrité des logements, etc.). La religion, quant à elle, englobe le souci d'accéder aux ressources propres au maintien de leur santé morale à savoir le lieu de culte et la participation aux services de culte, l'identité religieuse et autres besoins liés à l'état de spiritualité. Nous ajouterons que cette liste de choix et décisions de la part de nos répondants est à la fois subjective et sous l'influence des variables objectives (dont par exemple l'âge des enfants, la condition socioéconomique des parents).

En résumé, nous dirons que c'est habituellement le niveau de responsabilité sociale, les priorités et les intérêts de nos répondants ainsi que l'état de leur participation au marché de l'emploi local qui font la différence entre eux quant à la nature de leurs besoins et à l'accès aux ressources pouvant combler lesdits besoins. Il y en a qui donnent la priorité aux études uniquement, d'autres qui consacrent leurs efforts à satisfaire leurs ambitions professionnelles et d'autres, enfin, dont le souci premier est le bien-être de leur famille. Un point commun les réunit : la majorité des répondants sont convaincus que Rimouski demeurera pour eux un lieu de résidence à cause de ses qualités environnementales de ville non métropolitaine (petite ville tranquille), à condition toujours qu'ils y trouvent l'emploi qui leur permettra de mener une vie décente et leur garantira le succès dans leurs

³⁴ CPE: Centre de la petite enfance ou garderie.

futurs projets de vie tant familiale que professionnelle. En plus du *tableau 12*, la *figure 7* et l'*encadré* (voir p.171) explicitent nos arguments.

Tableau 12: Domaines d'intérêts ou défis rencontrés dans l'accès aux ressources, par ordre d'importance, avec les facteurs conditionnant l'accès aux ressources

Importance telle que révélée par le nombre de personnes ³⁵			Facteurs conditionnant l'accès aux ressources	
Domaines d'intérêts ou de défis rencontrés dans la ville	Santé	Effectif % du total de la population	15 60%	- Statut de l'immigrant (o) ³⁶ : réfugié, étudiant, investisseur, etc. - le statut socioéconomique (o): âge, éducation, taux de chômage, etc. -statut socioprofessionnel (o): salaire, type d'emploi, etc. -Langue (o)
	Éducation	Effectif % du total de la population	12 48%	- statut socioprofessionnel et économique des parents (o); - langue (o)
	Logement	Effectif % du total de la population	10 40%	- Voir <i>tableau 16</i> (les outils de recherche d'intégration résidentielle)
	Emploi	Effectif % du total de la population	6 24%	- les outils de recherche d'intégration au marché du travail (socioéconomique): stabilité d'emploi, taux de chômage (période de non employabilité), catégorie socioprofessionnelles, rapport de genre dans la répartition sectorielle (avec une attention portée à l'état de la femme immigrante par rapport aux autres homologues de la ville), type d'emploi (stabilité) et le niveau de revenu annuel, vitesse d'accès à un emploi (o) -langue (o)
	Bien-être (des sujets et de leur progéniture)	Effectif % du total de la population	4 16%	- âge des enfants (o) - besoins (s) ³⁷ -langue (o)
	La religion	Effectif % du total de la population	1 4%	-croyance religieuse (o); -accès au lieu de culte (o); -caractéristiques démographiques ou présence dans la ville (o)

Source : Information de Victor Piché et Liane Bélanger, 1995 analysée par Achilles LUKUSA, candidat à la maîtrise en Développement régional, 2008

³⁵ Note : Chaque personne pouvant mentionner plus d'un besoin, les catégories du tableau ne sont pas mutuellement exclusives et les pourcentages indiqués forment un total supérieur à 100%.

³⁶ O = outil de recherche objectif inspiré du tableau de Piché et Bélanger (1995) sur les facteurs d'intégration des immigrants

³⁷ S = outil de recherche subjectif inspiré du tableau de Piché et Bélanger (1995) sur les facteurs d'intégration des immigrants

L'intégration socioculturelle : Choix, volonté et stratégies de vie

Répondant 1: « Je ne participais pas [...] aux activités communautaires parce que je suis tout le temps occupé avec mes études et travaux académiques [...] en dehors du cercle d'amis, je n'ai pas d'autres contacts [...] mes amis sont tous québécois [...] ce sont des amis de l'université. Je n'ai jamais travaillé à Rimouski [...] je peux travailler dans les petits *jobs* mais il me faudrait un permis de travail [...] et c'est difficile de trouver du travail dans mon domaine de formation ici. Je loue ce logement depuis 3 ans et je ne me déplace pas beaucoup ailleurs. Il y a des services et des ressources aux étudiants [...] en dehors de cela je ne m'intéresse à rien. Rimouski est avantageux au niveau des études [...] j'insiste pour finir mes études et partir d'ici. »

Répondant 12: «Je suis toujours un résident permanent [...] j'ai vécu à Montréal pendant 2 ans [...] cela a fait que mon adaptation à Rimouski est facile. J'ai beaucoup [...] à faire avec peu de temps à consacrer pour les rencontres sociales. C'est souvent possible [...] à des rares occasions [...] souvent c'est à l'église catholique, aux concerts musicaux et parfois dans les fêtes familiales organisées par mes collègues de travail. Depuis que ma famille a ouvert ce business, je rencontre beaucoup de Rimouskois, ce sont mes clients [...] c'est une occasion pour moi d'améliorer ma langue comme je parle souvent en anglais. L'accès à l'emploi dépend du domaine et de ses capacités [...] il y a des écoles de langue mais ce n'est pas facile pour une personne de mon âge avec une responsabilité familiale et peu de temps à consacrer pour cela. J'ai acheté ma maison il y a quatre ans [...] avant je louais un appartement [...] la décision d'acheter vient du fait que le coût du loyer était presque le même que les traites [...] on s'est décidé d'acheter avec un emprunt bancaire [...] en plus c'est un investissement pour moi. Ce n'est pas très compliqué de combiner ma vie professionnelle avec la vie familiale [...] avec ma femme on s'aide mutuellement avec un fils qui fait le collègue. Je ne quitte pas constamment Rimouski [...] au moins deux fois par mois. »

Répondant 21: «Mon statut actuel est celui de citoyen canadien [...] c'est mon travail qui m'a amené ici [...] après j'étais tombé en amour avec la ville [...] j'ai considéré que c'est la meilleure place pour élever mes enfants. À mon arrivée [...] paraît-il [...] les Rimouskois avaient peur d'avoir une relation avec les immigrants, c'était simplement par ignorance. [...] tout est venu des efforts personnels pour m'adapter [...] le bénévolat est une activité pour que moi l'immigrant puisse m'adapter à la vie de la place et connaître les gens, les traditions et pour que ces gens me connaissent aussi. L'organisme AIBSL est un lieu de rencontre des immigrants pour faciliter leur adaptation dans la société. C'est moi seul qui travaille ici [...] ma femme ne travaille pas à cause de la barrière linguistique [...] et il y avait aussi nos enfants. Les peuples canadien et québécois sont de loin chaleureux et loin d'être racistes comme les autres. Je suis professeur [...] j'habite à ma résidence [...] ce choix est personnel [...] le logement est facile à obtenir [...] quant l'immigrant a un emploi stable. Nous n'avons à nous plaindre de rien à Rimouski pour l'accès aux services [...] la sécurité ici est impeccable dans notre maison ou avec mes enfants quand ils sont dans les lieux de divertissement ou en promenade [...] comparée à une promenade sur Sainte-Catherine dans Montréal, par exemple. Mon appartenance ici est évaluée à 100%. »

7.4.2 Interprétation des résultats concernant l'accès aux ressources

Répondre à la question liée au recours aux ressources mises à la disposition du public en général nous invite également à circonscrire certaines difficultés vécues par nos répondants quant à l'accès aux dites ressources souvent considérées primordiales pour leur existence dans la ville. Nous avons ressorti des discours de nos répondants six domaines d'intérêts représentant le type de service qu'ils requièrent la plupart du temps selon leurs besoins personnels aussi bien selon ceux de leurs proches ou dépendants. Il s'agit des domaines de la santé, de l'éducation, du logement, de l'emploi, et des domaines tenant du privé (leur bien-être et les pratiques morales).

L'accès aux ressources varie d'un répondant à l'autre et selon les facteurs liés à leur statut ou leur permis de séjour au pays, leur statut socioéconomique, leur aptitude linguistique, leur aptitude et expérience interculturelles ou l'apport de leurs réseaux sociaux, et de quelques attributs démographiques. La santé, l'éducation et le logement représentent les ressources auxquelles les interviewés ont le plus recouru pendant que le logement et l'emploi circonscrivent la nature des difficultés rencontrées pendant leur établissement dans la ville. La religion et le bien-être privé, souvent influencés par des variables plus objectives que subjectives, représentent des besoins découlant souvent des perceptions subjectives propres aux sujets.

La synthèse de Liane Bélanger et Victor Piché (1995: 12) nous a encore permis de dresser un tableau de synthèse concernant les facteurs jouant un rôle déterminant dans l'accès aux ressources disponibles dans la ville pour le maintien de l'existence de ses habitants. La pertinence de cette synthèse se justifie par le fait que ces domaines d'intérêt pourraient servir dans les études et l'élaboration des plans stratégiques pour le développement de l'immigration à Rimouski.

En effet, le MICC (2004) comprend que ce n'est qu'après avoir pris connaissance de ses besoins et cerné les défis et les points forts de sa population issue de l'immigration qu'une ville régionale pourra se mobiliser et tracer des voies à suivre en vue de lancer la planification liée à l'établissement de ses nouveaux habitants. Cette décision ou démarche revient aux acteurs locaux (promoteurs et autorités municipales) et elle relève de la volonté de ses citoyens, avec qui les immigrants auront à interagir.

On peut comprendre, dans ces circonstances, les fondements du rapport 2010-2011 du vérificateur général³⁸, qui souligne que la capacité d'accueil des immigrants est mal exploitée par le MICC. Ce rapport fait ressortir certaines difficultés liées à l'intégration des immigrants de la province en indiquant que le ministère n'utilise pas d'indicateurs socioéconomiques pour bien cerner la capacité réelle du Québec à accueillir et à intégrer en emploi ses nouveaux arrivants. Si le ministère suivait la voie indiquée dans le rapport, il en tirerait l'avantage de mieux planifier le volume des immigrants à accueillir, ce qui permettrait à l'État d'envisager un développement optimal de ses territoires. L'incompatibilité entre le système de sélection et le marché de l'emploi est responsable

³⁸ Lachance, R. 2010. «Rapport du Vérificateur général du Québec [...]». Tome I, pp. 15-18.

des problèmes d'intégration en emploi et de déqualification éprouvés par les immigrants de la province, pense le vérificateur général. Il nous est permis de croire que certaines des difficultés éprouvées par les immigrants³⁹ soient à la source de leur difficile adaptation.

Le *tableau 12* résume la section en reprenant les perceptions recueillies dans le but qu'elles serviront pour les études à venir touchant l'existence des immigrants ou des nouveaux venus qui veulent s'établir dans la ville. De plus, cette action semble bien fondée pour Rimouski étant donné que le Bas-Saint-Laurent – contrairement à l'Estrie, l'Outaouais ou les Laurentides – est dépourvu d'un plan d'action régional bien concerté afin de maximiser la promotion de l'immigration dans la région.

7.5 Résultats relatifs à l'intégration culturelle des sujets immigrants

Les deux précédentes sections nous ont permis de comprendre l'importance des constituants de l'environnement résidentiel ainsi que de celle des ressources du milieu d'accueil durant l'établissement et au cours du processus d'intégration socioculturelle de l'immigrant. Nous avons constaté que c'est également de ces constituants que le niveau de succès atteint ou à atteindre peut être prédit lorsqu'on considère les différents aspects du processus d'intégration (linguistique, scolaire, socioéconomique, etc.) lors de la coexistence quotidienne d'individus d'origines différentes. De plus, les résultats de ces analyses ont permis de mieux comprendre de quelle façon le processus d'intégration

³⁹ Un taux de chômage élevé si on le compare à celui de la population native et à celui des immigrants d'autres provinces, un taux d'emploi des nouveaux venus universitaires inférieur par rapport à la moyenne de la population du Québec, une déqualification remarquable si l'on considère le niveau de scolarité élevé de plusieurs immigrants.

transcende le niveau individuel pour aboutir au palier collectif en nous ouvrant, pour ainsi dire, aux nouvelles perspectives d'études et à l'amélioration des politiques de planification en vigueur.

L'intégration de l'immigrant n'est donc pas une chose tenant de l'abstrait ou dictée, mais plutôt un processus qui résulte du vécu de la personne et aussi de son potentiel à tomber en accord avec différentes spécificités de son nouvel environnement. C'est pour cela que cette section ira puiser dans le construit culturel et le caractère des répondants afin de pouvoir élargir notre compréhension de la réalité et des attitudes culturelles et de les interpréter en rapport au thème de notre étude.

La pertinence de l'étude de l'intégration culturelle se manifeste dans l'importance de créer une compréhension et entente mutuelles parmi les habitants d'une société donnée. Toutefois, cette reconnaissance ne signifie nullement une assimilation totale. L'analyse au départ nous a semblé difficile à entreprendre à cause de la culture qui, à l'évidence, n'est ni uniforme, ni de nature statique pour chaque Québécois de Rimouski. De plus, ce fait embrouille l'immigrant nouvellement débarqué dans la ville avec son propre bagage culturel comme instrument de fonctionnement social. Le thème (intégration culturelle) en lui-même pourra servir à des futures recherches sur la ville. Dans cette étude, notre attention se portera plus particulièrement sur les capacités et les attitudes personnelles de l'immigrant (tirées de son construit culturel) par rapport aux valeurs fondamentales de la société canadienne ainsi que sur le sentiment d'appartenance de nos répondants.

Les données à présenter seront ainsi organisées de la manière suivante: (1) les apports culturels du pays d'origine des interviewés; (2) l'évaluation de la situation actuelle comparée aux attentes passées; (3) les différentes expressions du sentiment d'appartenance.

7.5.1 Présentation des données concernant l'intégration socioculturelle et l'adaptation sociale

7.5.1.1 Les apports culturels du pays d'origine des interviewés

Diverses contributions culturelles pré-migratoires identifiées ont été regroupées en six catégories pour des fins d'illustration comme suit: (i) dimension liée à la personnalité individuelle, (ii) dimension liée aux productions culturelles, (iii) dimension culturelle liée à l'interaction sociale, (iv) dimension liée aux valeurs religieuses, (v) dimension liée au sport et loisir et enfin (vi) aucun apport culturel. Ces catégories font la synthèse des propos des interviewés en organisant les réponses à la question 20 du schéma d'entrevue concernant les aspects culturels pré-migratoires qui, de l'avis des répondants, ont contribué d'une quelconque manière à leur adaptation dans la ville.

Voici une brève explicitation de la catégorisation proposée. La première des dimensions regroupe les témoignages des interviewés qui décrivent leur caractère et dévoilent leur identité en même temps qu'ils nous rapportent la manière de fonctionner des individus dans leur société pré-migratoire respective. La seconde inclut les différentes manifestations culturelles et artistiques à travers lesquelles nous cherchons à cerner leur aptitude à transférer de l'information d'une personne (ou d'un lieu) à l'autre. La troisième dimension fait référence aux contacts sociaux, notamment à tout ce qui est lié à

l'usage linguistique tandis que la quatrième se réfère à l'identité religieuse. L'avant-dernière catégorie concerne ceux pour qui les activités sportives et de loisir ont contribué à la construction et au maintien des réseaux sociaux, autrement dit à leur adaptation sociale. Enfin la dernière catégorie inclut les répondants qui n'arrivaient pas à identifier ou à nommer une valeur culturelle qui les aurait aidés dans leur adaptation à Rimouski.

Tableau 13 : Les apports culturels du pays d'origine.

		Manifestation dans les témoignages	Illustrations
Dimensions	culturelles	Personnalité individuelle	19 <ul style="list-style-type: none"> - Mes amis [...] me considèrent comme un élève assidu, honnête, autonome. - Mon intégration dépendait de moi-même, comment est-ce que je vois mes interlocuteurs, comment est-ce que je les prends. - [...] en considérant notre culture [...] nous sommes des personnes très chaleureuses, amicales et faisons (<i>sic</i>) confiance à beaucoup de personnes. Dans notre cas, notre capacité à respecter les autres et de comprendre les différences et les égalités nous permet de faciliter notre adaptation ici [...] mes enfants et moi sommes ouverts. [R⁴⁰: 1, 15, 16.]
		Productions culturelles	10 <ul style="list-style-type: none"> - Souvent tous les vendredis, je mets les vêtements de chez moi ... des gens d'ici qui m'approchent pour demander des questions. C'est comme ça que je crée d'autres connaissances. - Je pense retrouver une certaine dignité [...] contrairement à certaines personnes qui ont tendance à être complexées. Je crois que c'est cet aspect de ma personnalité qui m'aide à avancer [...] Pour m'affirmer, je participe à des activités tout en essayant de garder une certaine singularité dans le sens que je ne suis pas totalement québécoise même si je le suis devenue à force de vivre ici. - La danse et notre nourriture [...] sont pour nous un moyen naturel pour exprimer facilement ce qui est en nous et à socialiser [...] et les personnes d'ici aiment ça beaucoup. - [...] les présentations de mon pays, le théâtre, les arts plastiques, la gastronomie [...] ont permis aux Rimouskois de mieux connaître cette région du monde. [R: 3, 9, 15, 7.]
		Interaction sociale	4 <ul style="list-style-type: none"> - [...] de mon origine je dirais non, moi je vois plus de mon travail [...] qui m'a permis de visiter beaucoup de pays. Je dirais donc [...] toutes ces visites et rencontres ont joué un très grand rôle facilitateur de mon adaptation à Rimouski. Je viens d'une culture ouverte [...] n'oublie pas aussi que mon pays est le berceau de l'humanité. Cette richesse culturelle et générosité ont beaucoup facilité mon adaptation. - on a l'habitude d'accueillir des jeunes participants des programmes comme Jeunesse Canada Monde [...] qui viennent d'autres pays et j'ai beaucoup d'amis des cultures différentes [...] comme ça que j'apprends aussi ... - En conclusion trois éléments qui m'ont facilité l'intégration: C'est le fait d'un de venir d'un pays francophone catholique, de venir d'un pays où il y avait beaucoup d'immigrants ensuite d'avoir le goût d'apprendre des choses, et le troisième élément était au niveau de l'ouverture de ma famille. Une fois à Rimouski, il y a eu un accueil intéressant au niveau des québécois. [R: 21, 9, 14.]
		Valeurs religieuses	2 <ul style="list-style-type: none"> - je suis dans une structure religieuse où on connaît la fraternité universelle, la charité universelle [...] - Je dirais ensuite que moi et mes parents, sommes catholiques comme la plupart des Québécois qui partagent cette origine. [R: 4, 14.]
		Aucun apport culturel	3 <ul style="list-style-type: none"> - [...] choc culturel: [...] moi j'ai ma culture et je suis venu avec ça [...] ça n'a pas été facile pour moi la façon de faire des gens d'ici quand on leur dit bonjour, ils retournent leur regard ailleurs [...] en Afrique [...] on taquine ceux qui réagissent comme ça [...] mais avec le temps j'ai appris qu'il ne fallait pas dire bonjour à quelqu'un qu'on ne connaît pas. - aucun intérêt. - Aucun, c'est une question de volonté. [R: 6, 2, 11.]
		Sport et loisir	2 <ul style="list-style-type: none"> - Je ne dirai pas que ce sont les cultures de mon pays qui m'ont permis de m'adapter ici mais c'est plutôt le sport (soccer) parce que c'est à travers ce loisir que je me suis fait des amis rapidement et les amis que j'ai connus m'ont fait des amis. Il y a mes visites au bar [...] où j'ai connu beaucoup d'amis et nombreux sont ceux avec qui je suis toujours en relation. On peut quand même considérer le sport comme un élément culturel dans le sens qu'à mon pays des personnes de moins et de plus de 10 ans que moi majoritairement jouent naturellement au soccer contrairement au football américain, au hockey [...] des sports dont l'accès est restreint tandis que le soccer est un sport facilement accessible pour beaucoup de monde et on ne dépense pas beaucoup sur les équipements comparé aux sports américains. [R: 23.]

⁴⁰ R = numéro de référence du répondant

La pertinence de cette analyse répond à notre souci de comprendre comment s'établit chez l'immigrant la dynamique interculturelle et comment elle affecte son identité culturelle. Nous avons appris que c'est une transformation souvent passive aux yeux de certains répondants et qu'elle s'élabore tout au long du processus migratoire à travers les échanges d'informations.

Les témoignages du *tableau 13* sont appuyés par les arguments avancés par Geneviève Vinsonneau (2002: 52, 53) et Kenneth Cabatoff (2003: 6) qui disent que la thématique interculturelle s'inscrit précisément dans l'articulation entre la culture du groupe et la capacité individuelle à traiter les ressources culturelles collectives. Geneviève Vinsonneau constate d'ailleurs que son usage présuppose à la fois l'existence de l'identité et de l'altérité et l'expérience du positionnement de chacun face à autrui.

Bref, nous dirons que cette «culture immigrée» perçoit le sujet comme un produit culturel unique (à peu près) différent de ses congénères laissés au pays d'origine en même temps qu'il l'est par rapport aux locaux du pays d'accueil. Le Québécois, d'après Jean-François Lisée (2007: 10-12, 62), est l'exemple parfait de ce produit culturel d'origine française qui s'est modelé avec le temps dans un environnement anglophone et amérindien.

Nous constatons également que la culture, à travers toutes ses manifestations, oriente l'inscription de l'individu dans le tissu social à travers sa contribution à l'élaboration des stratégies. Sa contribution tend aussi vers la recherche des solutions face à des conflits d'identité culturelle qui érigent des barrières entre Nous et les Autres pour une identité

adaptée aux modalités de vie dans lesquelles les acteurs sociaux se trouvent. La dynamique de construction et de reconstruction des appartenances culturelles est à la fois porteuse d'intégration et d'exclusion sociales. En effet, le *tableau 13* le montre dans le cas d'un des répondants pour qui l'expérience fut un choc culturel (*répondant 6*) pendant que pour un autre (*répondant 14*) les différences culturelles formaient une ouverture en termes d'échanges interculturels et d'adaptation aux habitudes des habitants de la ville (Vinsonneau, G. 2002:13).

Le français, la religion catholique et les mariages avec les locaux constituent des faits culturels que quelques immigrants disent avoir en commun avec le milieu d'accueil. Certains avancent que ces faits culturels font partie du construit de leur identité culturelle. Les témoignages révèlent que 19 (76 %) répondants proviennent des pays où la langue officielle est le français pendant que cinq (20 %) pratiquent le catholicisme, sept (28 %) l'islam et deux (8 %) la foi Bahá'í. La langue et la religion constituent les pratiques culturelles prédominantes dans notre population.

En référence à notre thème d'étude nous avancerons que la langue sert d'outil culturel de communication utile lors des échanges interculturels. Selon le postulat d'Abraham Kardiner (1891-1981), les attitudes religieuses forment l'un des quatre éléments constitutifs de la personnalité de base de l'individu. Elles sont attachées à des institutions sociales (la famille; les systèmes d'éducation, de valeurs et de croyances). Ensuite, elles contribuent à leur façon, à travers différentes formes de production, au changement

culturel de l'immigrant en s'emparant des matériaux qui leurs sont fournis par le milieu rimouskois (Vinsonneau, G. 2002: 40).

Nous citerons, à titre d'exemple, comme matériaux offerts par la société québécoise au sujet immigrant l'égalité entre les sexes, la laïcité de l'État, la promotion de la langue française afin de garantir une harmonieuse coexistence de ses habitants. Comme effort d'adaptation et en réaction aux débats entourant les travaux des commissaires Bouchard et Taylor (2008: 45), nous dirons que les répondants se rendent compte des raisons derrière le fait que les pratiques religieuses ne doivent pas «s'extérioriser» selon les lois du pays comme c'était le cas dans leurs sociétés pré-migratoires. Nous avons constaté également chez la majorité des répondants que ce sont ces valeurs fondamentales de la société québécoise en particulier qui font qu'ils se soient décidés de fonder leur avenir (surtout familial et professionnel) dans la société laïque. La dernière contribution culturelle à mentionner à titre de rappel est que les institutions religieuses ont servi de réseaux sociaux hôtes lors du processus d'accompagnement et d'intégration de quelques-uns de nos informateurs (voir *tableau 4*).

7.5.1.2 Évaluation de la situation actuelle comparée aux attentes passées

Après considération des résultats analytiques de la précédente section, nous dirons que le succès de l'intégration et la volonté de s'établir – malgré les difficultés vécues dans la région – trouvent leurs repères d'abord dans le construit culturel de l'immigrant et plus particulièrement dans celui des éléments constituant sa personnalité de base. En fait, le

nombre élevé de témoignages sur les dimensions culturelles liées à la personnalité individuelle (N=19; 76 %) en constitue une preuve indéniable. Les opinions quant à l'évaluation de leur situation actuelle comparée aux attentes qu'ils avaient au début du processus d'immigration diffèrent d'une personne à l'autre dépendamment des objectifs fixés et de leur capacité personnelle également.

Le *tableau 14* résume le niveau de satisfaction des répondants selon la ou les sphère(s) d'activité auxquelles ils associent ledit sentiment. Ce résumé ne s'applique toutefois qu'aux sujets ayant décidé de vivre dans la ville.

Tableau 14: Évaluation de la situation actuelle comparée aux attentes passées.

		Manifestation dans les témoignages	Sphère d'activité (satisfaction)	Sphère d'activité (insatisfaction)
Niveau de satisfaction	Très satisfait	- 6	<ul style="list-style-type: none"> - Formation terminale et carrière professionnelle prometteuse - De la vie d'étudiant à celle des affaires (entrepreneur) - À l'aise dans sa singularité (Québécois d'origine immigrante) - Sécurité familiale garantie - Excellente carrière professionnelle (permanent, de choix, etc.) - Épanouissement et satisfaction familiale (mariage interculturel stable, éducation et santé des enfants) 	<ul style="list-style-type: none"> - Discrimination professionnelle de l'intérieur du milieu professionnel (droit de travail bafoué, syndicat et ordre professionnel incapables de protéger dans la conjoncture les intérêts de l'immigrant travailleur, etc.) - Longue durée de formation (non reconnaissance de la qualification étrangère, etc.)
	Satisfait	- 15	<ul style="list-style-type: none"> - Rémunération (emploi à temps partiel) - Succès académique atteint grâce au milieu (non métropolitain avec peu d'immigrants de minorité visible) - Satisfaction professionnelle (choix professionnel atteint) - Caractéristiques non métropolitaines - Changement d'opinion avec le temps à cause de la qualité de vie et pressant besoin de concrétiser son mariage interculturel - Plus autonome: amélioration du niveau d'études et de la situation financière - Amélioration des conditions de vie (autonomie, niveau d'études ou financier, etc.) - Sécurité sociale et vie tranquille (cas des réfugiés, enfants, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Longue durée de formation (études) - Changement de domaine de formation suite à la non-reconnaissance de la formation étrangère
	Insatisfait	- 4	<ul style="list-style-type: none"> - Jouissance d'une bonne qualité de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation d'emplois à faible rémunération - Emploi occupé situé hors du domaine de formation
Total d'immigrants déjà installés ou affichant une volonté de s'installer dans la ville		- 21	<ul style="list-style-type: none"> - Jouissance d'une bonne qualité de vie possible 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au marché de l'emploi difficile.
Recommandation unanime		Les répondants recommandent unanimement aux autorités municipales d'innover et de stimuler le marché de l'emploi local en créant ou en important de l'emploi dans certains domaines industriels (information, services, nouveaux types de productions agricoles, secteur manufacturier).		

Le contenu des *tableaux 13 et 14* ainsi que la section sur la participation communautaire et la synthèse de Bélanger et Piché (1995: 12) nous ont aidé dans la composition du tableau des mesures de l'intégration culturelle appropriées dans la réalité de Rimouski (*tableau 15*).

Tableau 15: Mesures de l'intégration culturelle

Mesures d'intégration culturelle	Notes explicatives
Sentiment d'appartenance ethnique / identité ethnique (s) ⁴¹	- les quatre éléments constitutifs de la personnalité de base de l'individu selon le postulat d'Abraham Kardiner (1891-1981) peuvent être utilisés dans des futures recherches; en plus de l'identité personnelle liée à la personnalité du sujet s'ajoute l'identité sociale ou collective associée au groupe d'appartenance
Attitude par rapport aux principes fondamentaux du pays ou de la ville d'accueil (s)	- statut au pays, action ou participation civique de l'immigrant augmentent le sentiment d'appartenance aux valeurs sociales communes
Fréquence des contacts et connaissance dans la ville (o) ⁴²	- le contact avec les locaux ou habitants de la ville ainsi que l'appartenance aux réseaux sociaux du milieu
Le choix de conjoint (o)	- fréquence des mariages interculturels dans la ville
Aptitude linguistique (o)	- niveau de connaissance de la langue véhiculaire, mesure du besoin d'apprendre la langue chez les immigrants, nombre de centres ou d'écoles de formation de la langue dans la ville, vérification si l'intégration culturelle fait partie des politiques ou stratégies municipales
Fréquence de méfaits enregistrés par la justice au niveau régional (o)	- en association avec d'autres facteurs elle permet de mener des études liées au phénomène de vie en «ghetto» et à ses origines, par exemple
Lieux contact ou de participation communautaire (magasin, travail, école, réseaux sociaux) (o)	- incidence des contacts entre le migrant et la population locale
Espoir de retour au pays (s)	
Degré d'aise dans le milieu d'accueil (s)	

Source : *Information de Victor Piché et Liane Bélanger, 1995 analysée par Achilles LUKUSA, candidat à la maîtrise en Développement Régional, 2009*

⁴¹ S = outil de recherche subjectif inspiré du tableau de Piché et Bélanger (1995) sur les facteurs d'intégration des immigrants

⁴² O = outil de recherche objectif inspiré du tableau de Piché et Bélanger (1995) sur les facteurs d'intégration des immigrants

7.5.1.3 Différentes expressions du sentiment d'appartenance au nouveau milieu.

La question 21 du schéma d'entrevue portait sur l'opinion des répondants au sujet de leur sentiment d'appartenance à leur milieu en particulier et à la ville en général. Elle leur a permis de passer en revue leurs expériences d'intégration. Les réponses à la question ont permis la mise en évidence des objectifs atteints ou qui restent à atteindre de la part de nos informateurs ; en retour, nous avons associé ces données avec un ensemble de facteurs d'intégration déjà identifiés.

C'est ainsi que nous avons établi que les répondants, lorsqu'ils expriment leur sentiment d'appartenance, font des rapprochements avec des éléments ayant contribué à leur intégration comme la présence des enfants, de leur conjoint ou des amis dans leur vie ; le fait d'occuper un emploi valorisant ; l'ouverture d'esprit dont ils sont capables ou qu'ils retrouvent dans le milieu ; la pratique des sports avec les locaux ; la participation aux activités du milieu, etc. La plupart de ces éléments ont déjà été relevés dans les *tableaux 11, 12, 13, 15* et dans l'*encadré de la page 116*. Le discours du répondant dans l'*encadré de la page 171* illustre cette association des facteurs et permet d'identifier facilement les différentes mesures ayant contribué à la rétention de cet immigrant dans la ville ainsi qu'à son attachement aux mœurs de sa nouvelle société.

Questions d'appartenance

« L'attachement ou le rapprochement à la ville à travers mes enfants, c'est une partie de la réponse sur la question de mon appartenance à la ville car il y a aussi en partie mon travail à tenir en compte. Mais, c'est plus la proximité à la mer qui me rapproche de Rimouski car je dis souvent aux gens que je côtoie que si je déménageais, je trouverai une ville où j'aurai accès à la mer ou la proximité à un cours d'eau assez important [...] J'ai toujours vécu au bord de la mer et la mer est un lieu de détente pour moi. Je te dirais aussi que c'est en partie à cause des amis que je me suis faits ici tout comme aussi le fait que ma conjointe (d'origine québécoise de Rimouski) ait un travail [...] malgré cela si on décidait de se déplacer et quitter la ville on ne trouvera pas de mal de vite trouver de l'emploi vu nos domaines de formation professionnelle [...]. Il y a aussi la proximité avec la belle-famille qui ne reste pas très loin d'ici qui aide aussi. La proximité des activités de plein air qui sont proches et très accessibles s'ajoute à celle de la mer. »

Répondant 14

Cette façon de témoigner de leur expérience relève d'abord de leur construit identitaire et aussi de leur attitude en rapport avec leur nouveau milieu. De cette attitude résulte leur capacité d'ouverture au milieu ou dans le cas contraire leur repli par rapport aux différentes composantes du milieu d'accueil, ce qui contribue soit à leur insertion réussie dans le milieu, sous une forme ou une autre d'exclusion sociale. Pour finir, nous dirons que l'attitude de repli n'implique pas toujours le départ de l'immigrant : selon le témoignage de certains interviewés, l'une des raisons expliquant que l'on continue à demeurer à Rimouski en dépit des obstacles rencontrés est l'attraction exercée par le cadre naturel et l'environnement physique de la ville.

7.5.2 Interprétation des résultats concernant l'intégration socioculturelle et l'adaptation sociale

Nous dirons que la contribution culturelle pré-migratoire a permis aux immigrants de conceptualiser leurs actions quotidiennes dans la ville, de pouvoir s'identifier et de se faire une place dans leur nouveau milieu. Ce construit culturel leur⁴³ a permis également de mieux s'estimer tout en développant de l'affection ou de l'attachement envers les Rimouskois, aussi de mieux profiter des ressources offertes par le milieu d'accueil.

Les spécificités de la personnalité de base de nos répondants, la religion et la langue française, se sont distinguées ici comme des éléments culturels indispensables lors du processus de leur intégration socioculturelle. Finalement, nous dirons que la *culture*, à travers l'une de ses manifestations, c'est à dire les us et coutumes, a aussi concouru au changement culturel de manière passive chez nos sujets. Le brassage culturel qui est né des interactions entre les immigrants et les locaux s'est fait dans le respect des principes fondamentaux propres à la société québécoise.

Nous avons souligné à plusieurs reprises la continuité entre le construit culturel du nouvel immigrant, acquis hérité de ses expériences pré-migratoires, et la décision volontaire de ce dernier de choisir le milieu d'accueil, puis de vouloir y vivre. Nous avons également appris que le sentiment d'appartenance participe au processus d'établissement de

⁴³ 'Leur' fait ici allusion aux 21 répondants qui affichent dans leurs réponses une volonté de s'établir en permanence dans la ville.

l'immigrant à la condition que ce dernier contribue, à son niveau, à un enrichissement du collectif en y laissant son empreinte. Pierre Wolkowinski (2008) qualifie d'action mémoire⁴⁴ cette action, de la part d'un individu, de se placer dans une position proactive en devenant acteur de son territoire. Son importance dans notre étude se situe dans ses deux composantes, qui sont *un processus* et *une production*, qui créent des valeurs ajoutées qui permettent à chaque habitant du milieu d'accueil de vivre quelque chose de nouveau et de développer un sentiment d'appartenance à un territoire (sa ville d'accueil).

En effet, nous pensons que l'interculturalisme naît et se développe sur la base de la pratique d'activités rejoignant à la fois les immigrants et la population locale (voir le **tableau 5**). Nous pensons également que les facteurs culturels favorisent de façon évolutive le phénomène d'intégration sociale et culturelle parmi nos répondants d'une manière individuelle (ou spécifique) et collective tout en stimulant le développement de la ville. On reconnaît que ce processus, quoique lent et parfois difficile, demande le dépassement des difficultés afin d'œuvrer dans différents domaines en apportant du nouveau localement. Le **tableau 12**, qui souligne l'existence, pour nos répondants, de défis d'accès dans les domaines du bien-être, de la santé, de l'éducation, du logement, des croyances et de la participation au marché de l'emploi, se trouve à signaler en même temps autant de domaines où des apports significatifs et des initiatives sont possibles.

En conclusion, et cela résume les acquis de la présente section, l'analyse du discours de nos interviewés nous apprend trois choses : (1) Le sentiment d'appartenance dépend du

⁴⁴ L'action mémoire est une quête de sens ou plutôt un mouvement qui s'inscrit dans le présent, fait vivre le passé souvent oublié pour construire le futur.

temps écoulé dans le milieu de vie (quartier, voisinage, ville) parce qu'évolutif. (2) L'appartenance est un sentiment dont l'expression est souvent verbalisée en association avec d'autres facteurs ayant effectivement marqué positivement la vie de nos sujets, faisant ainsi du sentiment d'appartenance un indice d'inclusion sociale. (3) L'attitude du sujet est influencée par son identité culturelle et par sa personnalité. Ce facteur personnel fait souvent la différence entre l'ouverture ou le repli.

7.6 Résultats relatifs à l'intégration linguistique des immigrants à Rimouski

Le français constitue la langue d'accueil et d'accompagnement pour les immigrants ayant choisi de s'installer dans les villes régionales du Québec et plus particulièrement à Rimouski. En effet les analyses de Liane Bélanger et Victor Piché (1995: 17-19) sur la connaissance de cette langue signalent qu'elle joue un rôle primordial dans l'établissement de tout contact avec la société d'accueil. Elle permet aussi un «minimum de symbiose culturelle» en plus d'être plus étroitement liée au degré d'adaptation des immigrants au cours de différents types d'intégration (socioéconomique, résidentielle, scolaire et socioculturelle). Ces auteurs ajoutent également qu'alors que le français constitue le facteur explicatif le plus important dans la rétention des groupes d'immigrants au Québec, l'anglais, quant à lui, est associé à une forte mobilité des immigrants à travers le territoire canadien.

Sur le plan politique, à défaut d'une analyse poussée de la législation linguistique du Québec, nous nous contenterons d'un simple rappel à l'effet que la Charte de la langue

française communément appelée la loi 101 définit les droits linguistiques de tout citoyen du Québec en plus de constituer un outil législatif. Cette législation fait du français la langue de l'État et de la loi (langue officielle) ainsi que la langue véhiculaire et de fonctionnement pour les habitants de la province. En plus, le Québec assure le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise, celui des minorités ethniques ainsi que la promotion linguistique et culturelle des Amérindiens et Inuits du Québec (Institut canadien d'information juridique, 2008).

Cette section traitera de la situation ethnolinguistique de notre population de recherche en explorant l'état de l'usage du français dans les différentes sphères d'activité de notre population ainsi que l'état de l'usage de leur langue maternelle.

7.6.1 Présentation des données concernant l'intégration linguistique

Nos résultats indiquent qu'une majorité de répondants (N= 20; 80 %) ont comme première langue apprise une langue autre que le français pendant qu'une minorité parmi eux (N= 5; 20 %) ont le français comme langue maternelle. Cela part initialement du fait que le français était la langue officielle du pays d'origine de ces derniers, ou plus explicitement la langue de l'une des colonies d'un des pays de l'Europe francophone: les colonies françaises ou belges de l'Afrique centrale et du Nord par exemple.

La ventilation des répondants de langue maternelle française ou autre selon leur statut à l'arrivée a pu être effectuée. Ceux qui avaient le français comme langue maternelle se

distribuaient de la façon suivante : 40 % étaient arrivés au Canada sous la bannière du regroupement familial tandis qu'une proportion de 20 % dans chaque cas s'étaient retrouvés dans les catégories des résidents permanents, des réfugiés et des étudiants. En comparaison, les proportions des immigrants ayant une autre langue maternelle que le français étaient de 40 % dans la catégorie des étudiants, 30 % dans celle des réfugiés, 15 % dans celle du regroupement familial, 10 % dans celle de l'immigration économique et 5 % dans celle des résidents permanents.

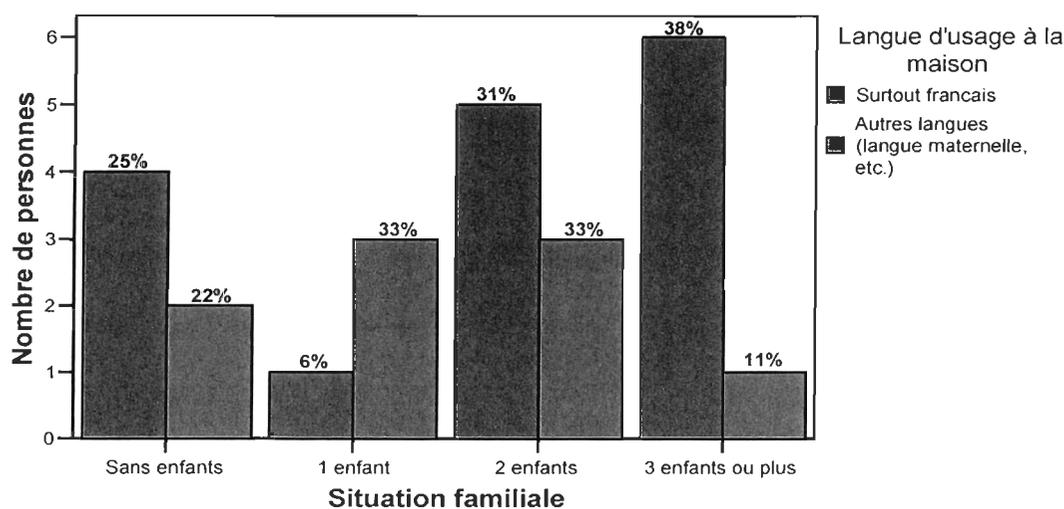
D'après Charles Castonguay (2005: 30-32), ce fait (la maîtrise parfaite de la langue de Molière) s'explique par des substitutions linguistiques effectuées par ces immigrants polyglottes à partir de leurs pays d'origine ou bien au cours de leur exil dans des territoires francophones de transit. Cependant, des exceptions sont à noter dans le cas des immigrants originaires du Moyen-Orient et des demandeurs d'asile d'origine hispanique arrivés récemment à Rimouski chez qui, par faute d'expérience antérieure, la maîtrise de la langue résultera plutôt du nombre d'années qu'ils auront passées dans la province. Ce fait, d'après Christine Blaiser (2006: 50-55), influence beaucoup la participation de ces groupes ethnolinguistiques au marché de l'emploi québécois. Certains, pour contourner cet obstacle, se lancent dans l'entrepreneuriat ou développent leurs propres affaires en devenant des travailleurs autonomes : tous les immigrants économiques de notre échantillon ont une langue maternelle qui n'est pas le français.

Les langues maternelles des répondants autres que le français sont les langues africaines (N= 8; 40 %), suivies des langues sémitiques avec l'arabe comme chef de file (N= 3; 15

%). Ensuite il y a les langues créoles africaines (N= 2; 10 %), l'espagnol (N= 4; 20 %) et enfin les langues de la famille linguistique asiatique (N= 3; 15 %) composées de la langue persane (N= 2; 10 %) et de la langue chinoise (N= 1; 5%). Un taux élevé de langues maternelles autres que le français ne signifie pas que la langue constitue une barrière à l'intégration pour notre population de recherche. Cependant, sa portée est indéniable, surtout lorsqu'on considère son incidence élevée parmi les étudiants et si l'on tient compte que le français est la langue la plus souvent utilisée dans le milieu professionnel.

Le français est la principale langue d'usage pour tous les répondants. En effet, les résultats présentés à la *figure 14* montrent que les parents utilisent le français comme langue de communication avec leur progéniture, cela non seulement dans le souci de leur développement cognitif, mais aussi afin de faciliter leur intégration scolaire. Nous constatons également que, dans certaines familles, la langue maternelle des parents reste en usage dans les conversations. Le fait de parler la langue maternelle est initialement une question de volonté et d'efforts de la part des parents indépendamment du fait qu'ils représentent des couples mixtes ou qu'ils soient célibataires.

Figure 14: Langue d'usage à la maison selon la situation familiale

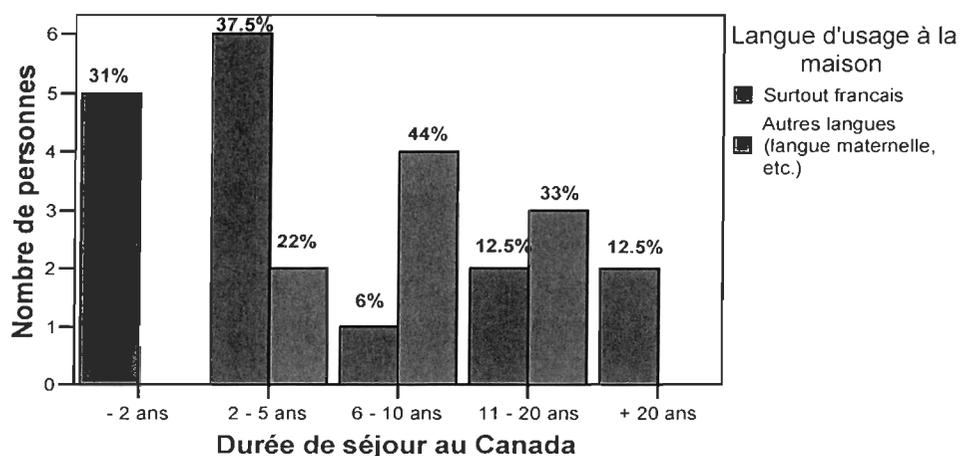


Note : Le pourcentage indique la répartition selon les différentes situations familiales des individus d'une langue ou d'un groupe de langues maternelles donnés.

Commentaire: Le français domine dans les communications à la maison, mais l'usage des langues maternelles reste également présent.

Cependant nous constatons un usage plus fréquent des langues maternelles à la maison parmi les répondants arrivés au Canada il y a une décennie ou plus et une la tendance à la diminution parmi les plus récents arrivants (*figure 15*). Le petit nombre d'immigrants des minorités visibles dans les régions mis à part comme interprétation, l'explication à avancer conformément à nos objectifs d'étude fera une fois de plus référence aux propos de Charles Castonguay (2005: 30-32) sur le phénomène de substitution linguistique pré-migratoire que nous observons chez les répondants. Cette substitution a beaucoup facilité les rapports interculturels de nos sujets avec les membres de la population locale de la ville. Pour obtenir plus d'éclaircissements sur ce point, il faudrait mener une étude ethnolinguistique de type longitudinal.

Figure 15: Langue utilisée à la maison par les immigrants selon leur ancienneté



Note : Le pourcentage indique la répartition selon les différentes durées de séjour au Canada des individus d'une langue ou d'un groupe de langues maternelles donnés.

Commentaire: Les langues maternelles tendent à être moins utilisées par les immigrants récents que par les anciens.

7.6.2 Interprétation des résultats relatifs à l'intégration linguistique

Nos observations nous amènent à penser que l'intégration linguistique liée à l'usage du français comme instrument d'intégration se déroule très bien dans la ville. Cela a été rendu possible grâce à la contribution des facteurs suivants: (i) la connaissance et l'utilisation pré-migratoire du français par une majorité des répondants et (ii) l'existence de structures adéquates (centre de formation, cours de français offerts dans différentes institutions d'enseignement de la ville) qui facilitent l'immersion linguistique de quelques immigrants non francophones au départ.

Nous constatons également l'absence de l'anglais comme langue d'usage comparée à la présence dominante du français comme instrument culturel de communication et de travail. Le français concourt à la promotion d'une vie harmonieuse et équitable entre les nouveaux arrivants et la population québécois comme nous l'a si bien détaillé Mario Buzzanga (1969: 47-50, 56). Ce fait témoigne de la vitalité du français comme outil de communication dans les villes régionales de la province. C'est en effet une preuve de plus de la nécessité de consolider les efforts pour la promotion de la culture québécoise française afin de garantir non seulement sa survie sur le continent américain, mais également d'étendre globalement l'influence de cette culture à travers le monde par l'entremise des retombées de l'immigration internationale au Québec.

Enfin, nous observons à la *figure 15* que les gens qui cumulent entre six et 20 ans de séjour au Canada ont plus tendance à utiliser leur langue maternelle à la maison. Les immigrants qui au départ se trouvaient dissous dans le milieu d'accueil réussissent à établir des liens avec d'autres immigrants avec qui ils partagent des origines communes. Mais, en fin de compte, par manque de structures de soutien appropriées, les langues maternelles sont destinées à perdre de la vitesse et à être remplacées par le français dans les familles des immigrants grâce à l'éducation en français et à d'autres facteurs qui favorisent l'intégration.

Les faits évoqués précédemment, c'est-à-dire la bonne maîtrise du français, la faible influence des langues maternelles et l'absence de l'anglais – à cet égard, la situation est bien différente dans la métropole montréalaise, – nous poussent encore à nous

questionner sur les raisons de la persistance des conditions précaires qui caractérisent le vécu des immigrants dans la ville. Si nos immigrants ont de bonnes compétences en français, comment se fait-il qu'ils n'occupent pas une position plus avantageuse sur le marché du travail ? Nous avons déjà mentionné que les nouveaux arrivants à Rimouski enregistrent une faible participation au marché du travail et n'accèdent qu'aux emplois à faible rémunération et peu stables n'ayant aucun lien avec leurs qualifications ou leur formation professionnelle.

L'écart entre les demandes et les offres d'emploi dans la ville ne peut tout expliquer. Quelques études nous incitent à chercher des explications dans les phénomènes de racisme et de discrimination encore présents dans l'expérience de vie des sujets immigrants de minorités visibles. Cela laisse croire, sans que nous en ayons des preuves vérifiables scientifiquement dans les études locales, que les comportements racistes et discriminatoires sont bien présents dans les structures de fonctionnement de la ville (Potvin, M. 2004: 179-183 et Bourque, D. 2006: 95-100).

C'est dans ce continuum d'idées que nous concluons cette section sur l'intégration linguistique en notant que d'amples études ethnoculturelles et linguistiques s'avéreront indispensables dans le but de mieux comprendre le phénomène d'immigration régional des minorités visibles. Notre souhait primordial est de maximiser le développement et la participation sociale de tous les habitants de la ville.

CONCLUSION

8.1 Résumé et vérification des hypothèses de recherche

8.1.1 Rappel de l'objectif de la recherche

Dans quelles conditions se réalise l'intégration socioculturelle dans les régions non métropolitaines, plus particulièrement à Rimouski? C'est ainsi que nous nous sommes questionné afin de découvrir les facteurs culturels qui contribuent à l'intégration socioéconomique ainsi que les contraintes culturelles, sociales, économique et institutionnelles qui limitent l'intégration des nouveaux habitants dans ce milieu d'accueil.

Notre problématique se situe dans le contexte des précarités que vivent les villes régionales du Québec, particulièrement Rimouski, suite au déclin démographique causé par le départ d'une partie de la population active pour les grands centres urbains du pays ainsi que le départ annoncé de plusieurs *baby-boomers* à la retraite. Ces événements constituent, pour ainsi dire, un défi important à l'économie de la ville de Rimouski et de la province. L'une des solutions mises de l'avant est la politique de régionalisation de l'immigration dans ce genre de villes. Et il faut dire que l'intégration des immigrants des

minorités visibles dans les villes régionales du type de Rimouski, du fait qu'elles représentent des zones plus fortement et plus traditionnellement homogènes du point de vue culturel, ethnique et religieux, constitue un défi.

Nous nous sommes attardés, dans la présente étude, à l'analyse des facteurs culturels dans l'intégration des immigrants du Québec régional et particulièrement ceux de la MRC de Rimouski-Neigette. Nous avons mis en évidence les relations des immigrants ou nouveaux venus avec leur milieu d'accueil à Rimouski, leur accès aux ressources et leur participation communautaire dans les différentes activités. Nous avons analysé leur intégration culturelle afin de mieux saisir les facteurs pertinents concourant à leur adaptation socioculturelle.

Nous avons vu dans la recension des écrits que le gouvernement provincial veut favoriser l'exercice des droits et lutter efficacement contre les préjugés et la discrimination, car ces derniers s'opposent à la pleine participation civique des personnes. En effet l'ensemble de ces mesures vise à ce que tous les citoyens considèrent les immigrants et les communautés culturelles comme contribuant à la culture québécoise et les incluent dans la construction de l'identité collective. Les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor l'ont d'ailleurs bien décrit dans leur rapport sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles et ont préconisé la promotion de l'interculturalisme à la québécoise. Le développement des politiques socioculturelles et économiques conformes à l'environnement d'accueil nous apparaît comme étant la démarche à suivre pour favoriser l'intégration des immigrants et améliorer le bilan démographique des territoires

régionaux. Dans le cas de Rimouski, il convient de favoriser l'établissement d'immigrants en misant sur l'instauration de rapports interculturels de qualité dans la ville. Il s'agit d'une tâche exigeante puisque les recherches antérieures faites au Québec ont montré qu'il subsiste toujours des lacunes en ce qui concerne le respect des droits économiques et sociaux, la participation civique et le respect de la diversité lorsque l'on considère la situation des immigrants, particulièrement ceux des minorités visibles.

Nous avons formulé deux hypothèses. La première stipule que la productivité des immigrants et implicitement le développement de la localité d'accueil reposent sur le degré de succès de l'interculturalisme et des us et coutumes entretenus entre les arrivants et les hôtes. La seconde énonce, dans la cohabitation des immigrants de la minorité visible avec les membres de la communauté d'accueil, quelques contraintes de nature sociale, culturelle et économique qui entravent l'intégration de ces nouveaux venus dans l'espace public en gênant de ce fait la promotion de l'interculturalisme dans son ensemble.

8.1.2 Résumé du portrait démographique et retour sur les variables étudiées

La première partie des résultats porte sur le portrait démographique. Elle a permis une bonne appréciation des caractéristiques de la population immigrante. Concernant la variable *sexe*, on constate un nombre plus élevé d'hommes que de femmes. La variable *âge* indique que la majorité des nouveaux venus dans la ville sont prêts à rejoindre le

marché de l'emploi, Celles du *statut à leur arrivée* et du *statut actuel* confirment cette assertion en indiquant que, peu importe leur statut, nos répondants finissent en grand nombre par concrétiser du moins légalement leur présence permanente au Canada, à l'exception d'une minorité d'étudiants peu assurés de leur avenir surtout professionnel dans la ville.

Québec, Montréal, aussi Moncton constituent les *villes de passage* pour la plupart des immigrants que nous avons interviewés : soit parce que certaines de leurs connaissances vivaient dans ces villes, soit parce qu'elles font partie des grandes villes francophones du pays, soit simplement parce qu'elles constituent les destinations finales des vols internationaux. Les études constituent *le mobile primaire qui les a amenés à venir au Canada* et à cette raison s'ajoutent les efforts d'établissement permanent dans la ville dont les caractéristiques «paisible» et «non métropolitaine» plaisent aux familles immigrantes.

Même si certains ont trouvé un emploi à Rimouski, la ville n'est pas perçue par les immigrants comme une destination professionnelle de choix ni un lieu d'investissement privilégié. Cette situation constitue un obstacle à l'épanouissement de nos sujets en plus d'affecter le potentiel de rétention de la ville. Elle va conséquemment à l'encontre de la politique de régionalisation de l'immigration instaurée par le gouvernement provincial dans le souci du développement local, mais aussi pour le progrès de l'économie provinciale. Les rares possibilités d'accès à un poste permanent ainsi que le mariage mixte constituent pour le moment les principaux facteurs de rétention des nouveaux arrivants.

8.1.3 Résumé de la partie de l'analyse portant sur les réseaux sociaux (intégration sociale et communautaire) et retour sur les variables et dimensions étudiées

La deuxième partie concernait les réseaux sociaux. Nous y avons examiné deux dimensions, soit celle portant sur le soutien social et l'intégration dans les réseaux ainsi que celle de la participation communautaire du nouvel immigrant.

(1) Le soutien social et l'intégration dans les réseaux

Il ressort de la première dimension trois mécanismes de fonctionnement ou *moyens/formes d'accompagnement* (l'autonomie, la contribution des connaissances, et l'accompagnement structurel/organisationnel où les intervenants sociaux jouent le rôle primordial). Nous avons constaté que les deux derniers moyens de fonctionnement (les connaissances ainsi que les accompagnements structurels/organisationnels) contribuent principalement à l'intégration socioculturelle. Ceci dit, certains répondants parviennent à s'adapter au milieu d'accueil tout en n'étant pas bien intégrés. Les réfugiés ont le plus bénéficié de l'accompagnement d'organismes pendant une période moyenne d'une année. Chez les autres immigrants, les accompagnements surgissent par étapes en fonction des besoins des individus et sont de moins d'une semaine généralement.

Cinq types de réseaux sociaux (famille, amis, nouveaux amis, hôtes et parrains) ont aidé les répondants pendant leur établissement. En outre l'analyse conclut que les étudiants et les personnes issues d'un regroupement familial affichent un niveau élevé de relations interculturelles développées à partir des réseaux d'amis et des nouveaux amis avec des liens dépassant souvent les frontières de la région. La performance du réseau parrain semblait faible d'une part à cause de la nouveauté du phénomène d'immigration des minorités visibles dans la ville, d'autre part à cause de la discrète présence pour ne pas dire l'absence des institutions religieuses dans leur rôle d'intervenants sociaux si l'on se réfère à leur importance dans les sociétés pré-migratoires. Par contre, les réseaux hôtes affichent la meilleure performance grâce à l'approche participative dans le mode d'accompagnement, à la fiabilité en matière de la gestion interculturelle ainsi qu'à l'échange d'information entre les structures affiliées et l'organisme-mère AISBL.

La pertinence de cet organisme se situe tant dans son rôle d'intervenant social que dans sa capacité de faire le suivi d'accompagnement de toutes les catégories d'immigrants qu'il accueille et accompagne malgré l'insuffisance des ressources pour couvrir les demandes toujours croissantes. En effet, le défi observé dans le rôle de l'organisme par nos répondants est qu'il ne peut participer au-delà de l'accueil et de l'accompagnement, c'est-à-dire dans la rétention des immigrants, d'une part à cause du nombre croissant des nouveaux arrivants dans la ville; et d'autre part, à cause du déficit de personnel ou de ressources de gestion face à l'ampleur que prend la politique provinciale de régionalisation de l'immigration dans la municipalité.

(2) La participation communautaire du nouvel immigrant

La deuxième dimension des réseaux sociaux est la participation communautaire du nouvel immigrant qui comporte trois indicateurs: (i) celui de *la disponibilité du nouvel immigrant à participer aux activités communautaires*, (ii) celui de *l'identification des activités de préférence du migrant* et (iii) celui de *l'appréciation globale des répondants concernant leur intégration*.

C'est en général dans les premiers mois de la première année que le nouveau venu démontre un intérêt important à participer à des activités sociales ; ensuite, après cette période, la majorité est bien fixée quant au choix de ses fréquentations. Cette prédisponibilité ne se justifie pas uniquement à cause du besoin d'interagir, mais également fait partie du construit culturel du migrant qui accorde peu de place à l'individualisme et qui, dans la plupart des cas, met de l'avant un mécanisme de fonctionnement social plus communautariste caractéristique de sa société d'origine.

Il n'est pour ainsi dire pas étonnant que les activités de type culturel ou socioculturel soient les plus populaires suivies des loisirs et des activités familiales. Cette tendance se conserve durant des années après l'établissement des migrants. Du point de vue relationnel, la majorité avance que les habitants de Rimouski sont coopératifs, bien que quelques-uns semblent courtois et réservés. Cette perception est subjective; cependant le temps semble prouver pour les parties concernées (les hôtes et les arrivants) les bienfaits des relations interculturelles.

Nous avons également découvert que le bénévolat constituait un moyen privilégié de maintien des réseaux sociaux dans la ville aussi bien dans le cas des immigrants que dans le cas des locaux. Finalement, nous dirons que le défi à relever réside dans la lutte contre les préjugés et la solution commence par la promotion d'activités mettant en valeur les us et coutumes ainsi que la diversité culturelle à travers les échanges et les discussions franches.

8.1.4 Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'intégration socioéconomique et retour sur les variables et les dimensions étudiées

La troisième partie concerne l'intégration socioéconomique qui comporte trois dimensions: (i) celle de *l'analyse des opportunités socioéconomiques*, (ii) celle de *l'appréciation du niveau d'intégration socioéconomique*, et (iii) celle de *l'insertion au travail et de l'expérience professionnelle au Québec*.

(1) L'analyse des opportunités socioéconomiques

Cette première dimension ne repose que sur un seul indicateur, celui du *niveau d'études et de diplomation* des nouveaux arrivants. Les résultats indiquent de nombreuses lacunes qui nous laissent croire que la ville n'est pas encore bien outillée pour s'acquitter des ses responsabilités résultant des politiques provinciales et fédérales d'immigration actuelles

(la régionalisation de l'immigration dans les villes québécoises dites de périphérie). Autrement dit, le sujet ne fait pas partie des préoccupations de la municipalité.

Il nous a semblé que la ville de Rimouski doit envisager l'immigration dans une perspective différente de ce qu'elle a fait dans le passé lorsqu'elle recevait de façon «passive» les nouveaux arrivants. Une nouvelle attitude lui permettrait d'éviter la prise des décisions de manière impulsive et tardive. Le besoin de renouveler la perspective ressort, entre autres, des commentaires des immigrants. Il pourrait apporter une réponse à des situations comme les départs massifs des groupes d'immigrants accueillis par le passé et plus récemment. Nous pensons que, dans le souci de l'*empowerment* de l'immigrant dans l'espace public, la participation de ce dernier devrait être plus proactive que réactive, comme cela est souvent le cas. Une posture réactive ne lui permet ni de contribuer aux politiques locales de développement, ni de participer à la construction de l'identité du Québec de demain et l'empêche de faire partie, en tant qu'acteur, du projet commun de développement social, local et régional de sa société d'accueil, l'une de ses priorités. Si une partie des départs vers d'autres villes dépend de cette attitude réactive des immigrants, elle est loin de tout expliquer : une autre partie des départs est due à l'exclusion sociale engendrée par la difficile participation au marché de l'emploi local.

En outre, malgré le niveau de formation préalable élevé des immigrants, l'éducation constitue encore la principale motivation de leur installation dans la ville. Ce fait entraîne une surqualification des nouveaux arrivants qui, paradoxalement, peut leur nuire dans

l'accès au marché local de l'emploi. Malgré tout, en définitive, l'éducation constitue un champ de pratique favorisant l'intégration sociale et la participation à Rimouski.

Le besoin se fait sentir d'une meilleure conciliation des besoins de formation du nouveau venu avec la demande du terrain. Une telle démarche de conciliation pourrait venir des autorités locales compétentes aptes à déterminer les objectifs en matière de développement local et à évaluer les besoins de main-d'œuvre pour les réaliser. Sur ce plan, les réponses des interviewés nous laissent croire en un manque de dialogue entre le nouveau venu et la société d'accueil et en l'absence d'une concertation rationnelle au palier municipal.

(2) L'appréciation du niveau d'intégration socioéconomique

La deuxième dimension comporte deux indicateurs: il s'agit de celui de *l'occupation actuelle* ou de *la situation d'emploi de l'immigrant* ainsi que celui de *l'organisation sociale et professionnelle de l'immigrant*.

Le premier indicateur nous permet de dire que les nouveaux venus de la catégorie des minorités visibles ne se trouvent souvent que des emplois temporaires ou saisonniers. Ces emplois offrent des salaires peu élevés souvent incompatibles avec leur domaine de formation et qualification. L'accès et la participation difficiles au marché de l'emploi se traduisent en un taux élevé de chômage pour ces habitants. Cette situation engendre implicitement la pauvreté et l'exclusion sociale surtout dans le cas de ces individus

décidés de vivre dans la ville. C'est le cas particulièrement de ceux n'affichant pas une forte mobilité socioprofessionnelle faute de maîtrise de l'anglais ou à cause des responsabilités familiales.

Le deuxième indicateur, l'organisation sociale et professionnelle de l'immigrant, comporte trois sous-indicateurs à savoir *l'organisation familiale, la mobilité socioprofessionnelle et l'utilisation des réseaux sociaux existants*.

En général, la majorité des immigrants vivent en couple et ont à leur charge deux ou plusieurs enfants ou dépendants. Souvent, ces couples font des heures supplémentaires afin d'arrondir les fins des mois et améliorer leur pouvoir d'achat déficitaire. Les familles avec jeunes enfants accèdent difficilement aux logements locatifs et le taux d'inoccupation de moins d'un pourcent à Rimouski n'arrange pas la situation. Il y a également une carence de centres de la petite enfance pour garder leurs enfants pendant leur absence dans les lieux de travail.

La mobilité socioprofessionnelle est quasi inexistante. Elle suit même une pente descendante chez les plus jeunes immigrants et les nouveaux diplômés. D'une moyenne allant de deux à cinq années, la période de transition d'une profession à une autre est caractérisée par des moments d'incertitude, de chômage et d'occupation d'emplois saisonniers et, pour certains, par des années d'études supplémentaires. Cette précarité amène certains à créer leur propre entreprise généralement de nature culturelle.

Nous avons mentionné plus tôt que seuls les immigrants ayant accès aux réseaux sociaux de la famille et des amis, mais surtout des nouveaux amis, voient leur chance d'intégration augmenter quant à l'accès à des emplois stables. L'apport des réseaux hôtes est inestimable pour eux et tous mentionnent le rôle médiateur et facilitateur de l'organisme AIBSL.

Au total, nous concluons que le statut socioéconomique des immigrants est en crise à Rimouski.

(3) Insertion au travail et expérience professionnelle au Québec

La troisième dimension comporte quatre indicateurs: *la fréquence d'accès au travail, le type d'emploi exercé, la stabilité dans les emplois occupés, et enfin la discrimination au sein du milieu professionnel*. Nous ne nous attarderons ici qu'au dernier indicateur.

La majorité des répondants indiquent avoir vécu une forme ou une autre de discrimination dans le milieu professionnel et à l'insu du public. Ils affirment cependant que ces expériences, aussi décevantes qu'elles soient, ne doivent pas être généralisées parce qu'exercées par des individus isolés et craintifs d'être identifiés et aussi parce qu'elles sont désapprouvées par l'autorité civile. Ces discriminations constituent des obstacles à leur intégration sociale et culturelle et nuisent aux rapports interculturels. En

plus, les partenaires gouvernementaux du Québec (à travers leurs activités à la SACR⁴⁵) et l'Organisation des Nations Unies (2003) traitent le racisme de fléau invisible qui nuit au dialogue et aux relations interculturelles entre humains.

8.1.5 Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'accès aux ressources du milieu

L'appréciation de l'accès aux ressources a comme indicateurs *la fréquence et la facilité d'accès aux ressources* mises à la disposition du public.

L'accès aux ressources ne constitue pas une barrière pour la majorité des immigrants. Toutefois, ces derniers avancent que la jouissance de ces ressources est compromise faute de moyens d'accès. En effet, les arguments des immigrants montrent que les difficultés vécues en termes de participation au marché local de l'emploi et d'accès au logement, les diverses formes de discrimination ainsi que les préjugés constituent un obstacle à leur accès aux ressources. Cela indique un besoin de changement d'attitude autant chez les nouveaux venus que chez les hôtes de la ville: la différence ne constitue pas un problème, mais c'est l'attitude envers cette dernière qui cause des torts quand on considère le rapport entre individus.

⁴⁵ SACR : la Semaine d'action contre le racisme est un événement organisé pour la première fois en mars 2000 qui est devenu un moment privilégié de réflexion, d'échange, de sensibilisation et de rapprochement interculturel autour des initiatives novatrices réalisées au Québec et ailleurs dans le monde.

L'appréciation générale des participants quant à l'accès aux ressources collectives et quant à son impact sur leur statut socioéconomique débouche sur une volonté de mettre en œuvre leurs expertises, jugées importantes, dans la construction d'une identité collective pour le Québec de demain. Ils souhaitent fortement avoir des représentants au sein de l'administration publique ayant une expérience de l'interculturalisme ou partageant des intérêts identiques à ceux des communautés culturelles. Ils sollicitent également la présence de gestionnaires capables de traduire leurs intérêts et les difficultés qu'ils vivent aux différents paliers administratifs de la ville pour une meilleure participation socioéconomique dans la ville.

L'implication des acteurs locaux et leur collaboration avec les centres de recherche (dont les études et intérêts concourent à la promotion et au succès de l'établissement des nouveaux arrivants dans la ville) avanceront l'intégration socioculturelle du nouveau venu au-delà du processus d'accueil et d'accompagnement. Cela parce qu'il importe maintenant que le développement local s'ouvre à d'autres dimensions. Le développement local concerne aussi l'immigration des minorités visibles et la situation des immigrants de la région: à travers des analyses sur les questions touchant la situation du transport en commun, le domaine de l'immobilier, le rôle des institutions de formation et des personnes dans le développement local ainsi que la participation au marché du travail. Il est important que le développement local questionne le rapport entre la gestion municipale des projets de développement et l'avenir des nouveaux arrivants.

Nous nous attardons maintenant à la question de la ségrégation. La ségrégation, qui se base sur le principe de la séparation comme moyen de contrôle social, nuit aux efforts d'intégration socioculturelle, retarde l'adaptation et l'établissement des minorités visibles dans leur milieu d'accueil. D'après certains auteurs⁴⁶, elle n'est pas encore une chose du passé au Canada, en général, et au Québec, en particulier.

Tous sont en mesure d'observer que le pouvoir, le rang social et les facteurs socio-économiques ont toujours tendance à séparer les riches des pauvres. Le chômage et d'autres précarités peuvent entraîner une ségrégation résidentielle (socio spatiale) des groupes ethniques et des races. Cela se manifeste de diverses façons : régimes légaux d'*apartheid* ayant eu cours dans certains pays, système des réserves indiennes et émergence non planifiée de quartiers ethniques dans les grands centres urbains tels que Montréal. La ségrégation est certes peu souhaitable pour la ville en croissance qu'est Rimouski, ne serait-ce que parce qu'allant à l'encontre de la vision interculturelle promue par le MICC, et parce qu'elle est contraire à l'objectif d'intégration.

Dans la même ligne d'idée, Michèle Vatz Laaroussi (2005: 102) met en lumière les discours politiques des localités québécoises affichant le souci d'une bonne qualité de vie pour leurs habitants (qu'ils soient immigrants ou natifs) comme preuve d'une intégration réussie. Nous pensons qu'une attention particulière sur ce type d'intégration (intégration socioculturelle) permettra à la ville d'accroître son potentiel de rétention des immigrants

⁴⁶ Les contributions de Balakrishnan, T. R. (*et al*) (1976) (1982) (2000) (2003) sur la cohabitation interethnique et les études portant sur la ségrégation résidentielle au Canada.

et autres nouveaux arrivants et de faire de la ville une destination d'établissement autant pour les ménages immigrants que pour les investisseurs immigrants.

D'après l'auteure, il convient de développer de nouveaux enjeux conceptuels et théoriques propres aux réalités des villes non métropolitaines du Québec afin de faire évoluer dans le sens de la nouvelle perspective dite interactionniste les discours théoriques et les politiques concernant l'intégration des nouveaux venus.. Le nouveau avec cette démarche est qu'elle permettra aux discours antérieurs sur la condition des immigrants — discours basés sur des réalités métropolitaines — d'évoluer selon le modèle de la convergence culturelle qui vise habituellement à mesurer comment les immigrants diffèrent des natifs. La conceptualisation inspirée des réalités métropolitaines, selon Laaroussi, finit toujours par faire échouer les projets de régionalisation de l'immigration en rendant nulles les actions des acteurs locaux et des immigrants visant l'amélioration du niveau des rapports interculturels et la participation mutuelle aux projets de développement local dans les villes régionales.

De plus, cet effort servira aussi à stimuler les différents domaines d'intérêt (économiques et sociaux) découverts lors de notre analyse sur l'intégration résidentielle de notre population de recherche. Il s'agit, entre autres, dans le domaine de l'immobilier, dans le secteur du transport et dans le marché de l'emploi, de faire la promotion de la participation des immigrants des minorités visibles. Cet effort, comme nous l'avons vu, permettra d'améliorer le statut socioéconomique des immigrants de la ville.

Pour finir, nous pensons que répondre aux précarités et difficultés mentionnées par les immigrants établit un lien entre le bien-être des habitants de la ville et le développement de l'économie locale. L'effort ira en faveur de la ville parce que les résultats positifs permettront d'accroître son potentiel de rétention des nouveaux immigrants et des nouveaux habitants. Par conséquent, cela permettra aux autorités municipales de progresser dans la concrétisation du projet de régionalisation du MICC en rendant accessible la propriété immobilière à plusieurs immigrants, également en leur rendant possible l'occupation des localités voisines de Rimouski. Nous supposons que tout cela constitue une force favorable pour l'économie locale.

8.1.6 Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'intégration culturelle

L'analyse porte sur deux dimensions d'étude, soit l'adaptation culturelle du nouvel immigrant ainsi que la participation aux activités socioculturelles organisées à Rimouski.

La première dimension, l'adaptation culturelle des immigrants, comporte deux éléments de mesure à savoir *l'interculturalisme* et *l'intégration à son environnement immédiat d'accueil*. Plusieurs immigrants expriment un sentiment d'appartenance à la ville, sentiment qui se fonde en partie sur des éléments présents dans le construit culturel pré-migratoire de l'immigrant et en partie sur des éléments du patrimoine culturel et naturel de la société d'accueil.

La bonne découverte est d'apprendre que le potentiel de faire de l'interculturalisme une réussite est élevé chez les immigrants des minorités visibles de Rimouski. Cela ressort simplement de l'analyse du construit culturel de leur identité pré-migratoire: plusieurs immigrants arrivent facilement à s'identifier avec les membres de la société d'accueil à l'aide de quelques éléments les rattachant au patrimoine et à l'identité culturelle de la société québécoise. Nous citerons, entre autres, le français et les pratiques culturelles de la religion catholique. Le sentiment d'appartenance est amplifié par ces connivences avec la société québécoise et se nourrit également d'éléments comme l'attachement des enfants à la ville, les expériences marquantes de la vie comme les mariages mixtes et les amitiés, une carrière professionnelle satisfaisante, l'achat de sa résidence, les alliances familiales et autres expériences interpersonnelles, etc.

Le principal défi d'adaptation se situe parmi les plus jeunes et les aînés ainsi que les immigrantes parce que ceux-ci arrivent souvent comme dépendants au Canada. De plus, ils recourent naturellement au réseau parrain. Ce fait ne leur permet pas d'interagir directement avec les locaux et par conséquent contribue à leur isolement, pour ne pas dire leur exclusion de la société d'accueil. Voilà pourquoi nous clôturons cette partie de la conclusion en disant que le sentiment d'appartenance s'accompagne également de l'indépendance dans sa complète signification.

Les immigrants des minorités visibles les plus avisés n'attendent pas une invitation afin de partager leur expérience et savoir culturel. Contrairement aux personnes peu

informées, ces derniers ont poussé plus loin leur curiosité concernant la connaissance des habitudes de vie dans la nouvelle société. Nous avons également appris dans notre recherche que l'adaptation dans la société d'accueil n'implique pas une acceptation totale des mœurs de la ville: l'intégration socioculturelle se définit avec succès uniquement lorsqu'il y a interaction entre les arrivants et les locaux ou les membres de la société d'accueil. En d'autres termes, nous avançons que l'interculturalisme contextuellement souhaitable est celui du modèle d'intégration qui ne peut être atteint qu'à travers la pratique des us et coutumes des membres des deux parties concernées. Le respect mutuel du patrimoine des parties concernées et la mise en valeur du principe d'égalité étaient unanimement formulés par nos répondants. En bref, on parle du rapprochement, de l'acceptation des différences dans le respect mutuel et l'égalité ainsi que de la promotion de la présence des citoyens d'origines diverses dans la vie municipale afin de mieux lutter contre les sources tacites du racisme et de la discrimination.

8.1.7 Résumé de la partie de l'analyse portant sur l'intégration linguistique

La principale variable est l'appréciation de la francisation des nouveaux immigrants. Pour en traiter, nous avons mené des analyses sur la langue usuelle dans les milieux professionnels, familiaux et dans les réseaux sociaux.

Le français, langue d'accueil et d'accompagnement à Rimouski, est populaire dans toutes les sphères d'activité des immigrants. Elle est également la langue officielle ou de fonctionnement dans les pays d'origine de presque la quasi-totalité des répondants. Les

analyses concluent qu'elle gagne également du terrain dans son usage en famille surtout lors des échanges entre les parents et leurs enfants ayant grandi au Canada au point de compromettre la pratique et l'existence de la langue maternelle des immigrants.

Les outils de francisation sont efficaces à Rimouski, car les immigrants pour qui le français n'était pas la langue utilisée dans leur pays d'origine parviennent à le maîtriser et à le parler couramment, généralement après une année de formation et de pratique.

8.1.8 Vérification des hypothèses de recherche

L'analyse que nous avons faite des résultats nous permet de vérifier les deux hypothèses posées au sixième chapitre.

Nous pouvons avancer que notre première hypothèse est confirmée. Cette hypothèse affirme que l'intégration des immigrants - et implicitement le développement de la localité d'accueil - reposent essentiellement sur le degré du succès de l'interculturalisme et des us et coutumes entretenus entre les nouveaux arrivants et les hôtes de la ville. En effet, les conclusions sur la participation communautaire et les réseaux sociaux nous révèlent que le début de la solution de l'intégration socioculturelle de notre population de recherche réside dans la promotion des relations interculturelles.

La promotion des études sur les rapports interculturels, incluant des études qui font recours aux connaissances plus subjectives, s'avère importante, tant pour l'objectif de

favoriser l'intégration que pour d'autres objectifs. Cette compréhension, nous l'espérons, servira à promouvoir le développement des relations interculturelles harmonieuses entre les immigrants et la société d'accueil. Elle concourra à leur établissement et à leur intégration durable dans la ville et suscitera par conséquent la réalisation d'activités et de projets conformes à la vision gouvernementale sur la régionalisation de l'immigration dans la province de Québec.

La seconde hypothèse, qui appuie la première, est aussi confirmée. Plusieurs contraintes affaiblissant les relations interculturelles ont été relevées au niveau municipal. Il existe un accès difficile et une participation très limitée au marché local de l'emploi avec toutes les conséquences que cela peut apporter dans la vie de nos répondants. Il y a aussi de la discrimination tant légale que subjective, discrimination qui a des répercussions dans le déroulement de l'établissement des nouveaux arrivants dans la ville de Rimouski. Les activités qui font la promotion de l'intégration doivent être considérées dans ce cas comme une responsabilité commune requérant la volonté et l'ouverture des parties concernées. Elles permettent de diminuer l'écart entre les attentes de la communauté d'accueil et les aspirations des immigrants de la ville.

Cet effort servira à surmonter les barrières causées par les préjugés tant de la part des nouveaux venus que de la part des Rimouskois. Cela permettra non seulement une bonne interaction entre citoyens de la ville, mais bien plus encore : une relation de bon voisinage qui contribuera considérablement à l'ancrage territorial sur le plan résidentiel, facilitera la participation civique et démocratique des arrivants de la minorité visible

dans l'espace public de Rimouski en les plaçant en outre dans une position proactive plutôt que réactive comme c'est actuellement le cas.

À notre avis, notre étude illustre l'importance d'établir des mesures visant à encourager la rétention des immigrants et nouveaux habitants dans la ville de Rimouski, tout en favorisant le développement social et local des habitants de la ville en général et des minorités visibles en particulier.

8.2 Limites inhérentes à la recherche et recommandations

Les résultats de notre recherche sont basés sur les propos des immigrants de la minorité visible portant sur leur intégration sociale et culturelle dans la ville. Nous avons recueilli leur témoignage sur leur parcours et leurs expériences d'établissement dans la ville de Rimouski. Il est essentiel de considérer certaines des limites du présent travail:

- Selon le contexte, l'apport de l'immigration dans les régions peut varier et compte tenu du fait que les répondants faisaient uniquement partie du groupe des minorités visibles, nous recommandons la réalisation d'autres études sur le sujet à partir des perceptions d'immigrants «non visibles» dans la ville;
- Puisque les résultats recueillis sont teintés des opinions, des préjugés et des croyances des répondants, nous soulignons le fait que le vécu des personnes sondées aurait éventuellement pu influencer leur façon de répondre aux questions du schéma d'entrevue;

- Le nombre de répondants conditionne la portée de nos résultats. Malgré le soin pris à définir notre échantillon, nous n'ignorons pas que les conclusions tirées de l'examen des témoignages de 25 participants restent limitées. En particulier, les données chiffrées tirées d'une telle recherche sont toujours à prendre avec réserve. Elles ont une valeur indicative certaine, mais peuvent difficilement être considérées comme un portrait statistiquement conforme en tous points à la réalité du terrain;
- Les précarités constatées dans la participation au marché de l'emploi et le statut socioéconomique peu enviable de nos répondants nous amènent à recommander d'autres études axées sur la fréquence d'accès au travail, sur le type d'emploi exercé, sur la stabilité dans les emplois occupés par les minorités visibles. Finalement la question de la discrimination et du défi qu'elle pose à la diversité des milieux professionnels de Rimouski mériterait un traitement plus poussé;
- Le présent projet de recherche correspond à un exercice universitaire effectué pendant une durée limitée et fixe. Il développe sommairement une question de plus en plus préoccupante concernant l'immigration, soit le rapport qu'elle entretient avec le développement local dans les villes régionales du Québec. Il s'attarde aussi à la participation civique des membres des communautés culturelles. Il ouvre cependant une voie à d'autres études et recommandations plus approfondies sur les questions de la diversité.

Considérant ces difficultés, nous nous demandons comment parvenir à évaluer en quoi les immigrants deviennent des membres productifs dans leur société d'accueil? Et comment y développent-ils des relations formelles et informelles dans leurs différentes

sphères de vie avec les natifs, les acteurs locaux de Rimouski ainsi que les organismes essentiels pour leur établissement? C'est à travers le développement de nouvelles mesures d'analyse propres aux réalités régionales et qui nous permettront de trouver des solutions pouvant mener les immigrants et les Rimouskois dans une démarche mutuelle des relations interculturelles en vue d'une bonne qualité de vie pour les habitants et pour un développement local durable.

Selon le ministère de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC, 2007), prôner le développement durable revient à souscrire à un objectif basé sur l'intégration des facteurs socioculturels, économiques et environnementaux et, par-dessus tout, fondé sur le principe de l'équité au profit des générations futures, de la communautés des nations et du Canada. La notion de développement local comprend trois éléments essentiels qui sont la qualité de vie, la prise de décisions intégrée et l'équité. La notion est pertinente pour un territoire comme Rimouski parce qu'elle nous permet de comprendre la manière de permettre aux immigrants qui s'installent dans les régions de s'intégrer à leur milieu par le biais d'un projet commun de développement (social, local et régional). Ce texte nous permet de comprendre la notion de développement local durable selon trois axes : les efforts d'accueil, les acteurs impliqués dans cette démarche au niveau local et la perception des nouveaux venus (en général et leur perception par la population locale).

En effet, Michèle Vatz Laaroussi (2005: 109-111) ainsi que Grant Schellenberg et Feng Hou (2005: 58) sont convaincus que la perspective interactionniste forme ici un outil d'opérationnalisation conceptuelle essentielle parce que cette perspective est capable

d'articuler aisément des hypothèses contradictoires ou des concepts paradoxaux comme ceux développés au cours de notre étude. La perspective tient compte en effet non seulement du bien-être de notre population de recherche, mais également de celui des natifs de Rimouski. De même, suivant cette logique, cette étude vise aussi un meilleur développement local de la ville, donc des natifs et des acteurs rimouskois.

Sachant que les immigrants contribuent à la constitution démographique et identitaire du Québec de demain, nous dirons qu'une mobilisation réelle au niveau local doit être entreprise afin de concrétiser l'approche du gouvernement québécois de privilégier les immigrants volontaires dans leur effort d'intégration. Notre souhait est de permettre un éclairage nouveau sur ce sujet d'actualité et de donner le goût à d'autres chercheurs et étudiants de poursuivre cette prospection afin de mieux comprendre la pertinence de cette facette de l'immigration dans une perspective régionale.

BIBLIOGRAPHIE

- AKTOUF, O. 1987. *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations: une introduction à la démarche classique et une critique*. Presses de l'Université du Québec: Québec.
- ANCTIL, P. 2005. «Défi et gestion de l'immigration internationale au Québec». *Cités* 2005/3, No 23, p. 43-55. [Accessible sur Internet au <http://www.cairn.info/revue-cites-2005-3-p-43.htm>]
- APPAY, B. 2008. *Précarité, Précarisation: Vers un nouveau paradigme*. dans de TERSSAC, G. *et al.* 2008. *La précarité: une relation entre travail, organisation et santé*. Octares: Toulouse. p. 161-170
- AROCENA, J. 1986. *Le développement par l'initiative locale: Le cas français*. Éditions L'Harmattan: Paris.
- AYDALOT, P. 1980. *Dynamique spatiale et développement inégal*. Economica: Paris
- BALAKRISHNAN, T. R. 1976. «Ethnic Residential Segregation in the Metropolitan Areas of Canada». *Canadian Journal of Sociology*, 1(4), p. 481-498
- _____. 1982. «Changing patterns of Ethnic Racial Segregation in the metropolitan areas of Canada». *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 19 (1), p. 92-110
- _____. 2000. «Residential Segregation and Canada's Ethnic Groups». dans KALABASH, M. A. *Perspectives on Ethnicity in Canada*. p. 121-136. Harcourt Canada: Toronto
- BALAKRISHNAN, T. R. et GYIMAH, S. 2003. «Spatial Residential Patterns of Selected Ethnic Groups: Significance and Policy Implications». *Canadian Ethnic Studies*. 35 (1). p. 113-134
- BEAUD, J-P. 2004. «L'échantillonnage», dans GAUTHIER, B. (dir.) 2004. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec: Québec, p. 211-242

- BEINART, W. et DUBOW, S. 1995. «*Segregation and Apartheid in Twentieth-Century South Africa*». Capitalism and Cheap labour power in South Africa: From segregation to apartheid. dans WOLPE, H. p. 60-62. Routledge: London
- BERRY, J. 2005. «Acculturation: Living successfully in two cultures». *International Journal of Intercultural Relations*, 29 (2005), p. 697-712.
- BERTOSSI, C. 2004. «Le modèle d'intégration britannique en question», dans PÉLISSIER, M et PAECHT, A. (dir.). 2004. *Les modèles d'intégration en questions: Enjeux et perspectives*. Paris: PUF, p. 63-70.
- BLAISER, C. 2006. (Thèse doctorat). *Intégration linguistique et performance économique d'une cohorte d'immigrants à Montréal: une approche longitudinale*. Université de Montréal: Montréal. [Accessible sur Internet au http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Intégration_linguistique_et_performance_économique_C.Blaser_final_Web.pdf]
- BLESS, C. et HIGSON-SMITH, C. 2004. *Fundamentals of Social Research Methods: An African Perspective*. (3^{ème} édition). Tuta Education: Lusaka.
- BOISCLAIR, L. 1993. (Thèse maîtrise). *La régionalisation de l'immigration et les attentes des immigrants: le cas du Saguenay*. UQAC: Chicoutimi.
- BOUCHARD, G. et TAYLOR, C. 2008. *Rapport abrégé: Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*. [Accessible sur Internet au <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-abrege-fr.pdf>]
- BOUDARBAT, B. et BOULET, M. 2007. «*Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique.*» *IRPP Choix* 13, N^o 7. Institut de recherche en politique publiques: Montréal [Accessible sur Internet au <http://www.irpp.org>]
- BOUMAZA, N. 2003. *Relations interethniques dans l'habitat et dans la ville : agir contre la discrimination, promouvoir les cultures résidentielles*. Colloque L'habitat et la ville au regard des relations interethniques. L'Harmattan : Paris
- BOURQUE, D. et al (dir.). 2006. *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratique*. Presses de l'Université du Québec: Québec.
- BOUTIN, G. 2000. *L'entretien de recherche qualitatif*. Presses de l'Université du Québec: Sainte-Foy.

- BUZZANGA, M. 1969. *Je veux vivre au Québec*. Cap-Rouge: Québec.
- BUZZANGA, M. 1975. *L'intégration socioculturelle et ses problèmes*. Éditions Paulines: Sherbrooke.
- CABATOFF, K. 2003. *Les "cultures d'immigration" comme instruments d'intégration des minorités culturelles*. GRIEVA/UQAM: Montréal. [Accessible sur Internet au http://www.unites.uqam.ca/grieva/documents/cabatoff_aric.pdf]
- CAMPEAU, R. et al. 2009. *Individu et Société : Initiation à la Sociologie*. Chenelière Éducation
- CARDINAL, L. 1998. *Comment bâtir un réseau de contacts solide*. Les éditions Transcontinental et Les éditions de la Fondation de l'Entrepreneurship : Montréal
- CASTONGUAY, C. 2005. *Les indicateurs généraux de vitalité des langues au Québec: comparabilité et tendances 1971-2001*. Bibliothèque nationale du Québec: Québec. [Accessible sur http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliothèque/sociolinguistique/castonguay_indicvitlmgues20050526.pdf]
- CHABOT, L. 2006. *Les visages multiples de la discrimination*. dans DÉOM, E. et al. *La discrimination en emploi : Quels moyens faut-il prendre ?* PUL : Levis. p. 147-156
- CHEVRIER, M. 1993. (Mémoire de maîtrise). *L'intégration socio-économique des immigrants à Rimouski*. UQAR: Rimouski
- Citoyenneté et Immigration Canada. 2007. «*Stratégie de développement durable*». [Accessible sur Internet au <http://www.cic.gc.ca/FRANCAIS/pdf/pub/SDD-2007f.pdf>]
- COLY, J.-M. 2006. *Jeunes d'origine noire africaine en France : une intégration contrastée. Qui sont-ils ?* [Accessible sur Internet au http://www.intura.net/uploader/media/jeunes_d_origine_africaine_en_France.pdf]
- Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay – Lac-Saint-Jean. 2001. *Fiscalité, répartition de la richesse et inégalités interrégionales au Québec et au Canada*. Mémoire présenté à la Commission sur le déséquilibre fiscal.

- Conseil du Patronat du Québec (CPQ). 2007. *Planification de l'immigration au Québec pour la période 2008 – 2010*. [Accessible sur Internet au http://www.cpq.qc.ca/UserFiles/File/Memoires/memoires_07/07_08_immigrationQuebec-2008-2010.pdf]
- Conseil interprofessionnel du Québec. Février 2004. *Planification des niveaux d'immigration 2005-2007*. CIQ: Montréal [Accessible sur Internet au <http://www.professions-quebec.org/index.php/fr/element/télécharger/id/914>]
- CONTANDRIOPOULOUS, A-P. 1989. *Savoir préparer une recherche. La définir, la structurer, la financer*. Université de Montréal.
- CORCUFF, P. 2004. *Les nouvelles sociologies*. Armand Colin: Paris
- CORNET, A. et WARLAND, P. 2006. *Le travail comme lien d'exclusion et d'inégalités : La gestion de la diversité : une solution ?* Congrès AGRH 2006. Reims Management School : Paris. [Accessible sur Internet au <http://www.reims-ms.fr/events/agrh2006/pdf/cornet01.pdf>]
- CUSSET, P.-Y. 2007. *Le Lien Social*. Armand Colin : Paris
- DANIEL, D. 2004. «L'intégration par les droits sociaux: modèles nord-américains», dans. PÉLISSIER, M et PAECHT, A. (dir.). 2004. *Les modèles d'intégration en questions: Enjeux et perspectives*. Paris: PUF, p. 71-80.
- DE CERTEAU, M. 1990. *L'invention du quotidien: (I) Arts de faire*. Gallimard: Paris
- DEGENNE, A. et FORSÉ, M. 1994. *Les réseaux sociaux*. Armand Colin : Paris
- DENZIN, N., K., et LINCOLN, Y., S. 1998. *Strategies of Qualitative Inquiry*. SAGE Publication: Thousand Oaks.
- DÉOM, E. et al. 2006. *La discrimination en emploi: Quels moyens faut-il prendre?* PUL : Levis
- DEVAILLE, F. 2007. «L'interculturalisme en revue : l'expérience de vice versa» *Voix et Image*, Vol. 32, N^o 2, (95), p. 109-122. [Accessible sur Internet au <http://id.erudit.org/iderudit/016314ar>]
- DORTIER, J.-F. (Coord.) et ZUBER, M. 2000. *La sociologie comme conscience de soi de la modernité*. Éditions Sciences Humaines: Auxerre. Aussi paru dans *Sciences Humaines*, N^o 84, Juin 1998.

- DOUCET, D. 1985. (Mémoire de Maîtrise). *Le développement rural au sein de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette: étude d'opinions auprès de certains acteurs clés*. UQAR: Rimouski.
- DUNCAN, H. (dir.) 2003. *Régionalisation de l'immigration. Metropolis Série de conversations 9*. Metropolis: Ottawa. [Accessible sur Internet au http://canada.metropolis.net/research-policy/conversation/conversation_9f.pdf]
- DURKHEIM, E. 1930. *Le suicide*. Paris: Presses Universitaires de France.
- EPENDA, A. 2003. (Monographie). *Typologie et aspects organisationnels des tontines dans le contexte d'une économie sociale informelle à Kinshasa*. UQAR/UQAC: Québec.
- FAVREAU, M. 2008. *Discrimination and economic mobility*. Urban Institute: Washington. [Accessible sur Internet au <http://www.urban.org/publications/1001156.html>]
- FERLAND, M. et al. 1995. «*Liens entre le statut socio-économique et la santé.*» Santé Québec, Aspect sociaux reliés à la santé, Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993. Vol. 2 Chapitre 4, p. 81-112. Publications Québec : Québec
- FORTIN, S. 2000. *Pour en finir avec l'intégration* Groupe de recherche ethnicité et société (GRES), CEETUM. Septembre 2000. Université de Montréal: Montréal.
- FORTIN, M.-F. 1998. *Le processus de la recherche: de la conception à la réalisation*. Décarie Éditeur: Ville Mont-Royal.
- FORTIN, M.-F. et al. 2006. *Fondements et étapes du processus de recherche*. Chenelière Éducation: Montréal.
- FOURNIER, G. et BOURASSA, B. 2007. *La précarité professionnelle : effets individuels et sociaux*. Presse de l'Université Laval : Saint-Nicolas
- GADET, F. 2003. *La variation sociale en Français*. Collection L'essentiel français. Gap : Paris
- GALABUZI, G-E. 2005. «Facteurs influent sur la situation économique et sociale des immigrants: le Canada en ce nouveau millénaire», dans SIEMIATYCKI, M. (dir.) 2005. *Thèmes canadiens: l'immigration et les intersections de la diversité*. AEC: Montréal

- GAGNON, A.-G. et JÉZÉQUEL, M. 2004. *Pour une reconnaissance mutuelle et un accommodement raisonnable: le modèle québécois d'intégration culturelle. Le devoir, Idées. mai 2004*, p. A7. [Accessible sur Internet au <http://www.er.uqam.ca/nobel/creceqc/>]
- GIRARD, C. 2007. *Le Bilan démographique du Québec. Institut de la statistique du Québec*. ISQ: Québec. Décembre, 2007. [Accessible sur Internet au <http://stat.gouv.qc.ca>]
- GIRARD, C. 2008. *Données sociodémographiques en bref: Conditions de vie. Institut de la statistique du Québec*. ISQ: Québec. Juin, 2008. [Accessible sur Internet au <http://stat.gouv.qc.ca>]
- GLAZER, S. 2005. «Social support across cultures». *International Journal of Intercultural Relations*, 30 (2006), p. 605-622.
- GOSSELIN, S. 2006. «Le territoire et ses premiers occupants», dans LAROCQUE, P. (dir.). 2006. *Rimouski depuis ses Origines*. 1^{ère} édition. Rimouski: GRIDEQ, p. 19-90.
- GREEN, D. A. et WORSWICK, C. 4004. *Immigrant earnings profiles in the presence of human capital investment: measuring cohort and macro effects*. IFS Working Papers W04/13, The Institute for Fiscal Studies. [Accessible sur Internet à <http://ideas.repec.org/p/ifs/ifsewp/04-13.html>]
- GRENON, H. 1974. *Us et coutumes du Québec*. La Presse: Ottawa
- GUÉDON, M-C. 1984. «Les réseaux sociaux», dans BRODEUR, C. et ROUSSEAU, R. (dir.). *L'intervention de réseaux: une pratique nouvelle*. France-Amérique: p.15-33
- HELLY, D. 1992. *L'immigration pour quoi faire?* Institut Québécois de Recherche sur la Culture: Québec.
- HELLY, D. 1997. *Revue des études ethniques au Québec 1977 – 1996*. Institut national de recherche scientifique – Centre Culture et Société. *Metropolis* : Montréal.
- HIEBERT, D. (et al). 2007. *Multiculturalism "on the ground": The social geography of immigrant and visible minority populations in Montréal, Toronto, and Vancouver, projected to 2017*. *Metropolis*. Working paper series [Accessible sur Internet au <http://riim.metropolis.net/Virtual%20Library/2007/WP07-12.pdf>]

- HIGGINS, B., MARTIN, F. et RAYNAULD, A. 1970. «*Les orientations du développement régional dans la province de Québec*». Le Ministère de l'expansion économique régional: Ottawa. [Accessible sur Internet à http://classiques.uqac.ca/contemporains/martin_raynauld/orientation_devel_regional/orientations_devel_region.pdf]
- HUOT, R. 2003. *Méthodes quantitatives pour les sciences humaines*. Presse de l'Université Laval: Québec
- Institut canadien d'information juridique (CAIJ). 2008. *Lois et règlements du Québec: Charte de la langue française, L.R.Q.c. C-11*. FLSC: Ottawa. [Accessible sur Internet au <http://www.canlii.org/fr/>]
- Institut de la Statistique du Québec. 2008. *Bulletin statistique régional: Bas-Saint-Laurent*. [Accessible sur Internet au <http://stat.gouv.qc.ca>]
- JOURNET, N. 2002. *La culture: de l'universel au particulier*. Éditions Sciences Humaines: Auxerre.
- KARDINER, A. 1989. *L'individu dans sa société: essai d'anthropologie psychanalytique*. Gallimard : Paris
- KATZ, E. 2007. *Canada investors immigration program podcast Quebec: Business Immigration*. Eric Katz. Format Audio [Accessible sur Internet au <http://canada-immigration-visas.co.uk/blog/2007/05/17/canada-investor-immigration-program/>]
- KEÏTA, N. 2002. *Vers une anthropologie des mécanismes sociologiques de construction des lieux de légitimation de la domination et de l'inégalité des sexes en Afrique de l'Ouest: Les sociétés Bambara, Songhay et Touareg*. CODESRIA conference paper on Gender relations and social institutions; p. 1-12. CODESRIA: Caire. [Accessible sur Internet à <http://www.codesria.org/Links/conferences/gender/NAFFET.pdf>]
- KOOP, M.-C. W. 2003. *Le Québec aujourd'hui: Identité, société et culture*. Les Presses de l'Université Laval: Québec.
- LAAROUSSI, M.V. 2003. *Le familial au Cœur de l'immigration: stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*. Collection Espaces Interculturels. L'Harmattan: Paris et Montréal

- LAAROUSSI, M. V. 2005. «L’immigration en dehors des métropoles: Vers une relecture des concepts interculturels». *Canadian Ethnic Studies* XXXVII, No. 3, 97 – 113. [Accessible sur Internet au <http://umanitoba.ca/publications/ces/JournalDatabase/jos%20pdf%20files/%233%202005/97VatzLaaroussi200503.pdf>]
- LAAROUSSI, M. V. 2007. «La recherche qualitative interculturelle: une recherche engagée?» *Actes du colloque Approches Qualitatives et Recherche Interculturelle: Bien Comprendre pour Mieux Intervenir*. [Accessible sur Internet au <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>]
- LAAROUSSI, M. V. 2008. «Immigration en région: le territoire local à l’épreuve de la mobilité et des réseaux transnationaux», dans LELOUP, X. et RADICE, M. *Les nouveaux territoires de l’ethnicité*: PUL, p.71-107
- LABELLE, M. 1980. *Division du travail et discrimination. Le cas des travailleurs immigrés au Québec*. [Accessible sur Internet au http://classiques.uqac.ca/contemporains/labelle_micheline/division_travail_immigres_qc/division_travail_immigres_qc.pdf]
- LABELLE, M. 2005. «Le défi de la diversité au Canada et au Québec.» *Options Politiques*, Mars-Avril 2005, Vol. 26, No 03. [Accessible sur Internet au <http://www.irpp.org/po/archive/mar05fr/labelle.pdf>]
- LABÈRE, N. (et al.). 2003. *Méthodologie de la thèse et du mémoire*. Studyrama: Levallois - Perret
- LACHANCE, R. 2010. «Rapport du Vérificateur Général du Québec à l’Assemblée Nationale pour l’année 2010-2011». Vol. I. Faits saillants [Accessible sur Internet au <http://www.vgq.gouv.qc.ca>]
- LAFONTAINE, D. et JEAN, B. (éditeurs). 2005. *Territoire et Fonction Tome 2. Des pratiques aux paradigmes: Les systèmes régionaux et les dynamiques d’innovation en débats*. GRIDEQ: Rimouski
- LARRIVÉE, J. 2006. «Une ville en pleine nature», dans LAROCQUE, P. (dir.). 2006. *Rimouski depuis ses origines*. GRIDEQ: Rimouski, p. 1-18

- LATÉRIÈRE, H. et OUELLET, M.-J. 2001, «Culture et communication», dans LAFONTAINE, D. (dir.). 2001. *Choix Publics et Prospective Territoriale Horizon 2025 – La Gaspésie: futurs anticipés*. GRIDEQ: Rimouski, p. 61-71
- LAURIN-FRENETTE, N. 1978. *Classes sociales et pouvoir. Les théories fonctionnalistes*. UQAM : Montréal. [Accessible sur Internet au http://classiques.uqac.ca/contemporains/laurin_frenette_nicole/classes_et_pouvoir.pdf]
- LEBELLE, M. et al. 2007. *Les dimensions d'intégration des immigrants des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec*. CRIEC-UQAM : Montréal. [Accessible sur Internet au <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-9-labelle-micheline.pdf>]
- LEDOYEN, A. 2002. *Le regard des petits propriétaires sur les demandeurs de logement : Étude exploratoire sur les perceptions et les attitudes des petits propriétaires envers les clientèles des minorités ethnoculturelles*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : Montréal [Accessible sur Internet au <http://www.cdpdj.qc.ca>]
- LEGAULT, M.-J. 2002. «L'approche différenciée à la dure école de l'ancienneté. Vol. 7, No1. Management International Télé-Université : Québec. [Accessible sur Internet au <http://managementinternational.ca>]
- LELOUP, X. 2005. «Conditions de logement des ménages immigrants : aperçu de la situation québécoise» *Table de Concertation des organismes au service des personnes Réfugiées et Immigrantes (TCRI)*. [Accessible sur Internet au <http://www.tcri.qc.ca/Pdf/colloque.pdf>]
- LE QUOTIDIEN. 2007. *Saguenay se donne une politique d'immigration*. [Accessible sur Internet au <http://www.cyberpresse.ca/section/CPQUOTIDIEN>]
- LE QUOTIDIEN. *Juin 2007. Statistique Canada* [Accessible sur Internet au <http://www.statcan.ca/Daily>]
- LINTON, R. 1997. *Le fondement culturel de la personnalité (1945)*. Dunod : Paris. [Accessible sur Internet au http://classiques.uqac.ca/classiques/Linton_Ralph/linton_ralph.html]

- LISÉE, J.-F. 2007. *Nous*. Boréal: Québec.
- MANKON, B. A. 2007. *Racisme, discriminations : sources de violences urbaines*. EPU : Lille I. p. 19-32
- MALINOWSKI, B. 1968. *Une théorie scientifique de la culture*. François Maspero: Paris
- MARCON C et MOINET, N. 2007. *Développez et activez vos réseaux relationnels*. Dunod : Paris
- MASSEY, D. S. et DENTON, N. A. 1993. *American Apartheid: Segregation and the making of the Underclass*. Havard University Press: Cambridge
- MARTEL, L., (et al.). 2007. «Projections de la population active au Canada, 2006-2031». *Le Quotidien*. Juin 2007. Statistique Canada [Accessible sur Internet au <http://www.statcan.ca/Daily>]
- MARX, K. 1919. *Le capital*. Édition populaire par Julien Borchardt, [Accessible sur Internet au [http://www.thecanadianencyclopedia.com / index.cfm? PgNm = TCE&Params = F1SEC860920](http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1SEC860920)]
- MATHIEU, J. et LACOURSIERE, J. 1991. *Les Mémoires Québécoises*. Les Presses de l'Université Laval: Sainte Foy
- MAYER-RENAUD, M. 1998. «*Le statut socio-économique : construction d'un indice utile pour la gestion sociale*». *Sociologie et Sociétés*, Vol. 2, N°1, p. 47-59. [Accessible sur Internet au <http://www.erudit.org/revue/socsoc/1998/v20/n1/001485ar.pdf>]
- MERCKLÉ, P. 2004. *Les réseaux sociaux : Les origines de l'analyse des réseaux*. La Découverte : Paris
- MICC. *Rapport de l'Équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger*. [Accessible sur Internet au http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/RapportEquipe_ReconnaissanceDiplomesCompetences.pdf]
- MICC. *Apprendre le Québec: Guide pour réussir mon intégration*. [Accessible sur Internet au <http://www.micc.gouv.qc.ca/>]

- MICC. 1990. *Au Québec pour bâtir ensemble: Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec
- MICC. 2008. *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2008*. Québec
- MILLS, J. et al. 2006. «The Development of constructivist grounded theory». *International Journal of Qualitative Methods*, 5(1), p. 10
- MORNEAU, C. 1993. (Mémoire de maîtrise). *La coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) un outil de formation et de développement au service de l'agriculture régionale: du concept à l'expérimentation*. UQAR: Rimouski
- MUTOMBO, J.P.M. 2003. Identité et performances scolaires. Les élèves issus de groupes minoritaires au Québec, leurs points de vue. *Journal of International Migration and Integration* 4, 3 (2003) : 388-99.
- Nations Unies – Conseil économique et social. 2003. «Commission des droits de l'homme» *Compte rendu analytique de la 18^e séance de la 59^{ème} session*. Palais des Nations : Genève. [Accessible sur Internet au [http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/59b26b228e776e8cc1256d180056700e/\\$FILE/G0312541.pdf](http://www.unhcr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/59b26b228e776e8cc1256d180056700e/$FILE/G0312541.pdf)]
- NAUSTDALSLID, J. 1977. «A multi-level approach to the study of center-periphery systems and socio-economic change». *Journal of Peace Research*, No 3, Vol. XIV, 203-222. [Accessible sur Internet au <http://jpr.sagepub.com/cgi/content/abstract/14/3/203>]
- OIT. 2003. *L'heure de l'égalité au travail: Rapport de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail*. [Accessible sur Internet au <http://www.ilo.org/declaration/lang-fr/index.htm>]
- PAECHT, A. 2004. «Revaloriser l'assimilation». pp. 21-24 *Les modèles d'intégration en questions: Enjeux et perspectives*. Pélissier, M et Paecht, A. (dir.). Paris: PUF.
- PERREAULT, L.-J. 2007. «La commission Bouchard-Taylor se met en branle». *La Presse*. 2 Mars. [Accessible sur Internet au <http://www.cyberpresse.ca/apps/pbcs.dll/article?AID=/20070302/CPACTUALITES/703020668/1019/CPACTUALITES>]
- PARR, J. B. 1999. «Growth-pole strategies in regional economic planning: A retrospective view: Part 1. Origins and advocacy». *Urban Studies*, No 7, Vol.

36, p. 1195-1215. [Accessible sur Internet au <http://usj.sagepub.com/cgi/content/abstract/36/7/1195>]

- PARSONS, T. 1973. *Les Systèmes des sociétés modernes*. Dunod : Montréal
- Patrimoine Canadien. 2008. *Promouvoir l'intégration: Rapport annuel sur l'application de la loi sur le multiculturalisme canadien 2006 – 2007*. [Accessible sur Internet au <http://www.multiculturalisme.pch.gc.ca>]
- PERRET, B. et ROUSTANG, G. 1993. *L'économie contre la société*. SEUIL: Paris
- PICHÉ, V. et BÉLANGER L. 1995. *Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants*. Groupe de Recherche Ethnicité et Société (GRES) CEETUM. Novembre 1995. Université de Montréal: Montréal.
- POLÈSE, M. et SHEARMUR, R. 2003. «R.I.P.-H.M.R: À propos du concept de pôle de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises.» *Revue canadienne des sciences régionales*, XXVI: 1, p. 61-86
- POTVIN, M. 2004. «Racisme et discrimination au Québec: réflexion critique et prospective sur la recherche», dans RENAUD, J. *et al.* (dir.). *Racisme et discrimination: Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*. Les Presses de l'Université Laval: Québec.
- PUISSANT, S. 2006. *Les ségrégations de la ville-Métropolitaine Américaine*. L'Harmattan : Paris
- RENAUD, J. et CAYN, T. 2006. *Un emploi correspondant à ses compétences? – Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. MICC: Québec. [Accessible sur Internet au <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2006/04/844481.pdf>]
- RIBAS, R.C. Jr et al. 2003. «Socioeconomic status in Brazilian psychological research: I. validity, measurement, and application». *Estudos de Psicologia*, 8(3), 375-383
- RIST, G. 1996. *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*. Presses de Sciences Politiques : Paris.
- ROBERT, A.-M. 2005. *L'impact de la mondialisation sur la culture au Québec. Rapport 2 – Scène mondiale, piliers locaux: les industries culturelles et créatives*. ENAP – LEPPM: Québec

- ROBERT, J. 2005. «L'intégration vue du Québec ». *Santé, Société et Solidarité: Immigration et intégration*. N°1, 2005, p. 69 -77.
- ROBERT, P. *Dictionnaire*. Le Robert : Paris
- ROGEL, J-P. 1989. *Le défi de l'immigration*. Institut québécois de recherche sur la culture: Québec
- ROUSSEAU, C. et al. 2004. «Remaking family life: Strategies for re-establishing continuity among Congolese refugees during the family reunification process». *Social Science and Medecine*. 59 (2004), p.1095 -1108
- ROY, S. 2004. «L'étude de cas», dans GAUTHIER, B. (dir.) 2004. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec: Québec, p. 159-184
- SAVOIE-ZAIC, L. 2004. «L'entrevue semi-dirigée.», dans GAUTHIER, B. (dir.) 2004. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec: Québec. p. 293-316
- SCHELLENBERG, G. et HOU, F. 2005. «Bien-être économique des nouveaux immigrants au Canada», dans ANDERSON, A. (éd.). *L'immigration dans les intersections de la diversité*. ACS: Montréal. Thème conférence – Metropolis, p. 53-58
- SEN, A. 2003. *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*. Éditions Odile Jacob : Paris
- SPAIN, A. et al. 2000. *Le travail au féminin : Normalité ou marginalité*. dans FOURNIER, G. et BOURASSA, B. Les 18 à 30 ans et le marché du travail : Quand la marge devient la norme Les Presses de l'Université Laval : Saint-Nicolas
- Statistique Canada. 2006. «Étude: La fécondité chez les femmes de minorités visibles». *Le Quotidien*. 30 Juin 2006
- STRAUSS, A. et CORBIN, J. 2004. *Les fondements de la recherche qualitative: Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Academic Press Fribourg: Suisse
- TAP, P. et De LOURDES VASCONCELOS, M. 2004. *Précarité et vulnérabilité psychologique*. «Hors collection». ÈRÈS : Toulouse. p. 248. [Accessible sur

- Internet au <http:// Cairn.info/precarité-et-vulnérabilité-psychologique-9782749202495.htm>]
- TREICHLER, P. A. 1999. *How to have theory in an epidemic: cultural chronicles of AIDS*. Duke University Press: Durham
- TREMBLAY, M.-A. 1983. *L'Identité Québécoise en Péril*. Éditions Saint-Yves : Sainte-Foy
- TREMBLAY, S. 1999. *Du concept de développement au concept de l'après-développement: Trajectoire et repères théoriques*. UQAC: Chicoutimi
- TUCCI, I. 2009. (Dissertation doctorat). *Les descendants des immigrés en France et en Allemagne : des destins contrastés. Participation au marché du travail, formes d'appartenance et modes de mise à distance sociale*. École des Hautes Études en Sciences Sociales : Paris
- UNESCO. 2006. *Culture*. [Accessible sur Internet au http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=2309&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html]
- VACHON, B. 2001. *Le développement local intégré: une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales*. [Accessible sur Internet au <http://www.cdecdequebec.qc.ca/pdf/diner/bernardvachon.pdf>]
- VAN OUDENHOVEN, J. P. (et al.). 2006. «Patterns of relations between immigrants and host society». *International Journal of Intercultural Relations*, 30 (2006), p. 637-651.
- VALENTINE, H. 2001. *The Evolving Culture of Quebec*. [Accessible sur Internet au <http://www.quebecoislibre.org/010915-9.htm>]
- VERNIÈRE, M. 2003. *Développement Humain, Économie et Politique*. Éditions Economica : Paris
- VERKUYTEN, M et MARTINOVIC, B. 2006. «Understanding multicultural attitudes: The role of group status, identification, friendships, and justifying ideologies. » *International Journal of Intercultural Relations*, 30 (2006), p. 1-18.
- VINCENT, P. 1994. *Immigration, phénomène souhaitable et inévitable*. Québec/Amérique: Montréal.
- VINSONNEAU, G. 2002. *L'identité culturelle*. Armand Colin: Paris

- WILKES, R. (*et al.*). 2007. «Canadian attitudes towards immigration: Individual and contextual influences». *Metropolis. Working paper series*. [Accessible sur Internet au <http://riim.metropolis.net/Virtual%20Library/2007/WP07-08.pdf>]
- WILLMORE, L. 2001. *Discrimination: Extract from the Report on the World Social Situation 1997, Chapter VIII*. UN: New York
- WILLMS, J. D. 2003. «Dix hypothèses sur l'impact des gradients socioéconomiques et des différences communautaires sur le développement de l'enfant». Développement des ressources humaines Canada. Centre des publications : Gatineau. [Accessible sur Internet au <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>]
- WOLKOWINSKI, P. 2005. «Je deviens acteur de mon territoire». *Expression – Ville Essonne*, Juin/Juillet, No 25 [Accessible sur Internet au <http://www.crpve91.fr/04-documentation/pdf/expression/Expr2005/Expres25.pdf>]
- ZAY, N. 1981. *Dictionnaire-manuel de gerontology sociale*. Les Presses de l'Université Laval : Québec
- ZLOBINA, A. (*et al.*) 2006. «Sociocultural adjustment of immigrants: Universal and group specific predictors. » *International Journal of Intercultural Relations*, 30 (2006), p. 195-211.
- ZOÏA, G. 2007. «L'école face à la diversité culturelle». Culture et Recherche : de la diversité culturelle au dialogue interculturel. No114-115, Hiver 2007-2008, p. 66-67. [Accessible sur Internet au <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr.htm>]

ANNEXE

SCHÉMA D'ENTREVUE

QUESTIONS

THEME I: Population

1. Sexe: (1) Homme (2) Femme
2. Rang d'âge: (1) 14 – 30 ans (2) 31 – 50 ans (3) 51 – 70 ans
(4) Plus de 71 ans
3. Quel était votre statut à votre arrivée au Canada?

4. Quel est votre statut actuel au Canada?

5. Est-ce que Rimouski était votre première ville depuis votre entrée au Canada? (votre parcours depuis votre arrivée au Canada)

6. Quelle était votre principale motivation en immigrant au Canada?

7. Pourquoi aviez-vous choisi la ville de Rimouski comme lieu de résidence?

THEME II: Réseau social

Sous thème 1: Support social et intégration

8. Parlant de vos facilités ou difficultés d'intégration, est-ce que vous aviez eu un quelconque support à votre arrivée à Rimouski, et ensuite au cours de votre séjour? (support quelconque à l'arrivée et dans l'adaptation au quotidien)

Sous thème 2: Participation Communautaire

9. Trouvez-vous du temps et l'occasion de participer à des activités communautaires?

10. Quel genre d'activités vous permet, s'il vous plaît, de renouer contact avec vos connaissances ainsi que de faire de nouvelles connaissances?

11. Commentez vos préférences et la nature du milieu où se passent ces rencontres ?

THEME III: Mesures d'adaptation aux sphères d'activités quotidiennes à Rimouski

Sous thème (1) Information sur votre statut socioéconomique

12. Quel était votre niveau d'études avant et après votre arrivée au Canada?

Sous thème (2) Information sur votre intégration socioéconomique

13. Quelle est votre occupation actuelle? Le cas échéant, quelle était votre occupation antérieure? (votre situation d'emploi ou statut socioéconomique)

14. Comment conciliez-vous votre vie (ou parcours) professionnelle, votre vie familiale (ou personnelle) ainsi que vos connaissances (ou les réseaux sociaux où vous vous retrouvez)? (Mobilité socioprofessionnelle)

15. Relativement à l'insertion au travail, quelle est votre expérience quant à l'accès à l'emploi? (Fréquence, type, stabilité, discrimination ...)

16. Selon votre expérience personnelle d'immigrant, est-ce facile ou difficile pour les immigrants d'avoir accès aux ressources mises à la disposition des citoyens?

Sous thème (3) Intégration résidentielle

17. Depuis combien de temps habitez-vous votre lieu de résidence actuel ? (votre mobilité et l'accès au logement ou à la propriété)

18. Quelle est votre opinion sur les relations entretenues avec vos voisins? (Concentration/Ségrégation)

THEME IV: Accès des citoyens aux ressources du milieu

19. J'aimerais savoir, s'il vous plaît, de quelle façon recourez-vous aux services sociaux offerts aux citoyens?

THEME V: Intégration culturelle

Votre commentaire un peu plus extensif est encouragé dans cette section.

20. Quels aspects de votre culture d'origine ont facilité votre adaptation à la vie de Rimouski?

21. Comment exprimez-vous votre sentiment d'appartenance au quartier, à la ville et de réciprocité avec votre voisinage? (Ajustement socioculturel)

22. Parlez de vos intérêts concernant les événements sociaux et culturels se déroulant à Rimouski?

23. Quelles sont vos intentions (ou perspectives) de résidence à Rimouski en particulier et au Canada en général?

24. Comment évaluez-vous votre situation actuelle comparée à vos attentes passées? (Attentes, attentes...)

25. Relativement à vos relations interpersonnelles, quelle opinion avez-vous quant à la vie que vous menez quotidiennement dans la ville de Rimouski?

26. Y'a-t-il des pratiques, usages et habitudes culturels qui diffèrent de votre culture d'origine? Si possible, énumérez les plus importants?

THEME VI: Intégration linguistique

27. Quelle est la langue que vous utilisez le plus souvent respectivement dans les sphères d'activités suivantes (au travail, à la maison, aux lieux de rencontres sociales)?

SITES INTERNET VISITÉS

1. Association pour la recherche qualitative – *ARQ*
<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/>
2. Centre d'études ethniques des universités montréalaises
<http://www.ceetum.umontreal.ca/equip.htm>
3. Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>
4. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles
<http://www.accommodements.qc.ca/d>
5. Conseil interprofessionnel du Québec
<http://www.professions-quebec.org/>
6. Conseil du patronat du Québec – *Cap sur la prospérité du Québec!*
<http://www.cpq.qc.ca/>
7. Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
<http://www.codesria.org/French/default.htm>
8. Études ethniques au Canada
<http://www.umanitoba.ca/publications/ces/>
9. Groupe de recherche-intervention en évaluation (GRIÉVA)
<http://www.unites.uqam.ca/grieva/index.html>
10. Institut canadien d'information juridique – CanLII
<http://www.canlii.org/fr/>
11. International Journal of Intercultural Relations – *IJIR*
http://www.elsevier.com/wps/find/homepage.cws_home
12. Institut de recherche en politiques publiques (IRPP)
<http://www.irpp.org/fr/index.htm>
13. Institut de statistique du Québec
<http://stat.gouv.qc.ca>

14. Immigration et Communautés Culturelles Québec
<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/index.asp>
15. Journal of Peace Research
<http://jpr.sagepub.com/>
16. La vitrine du Bas Saint-Laurent – La Région du BSL – MRC de Rimouski.
<http://www.bas-saint-laurent.org/Rimouski-Neigette/>
17. L'Encyclopédie Canadienne. – Immigration, politique du Québec.
<http://www.thecanadianencyclopedia.com/>
18. Les classiques des sciences sociales
<http://classiques.uqac.ca/classiques/>
19. METROPOLIS, «*Améliorer les politiques grâce à la recherche*», *Série de conversations Metropolis*
http://canada.metropolis.net/events/conversation/conversation_4f.html
20. Office Québécoise de la langue française
<http://www.olf.gouv.qc.ca/>
21. SAGE Publications – *SAGE JOURNALS Online*
<http://online.sagepub.com/>
22. Sciences Humaines – Le magazine de référence pour comprendre l'Homme et la Société
<http://www.scienceshumaines.com/>
23. Patrimoine Canadien – *Multiculturalisme*
<http://www.pch.gc.ca/multi/>
24. Programme de recherche à l'UQAC sur la modélisation du suivi des impacts sociaux de l'aluminerie Alma
<http://www.uqac.ca/msiaa/>
25. Statistique Canada – *Le Quotidien*
<http://www.statcan.ca/Daily/>

